



ENTITÉS GÉOGRAPHIQUES
AUTOMNE 2021
Recueil des comptes-rendus

-
- ▶ **Point sur les inondations du fleuve Charente**
 - ▶ Bilan des travaux effectués
 - ▶ Présentation des travaux à venir
 - ▶ Point sur les demandes ponctuelles
 - ▶ Travaux à venir
 - ▶ Questions diverses

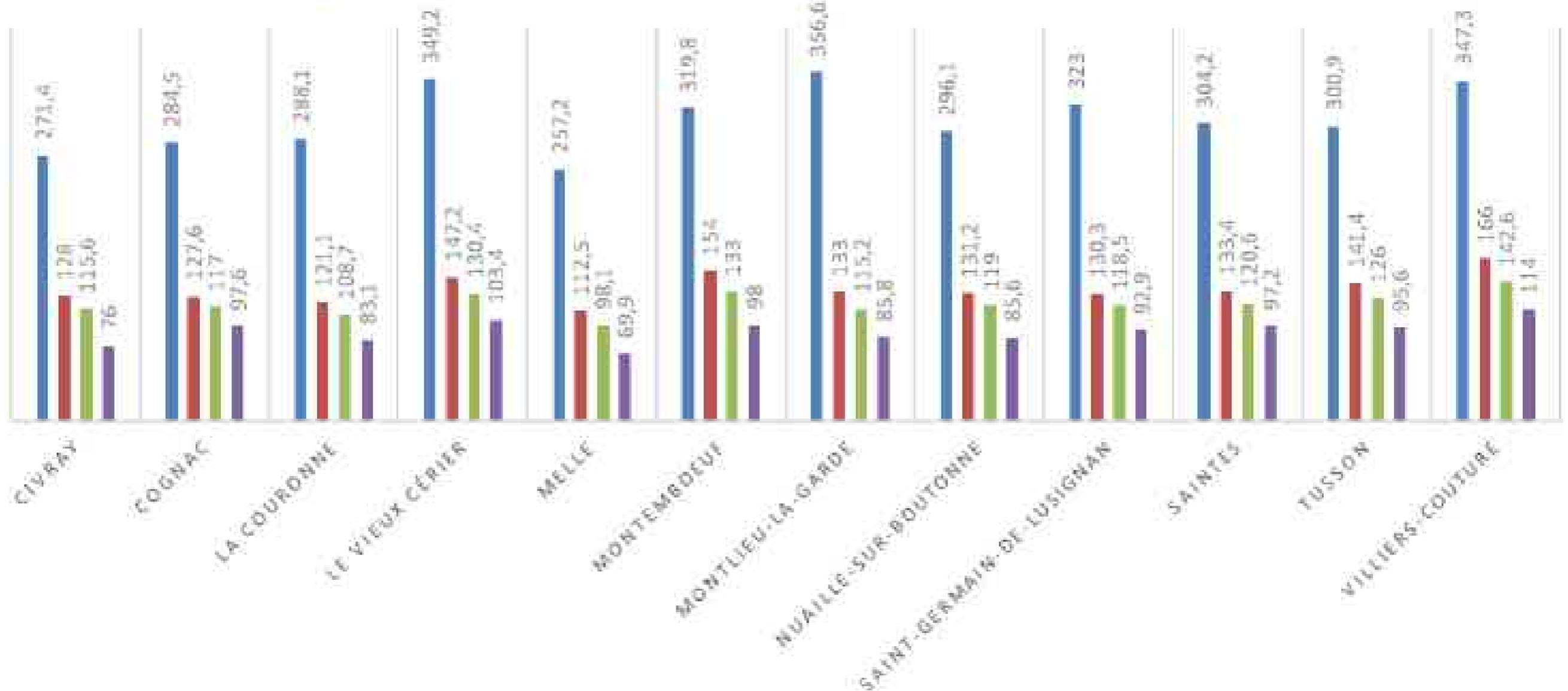
ORDRE DU JOUR

DU PABAN AU BRAMERIT



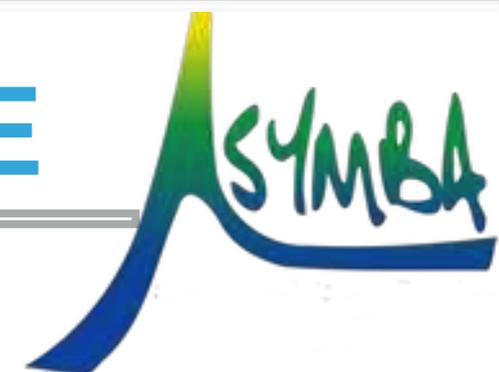
CUMULS PLUVIOMÉTRIQUES RELEVÉS AUX STATIONS MÉTÉO-FRANCE

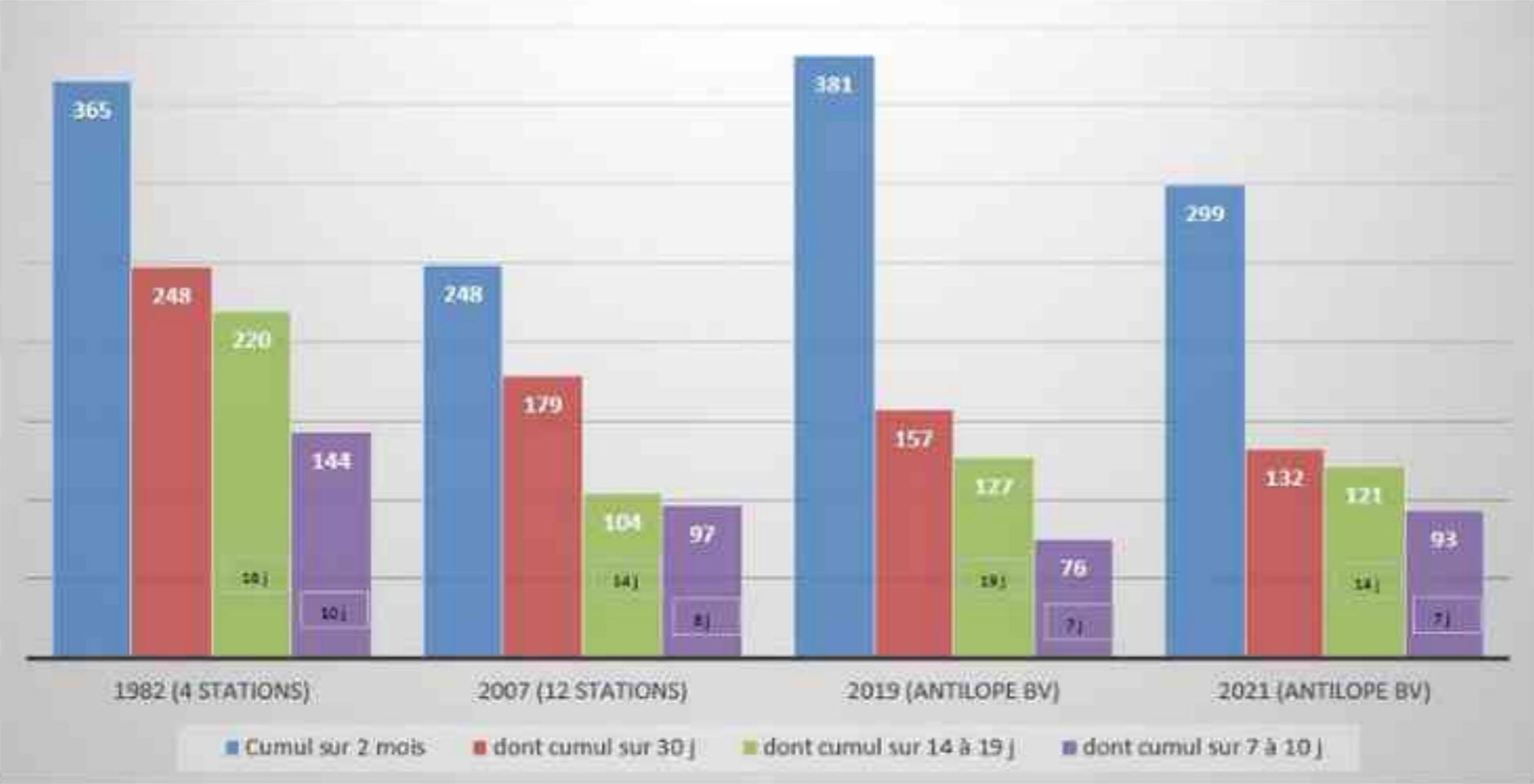
■ Cumul sur 2 mois (03/12 au 02/02) ■ Dont cumul du 04/01 au 02/02/2021 (30 j)
■ Dont cumul du 20/01 au 02/02/2021 (14 j) ■ Dont cumul du 27/01 au 02/02/2021 (7 j)



INONDATIONS FLEUVE CHARENTE

DU PABAN AU BRAMERIT

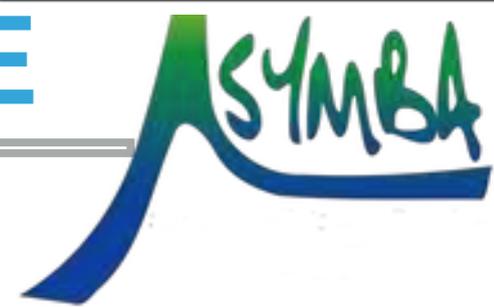




Sous-bassin versant	Lame d'eau Antilope sur 14 jours (du 20 janvier au 2 février)	Lame d'eau Antilope sur 7 jours (du 27 janvier au 2 février)
Charente amont d'Angoulême	119 mm	87 mm
Touvre Tardoire Karst	136 mm	102 mm
Aume-Couture	125 mm	97 mm
Sud-Angoumois	120 mm	94 mm
Charente aval (Angoulême-St Savinien)	108 mm	87 mm
Antenne	102 mm	81 mm
Né	130 mm	103 mm
Seugne	122 mm	94 mm
Boutonne	114 mm	85 mm

INONDATIONS FLEUVE CHARENTE

DU PABAN AU BRAMERIT



SYNTHESE SUR LE TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT	Cote atteinte en février 2021	Moment du pic de crue	Différentiel par rapport à mars 2007	Différentiel par rapport à nov. 2000	Différentiel par rapport à janvier 1994	Différentiel par rapport à décembre 1982
Angoulême	4,85 m	Du 05/02 12h au 05/02 18h	+ 16 cm	+ 39 cm	- 47 cm	- 72 cm
Cognac	7,59 m	Du 06/02 23h au 07/02 3h	+ 43 cm	- 1 cm	- 45 cm	- 86 cm
Saintes	6,18 m	Du 07/02 21h au 08/02 11h	+ 54cm	+ 41 cm	- 49 cm	- 66 cm

INONDATIONS FLEUVE CHARENTE

DU PABAN AU BRAMERIT



MESSAGES DU SYMBA

01 février 2021 :

- ▶ Vigilance orange : Antenne aval et Soloire aval
- ▶ Vigilance jaune : Charente médiane et aval
- ▶ Vigilance verte : sur la reste du territoire

02 février 2021 13H30 :

- ▶ Vigilance orange : Antenne aval et Soloire aval
- ▶ Vigilance jaune : Tous les secteurs amont ainsi que la Charente (Cognac et Saintes)

02 février 2021 23H30 :

- ▶ Vigilance orange : Charente moyenne et aval
- ▶ Vigilance jaune : Reste du territoire

INONDATIONS FLEUVE CHARENTE

DU PABAN AU BRAMERIT



MESSAGES DU SYMBA

03 février 2021 à 20H30 :

- ▶ Vigilance orange : Charente médiane et aval, montée de 70 cm à Saintes en 24H
- ▶ Vigilance jaune : Antenne amont, Dandelot-Saudrenne, Soloire amont, Coran Bourru et Paban Bramerit

Observation des remontées de nappes

- ▶ Vigilance Jaune : Antenne aval et Soloire aval avec pic de crue attendue dans la nuit du 03 au 04.

04 février 2021 14H00 :

- ▶ Vigilance orange : Charente moyenne et aval, niveaux continuent de monter
- ▶ Vigilance orange : Antenne aval et Soloire aval avec des niveaux au-dessus de décembre 2019
- ▶ Vigilance verte : reste du territoire : décrue en cours

05 février 2021 12H00 :

Vigilance orange : Charente moyenne et aval, niveaux continuent de monter

Vigilance orange : Antenne aval et Soloire aval, crue toujours en cours

Vigilance jaune : reste du territoire : les niveaux vont remonter

DU PABAN AU BRAMERIT



CRUE 2021

04 février 2021 Fontcouverte / Saintes



DU PABAN AU BRAMERIT



MESSAGES DU SYMBA

05 février 2021 à Jarnac, quai de l'orangerie



DU PABAN AU BRAMERIT



MESSAGES DU SYMBA

Lancement d'un suivi participatif sur les réseaux sociaux

07 février 2021 18H00 :

- ▶ Vigilance orange : Charente moyenne, baisse des niveaux à Jarnac, étale à Cognac
- ▶ Vigilance orange : Pic attendue le 08 matin à Saintes
- ▶ Vigilance Orange : Antenne aval : crue toujours en cours
- ▶ Vigilance Orange : Soloire aval, décrue amorcée
- ▶ Vigilance verte : reste du territoire



Début des enquêtes de terrain auprès des communes en bord de fleuve Charente

INONDATIONS FLEUVE CHARENTE

DU PABAN AU BRAMERIT



MESSAGES DU SYMBA

08 février 2021 : Saintes, quai de Verdun



INONDATIONS FLEUVE CHARENTE

DU PABAN AU BRAMERIT



Territoire SYMBA	
Cours d'eau à l'origine d'inondations	Charente
Logements inondés	670
Foyers évacués	200
Entreprises inondées	50
Commentaires	95 détenus évacués préventivement à Saintes. Pas de problème d'inondation sur les affluents, hormis zones d'influence de la Charente. Dégradations de berges.

INONDATIONS FLEUVE CHARENTE

SOLOIRE



-
- ▶ Point sur les inondations du fleuve Charente
 - ▶ **Bilan des travaux effectués**
 - ▶ Présentation des travaux à venir
 - ▶ Point sur les demandes ponctuelles
 - ▶ Travaux à venir
 - ▶ Questions diverses

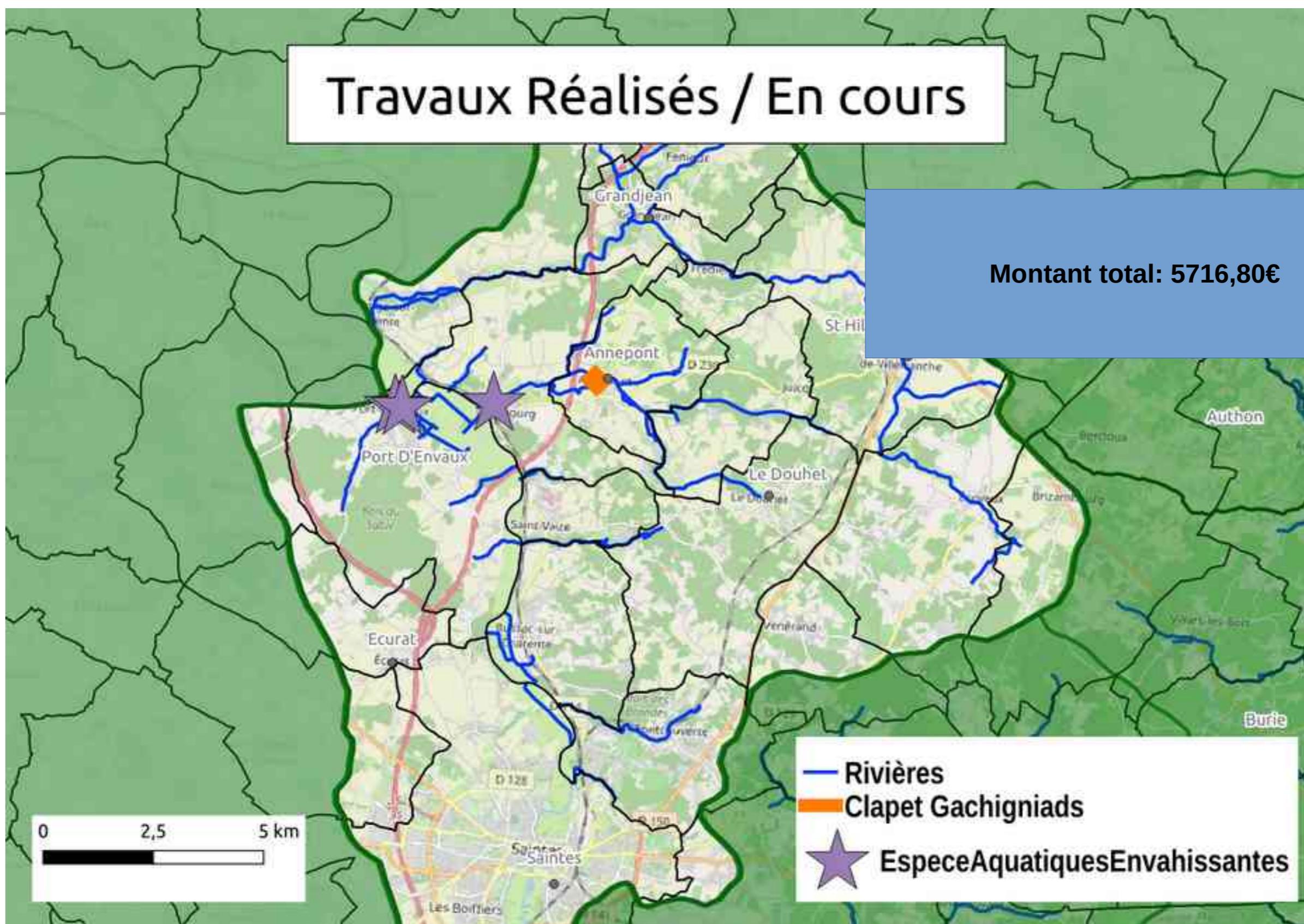
ORDRE DU JOUR

SOLOIRE



Travaux Réalisés / En cours

Montant total: 5716,80€



TRAVAUX SUR OUVRAGES

DU PABAN AU BRAMERIT

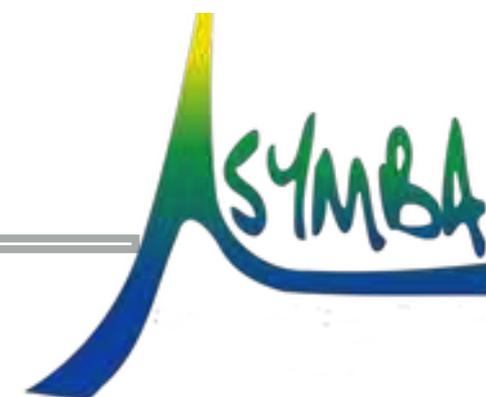


SYNTHÈSE DES PÉRIODES D'INTERVENTIONS

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
FA1												
FA2												
FA3												
FA4												
FA5												
FA6												
FA7												
FA8												
FA9												
FA10												
FA12												
FA13												
FA14												
FA15												
FA16												
FA17												

 période d'intervention
 interventions proscrites

DU PABAN AU BRAMERIT





COMPTE-RENDU RÉUNION D'ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE SOLOIRE

Le 15/09/2021 18:30 à Neuvicq-le-Château

Présents :

- Nathalie DE LAMARRE, déléguée titulaire, référente titulaire et vice présidente du SYMBA, commune de Boutiers-Saint-Trojan
- Daniel DARDILLAT, maire, commune de Louzignac
- Christophe BERQUET, référent suppléant, commune de Louzignac
- Claude BORDONADO, référent titulaire, commune de Mareuil
- Alexandre FUSEAU, délégué titulaire et référent titulaire, commune de Nercillac
- Pierre DENECHERE, maire, commune de Neuvicq-le-Château
- Dimitri LEQUEUX, référent titulaire, commune de Neuvicq-le-Château
- Jean-Christophe PAPON, référent suppléant, commune de Neuvicq-le-Château
- Sammie TALLERIE, technicienne rivières SYMBA
- Julien GRIGORCIUK, technicien rivières SYMBA

Excusés :

- Jacky GIRAUD, référent titulaire, commune de Bassac
- Chritine PARNAUD, référent titulaire, commune de Sonnac

Échanges, demandes ponctuelles et questions diverses :

- M. DENECHERE signale que, à l'aval immédiat de la limite communale entre Siecq et Louzignac, la ripisylve de la rive gauche gagne à l'intérieur du lit de la Rouzille.
- M. DARDILLAT et M. BERQUET indiquent qu'un secteur dans le bourg de Louzignac pourrait faire l'objet d'un conventionnement pour de la régénération naturelle de la ripisylve. Ils s'inquiètent par ailleurs de l'assec prononcé sur la Rouzille avec un tarissement rarement constaté à la fontaine du lavoir, confirmé par Julien GRIGORCIUK depuis le mois d'avril.
- Sammie TALLERIE indique que des visites de terrain seront programmées pour les demandes ponctuelles.
- Un article est proposé aux communes pour rappeler les droits et devoirs des riverains, ce qui répond à une demande partagée par tous les participants.



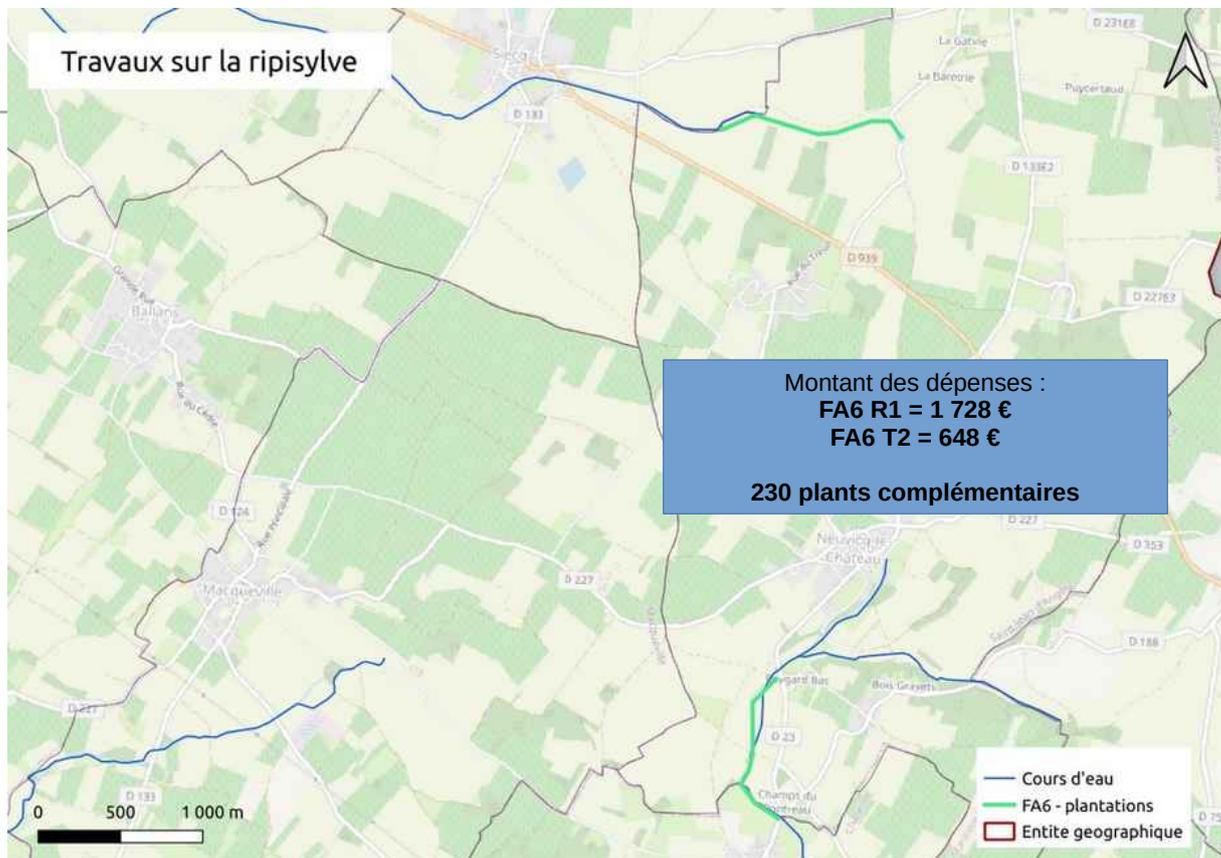
ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE SOLOIRE 15/09/2021

- ▶ Point sur les inondations du fleuve Charente
- ▶ **Bilan des travaux effectués**
- ▶ Présentation des travaux à venir
- ▶ Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR

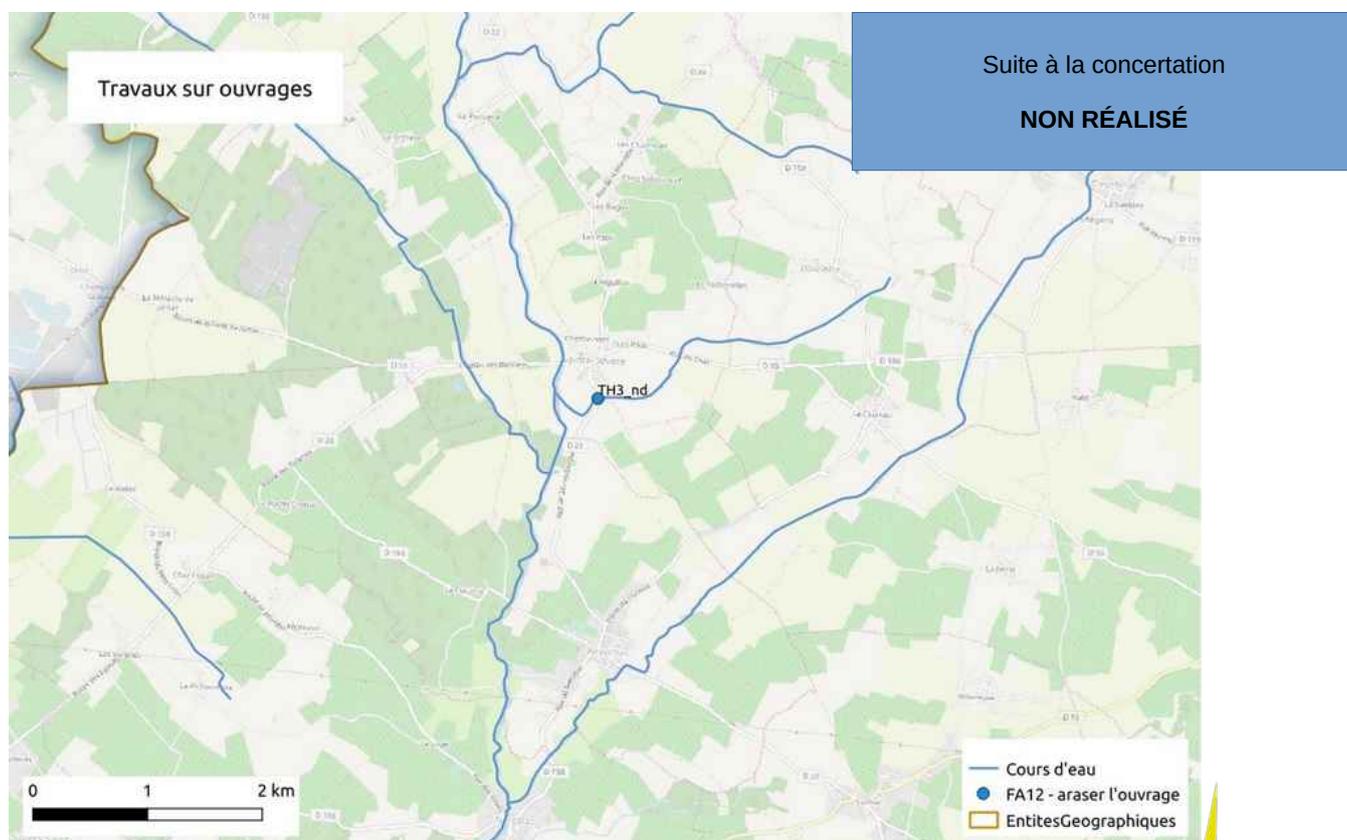
SOLOIRE





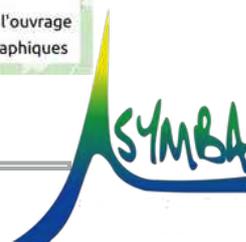
TRAVAUX SUR LA RIPISYLVE

SOLOIRE



TRAVAUX SUR OUVRAGES

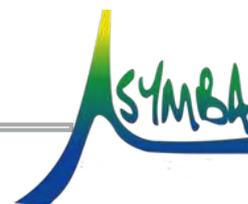
SOLOIRE



SYNTHÈSE DES PÉRIODES D'INTERVENTIONS

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
FA1												
FA2												
FA3												
FA4												
FA5												
FA6												
FA7												
FA8												
FA9												
FA10												
FA12												
FA13												
FA14												
FA15												
FA16												
FA17												

 période d'intervention
 interventions proscrites

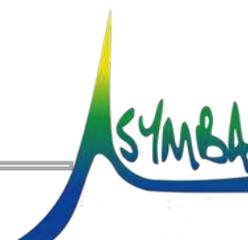


SOLOIRE

- ▶ Point sur les inondations du fleuve Charente
- ▶ Bilan des travaux effectués
- ▶ **Présentation des travaux à venir**
- ▶ Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR

SOLOIRE





TRAVAUX SUR PLANTES EXOTIQUES SYMBA

SOLOIRE



TRAVAUX SUR PLANTES EXOTIQUES SYMBA

SOLOIRE

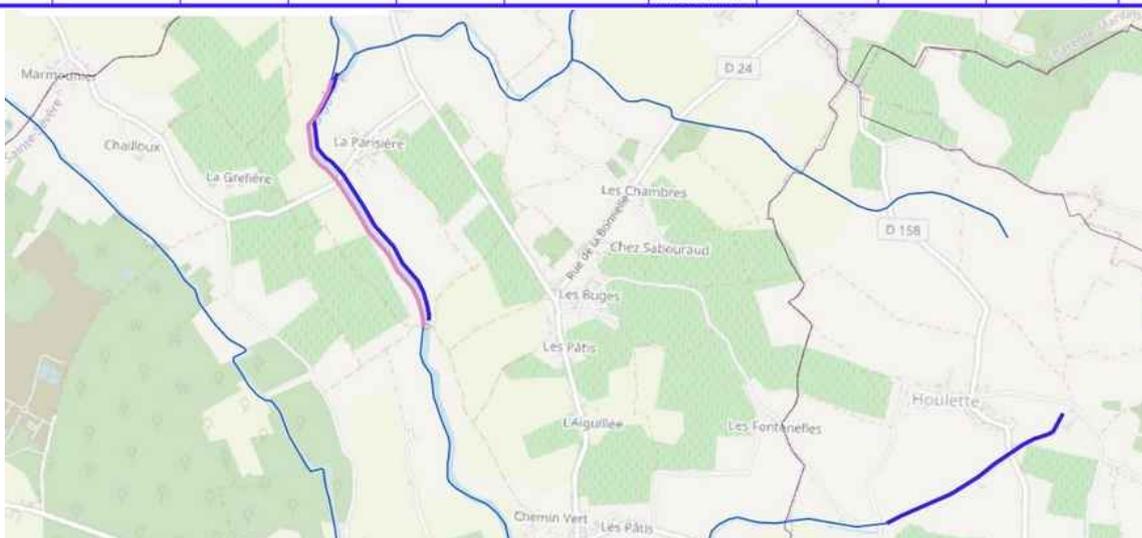
Commune	Site	Cours d'eau	Plante	Date de relevé	Surface d'herbiers (m2)
Boutiers - Saint-Trojan	Ruisseau des Corbières	Ruisseau des Corbières	Jussie aquatique	11/08/21	97
Boutiers - Saint-Trojan	Soloire amont Furne	Soloire	Jussie aquatique	11/08/21	6
Triac-Lautrait	Prairie de Bassac	Ruisseau de l'Étang	Jussie aquatique	11/08/21	53

TRAVAUX SUR PLANTES EXOTIQUES



SOLOIRE

ripisylve	ripisylve vieillissante	Soloire	SL3_nr_1	SL3	OB8 – assurer la pérennité du peuplement forestier	FA2 – sélection et/ou recépage des arbres de hauts jets pour installer une strate arbustive	recépage et sélection		de la parisière au clapet du gât	1 489	3500
ripisylve	ripisylve vieillissante	Thidet	TH1_nr_1	TH1		recépage et sélection		de la source au moulin de l'étang	1 073	2200	



ripisylve	quelques embâcles	Soloire	SL3_nr_2	SL3	OB4 – rétablir le libre écoulement	FA3 – sélection et enlèvement des embâcles gênants et/ou instables	enlèvement des embâcles instables		de la parisière au clapet du gât	1 489	1500
-----------	-------------------	---------	----------	-----	------------------------------------	--	-----------------------------------	--	----------------------------------	-------	------

TRAVAUX SUR LA RIPISYLVE

SOLOIRE

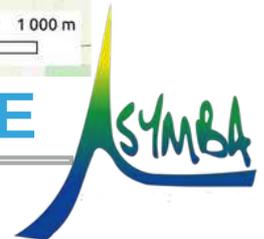




diversité lit mineur	sédimentation et/ou faciès homogènes	Sonnoire	SO3_nd	SO3	OB6 – restaurer la dynamique fluviale	FA7 – diversification des habitats	petits ouvrages de diversification	rout	553	6000
diversité lit mineur	sédimentation et/ou faciès homogènes	Thidet	TH1_nd_1	TH1			petits ouvrages de diversification	entre moulin de la grille et moulin de l'étang	519	8000



TRAVAUX D'HYDROMORPHOLOGIE

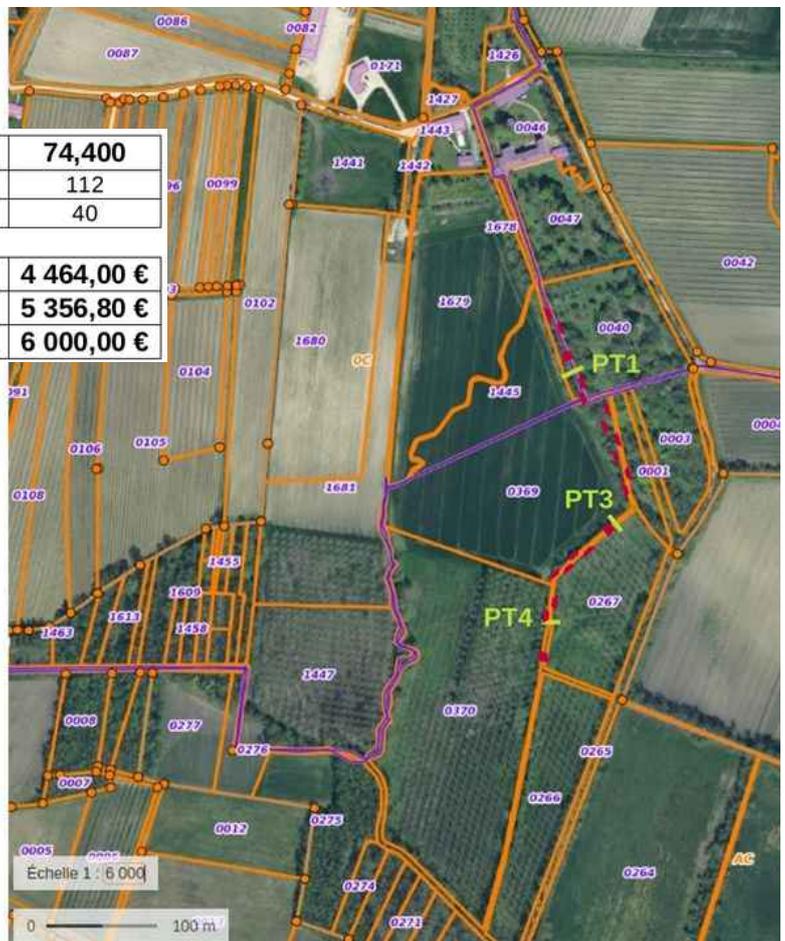


SOLOIRE

Sonnoire

Volume total d'aménagements (m³)	74,400
Conversion en tonnes (1,5t/m³)	112
Coût de livraison plus mise en place (€/t)	40

Coût prévisionnel (HT)	4 464,00 €
Coût prévisionnel (TTC)	5 356,80 €
Budget PPG	6 000,00 €

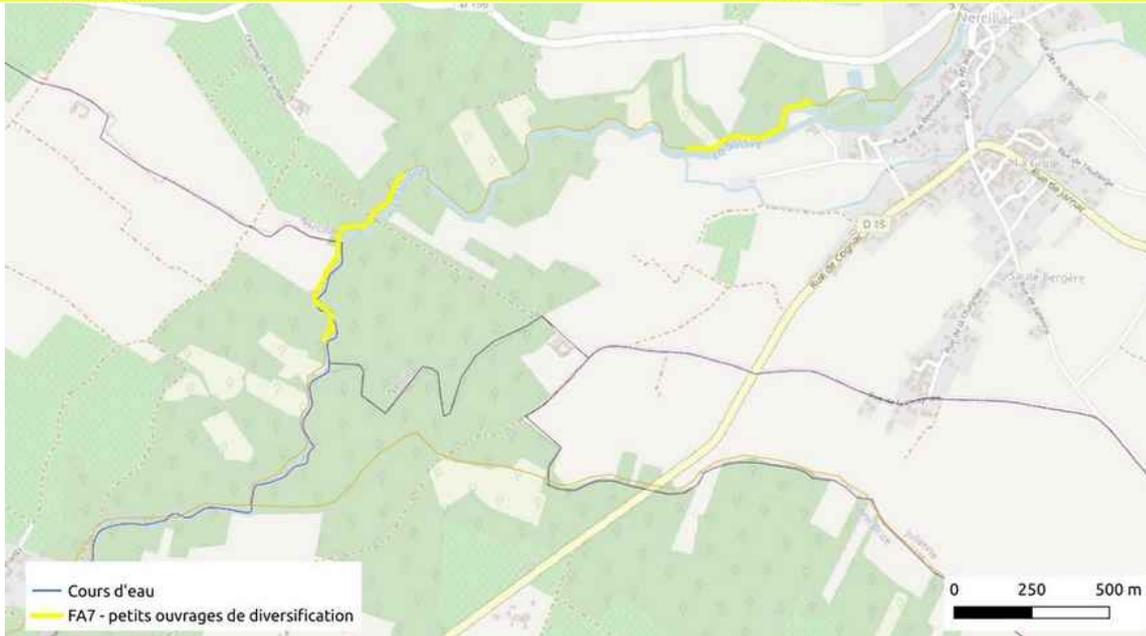


TRAVAUX D'HYDR

SOLOIRE

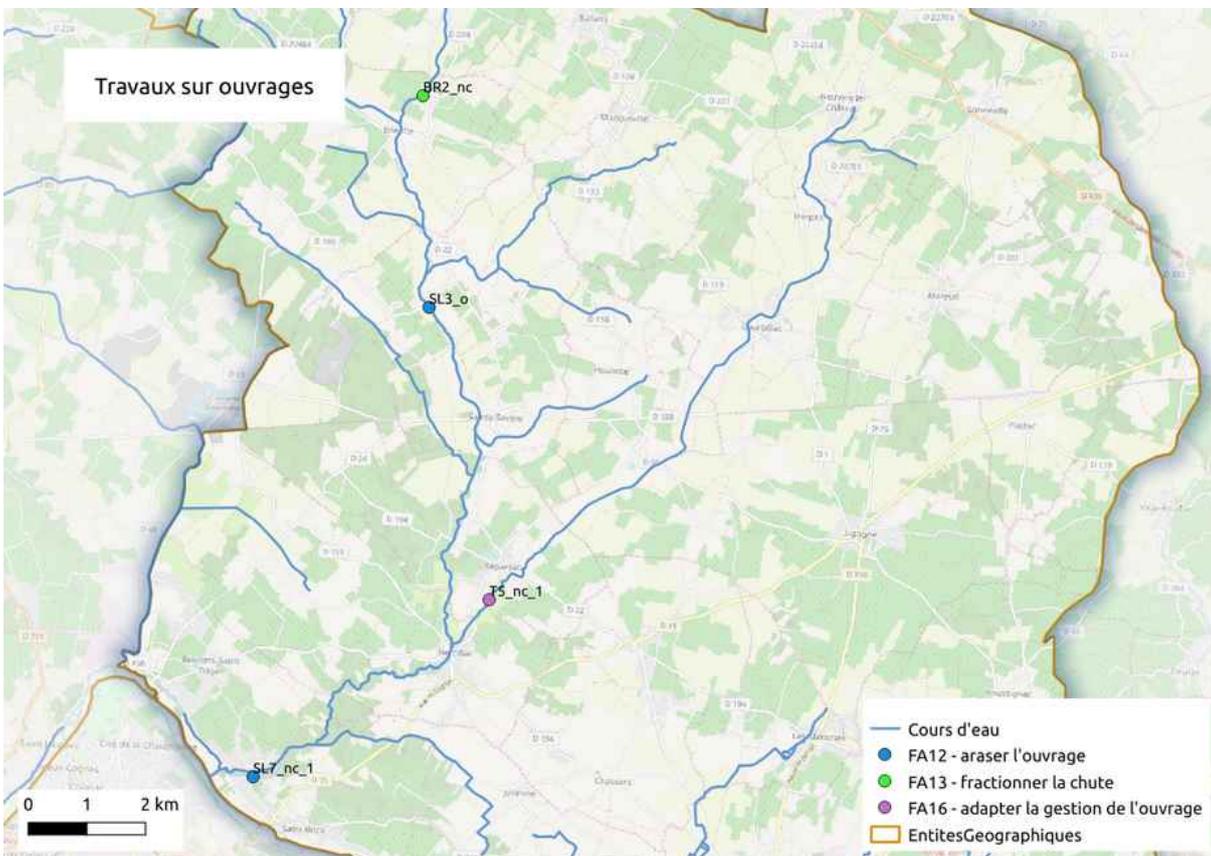
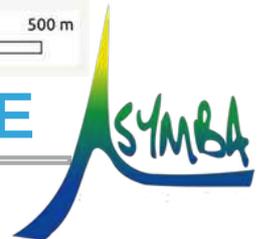
Travaux de diversification

diversité lit mineur	sédimentation et/ou faciès homogènes	Soloire	SL6_nd_1	SL6	OB6 – restaurer la dynamique fluviale	FA7 – diversification des habitats	petits ouvrages de diversification		aval du clapet de varaize	713	7139
diversité lit mineur	sédimentation et/ou faciès homogènes	Soloire	SL6_nd_2	SL6			petits ouvrages de diversification		aval du moulin de mercillac	471	5000



TRAVAUX D'HYDROMORPHOLOGIE

SOLOIRE



TRAVAUX SUR OUVRAGES – PHASE 2

SOLOIRE



Travaux sur ouvrages



continuité biologique		Soloire	SL1_nc	SL1	OB1 – rétablir la continuité écologique	FA13 – fractionner la chute pour restaurer la continuité écologique	création de succession de micro-seuils		clapet de bréville	1	4000
-----------------------	--	---------	--------	-----	---	---	--	--	--------------------	---	------



continuité biologique	franchissement piscicole très difficile + remou sédimentaire avéré	Thidet	TH2_nc	TH2	OB1 – rétablir la continuité écologique	FA16 – adapter la gestion de l'ouvrage	protocole de gestion		moulin de l'étang	1	0
-----------------------	--	--------	--------	-----	---	--	----------------------	--	-------------------	---	---

diversité lit mineur	sédimentation et/ou faciès homogènes	Soloire	SL6_nc_5	SL6	OB6 – restaurer la dynamique fluviale	FA12 – araser l'ouvrage	arasement	à affiner sur site	clapet de varaize (liste 2)	1	20000
----------------------	--------------------------------------	---------	----------	-----	---------------------------------------	-------------------------	-----------	--------------------	-----------------------------	---	-------



TRAVAUX SUR OUVRAGES – PHASE 3

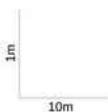


SOLOIRE

Clapet de Bréville

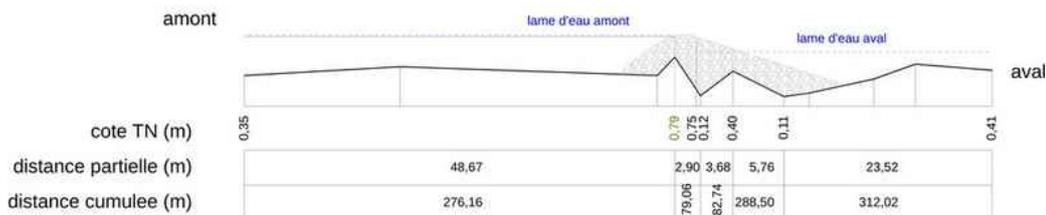
Volume de matériaux	
Section latérale de la rampe (m ²)	7,5
Largeur moyenne du lit mineur (m)	5
Volume total d'aménagement (m³)	30,000
Conversion en tonnes (1,5t/m ³)	45
Coût de livraison plus mise en place (€/t)	40

Coût prévisionnel (HT)	1 800,00 €
Coût prévisionnel (TTC)	2 160,00 €
Enveloppe PPG	4 000,00 €



Profil en long PROJET

arête déversante du clapet
radier béton du clapet



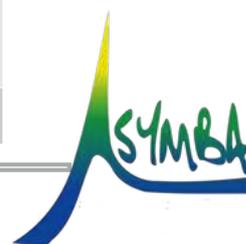
TRAVAUX SUR OUVRAGES

SOLOIRE



BILAN DU PREVISIONNEL

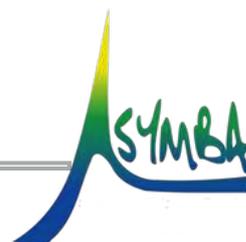
Type d'intervention	Statut	Montant
diversification FA7	concertation (SO3, TH1)	14 000 €
	étude (SL6)	12 139 €
hydromorphologie FA9 (ph2)	concertation	4 608 €
ripisylve FA2 / FA3 / FA6 / FA8	prospection concertation travaux	12 705 €
travaux sur ouvrage (ph2)	travaux (SL3)	1 500 €
FA12 / FA13	étude (SL7)	20 000 €
travaux sur ouvrage (ph3)	travaux (SL1)	4 000 €
FA12 / FA13	étude (SL6)	20 000 €
ponctuel FA15	prospection travaux	11 113 €
TOTAL		100 065 €



SOLOIRE

- ▶ Point sur les inondations du fleuve Charente
- ▶ Bilan des travaux effectués
- ▶ Présentation des travaux à venir
- ▶ **Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels**
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR



SOLOIRE

- ▶ Point sur les inondations du fleuve Charente
- ▶ Bilan des travaux effectués
- ▶ Présentation des travaux à venir
- ▶ Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR



SOLOIRE



DROITS ET DEVOIRS DES RIVERAINS DE COURS D'EAU

Un Plan de Gestion des Rivières a été élaboré et mis en application par le SYMBA¹ afin de restaurer et entretenir les cours d'eau de l'ensemble des bassins de l'Antenne, de la Soloire et du Coran. Cette programmation permet d'organiser les interventions dans le temps, de coordonner les travaux et de pouvoir bénéficier de financements externes : Agence de l'Eau, Région et Départements.

Le travail réalisé par le SYMBA ne se substitue pas aux droits et aux devoirs des propriétaires riverains.

Le propriétaire riverain dispose d'un droit de propriété ; lorsqu'un cours d'eau délimite deux propriétés, chaque riverain est propriétaire de la berge et du fond du lit du cours d'eau jusqu'à sa moitié. Il bénéficie par ailleurs d'un droit d'usage de l'eau limité aux besoins domestiques (arrosage, abreuvement, prélèvement < à 1000 m³/an) à condition de préserver un débit minimum pour l'équilibre du cours d'eau.

En contrepartie, le propriétaire riverain a l'obligation d'entretenir régulièrement le cours d'eau (Art. L215-14 du Code de l'Environnement) afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Cet entretien régulier se traduit par des actions légères, ponctuelles et régulières :

- enlèvement des embâcles et débris flottants ou non
- élagage ou recépage de la végétation des rives (ripsylve)

Il est important de faire attention aux périodes d'interventions.

Les embâcles (accumulation de bois morts) d'origine naturelle peuvent constituer un support pour la faune (zone de repos piscicole, support de ponte, source d'alimentation,...) et sont à conserver. En règle générale peuvent être enlevés ceux localisés qui représentent un risque d'aggravation de crue, d'érosion de berge, de perturbation d'ouvrage ou d'accumulation de déchets.



Une ripisylve fonctionnelle est composée de diverses essences locales, adaptées aux milieux, avec une diversité dans les âges et les strates (arbustives et arborées). Son entretien régulier contribue à la richesse et à l'équilibre du milieu. Ces interventions doivent se limiter à des coupes sélectives : arbres instables, exploitables ou appartenant à des espèces non autochtones voire envahissantes (robinier faux acacia, érable négundo,...). Le système racinaire est prépondérant dans le maintien des berges, il faut donc proscrire les coupes à blanc, le sur-entretien par broyage et enlèvement systématique ainsi que le dessouchage. Le désherbage chimique et l'usage de pesticides est strictement interdit. Les résineux et peupliers ne maintiennent pas les berges du fait de leur système racinaire traçant (horizontal). Les protections ou enrochements sauvages accentuent les inondations et aggravent les crues.

Par ailleurs, afin de contribuer à la préservation de la biodiversité des cours d'eau, le SYMBA encourage une gestion des ouvrages qui privilégie les écoulements du cours naturel dont la richesse biologique est plus intéressante que le cours artificiel bien souvent envasé.

Toute opération dans le lit ou sur les berges du cours d'eau, autre que l'entretien régulier, est soumise à une procédure administrative au titre de la loi sur l'eau.

Le SYMBA est à l'écoute de vos demandes, propositions de travaux, problèmes ou questions et se propose de vous accompagner dans vos projets en bord de rivière. Les techniciens peuvent se déplacer sur le terrain pour une meilleure analyse de la situation et vous conseiller sur les aspects réglementaires, techniques et financiers.

SOLOIRE





COMPTE-RENDU RÉUNION D'ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE ANTENNE AMONT BRIOU

LE 22/09/2021 18:00 AUX TOUCHES DE PÉRIGNY

Présents :

- Joël WICIAK, délégué titulaire et vice président du SYMBA, commune des Touches-de-Périgny
- Gilles VENNER, délégué suppléant, commune de Bagnizeau
- Jacques BARON, délégué titulaire et référent titulaire, commune de Bazauges
- Céline RENEAUD, référente suppléante, commune de Gourvillette
- Thierry GOUJEAUD, maire, commune de Haimps
- Christophe COMTE, référent suppléant, commune de Haimps
- Geoffroy MIRANDE, référent titulaire, commune des Touches-de-Périgny
- Annick LEMASLE, référente suppléante, commune des Touches-de-Périgny
- Michel FILLEUL, référent titulaire, commune de Massac
- Thierry GROSSET, référent suppléant, commune de Romazières
- Pascal DESCHAMPS, adjoint, commune de Saint-Ouen-la-Thène
- Aurélien FOUET, référent titulaire, commune de Seigné
- Antoine MAZIN, technicien rivières SYMBA
- Julien GRIGORCIUK, technicien rivières SYMBA

La réunion est ouverte par M. le Vice-Président Joël WICIAK à 18h qui demande un tour de table afin que chacun se présente.

Antoine MAZIN déroule ensuite l'ordre du jour au travers de la présentation en pièce jointe.

Échanges, demandes ponctuelles et questions diverses :

Plusieurs participants demandent quand des travaux pourront être menés, ce à quoi Antoine MAZIN répond que, dès notifications du marché de travaux aux entreprises, des chantiers seront déclenchés notamment pour les demandes ponctuelles de l'hiver dernier et de cet automne. Antoine MAZIN indique de plus que des travaux validés en amont et visés après chantier par le technicien peuvent être menés par les communes et refacturés au SYMBA.

- M. DESCHAMPS fait remonter que des maisons ont failli inonder aux Rivières cet hiver à cause d'un atterrissement en aval du pont à la sortie du hameau. De plus, une berge est en train de s'effondrer au niveau de l'ancienne laiterie. Antoine MAZIN indique qu'une visite de terrain sera programmée pour voir ces deux points en plus des signalements faits par la commune via le formulaire.
- M. FILLEUL renouvelle sa demande pour la taille des frênes en têtard dans le bourg. La sollicitation étant indépendante du bon fonctionnement de la rivière, Antoine MAZIN répond que cela n'entre pas dans les missions du SYMBA mais que la commune ou le propriétaire peut le faire.
- M. MIRANDE demande si des interventions dans le lit du cours d'eau chez des particuliers sont possibles quand l'enherbement devient trop important et que les riverains ne font rien.

- Antoine MAZIN indique que la coupe de végétation dans le lit par les propriétaires n'est pas interdite. Les riverains de cours d'eau ont des droits et devoirs, notamment la responsabilité d'entretien de la partie de cours d'eau dont ils sont propriétaires/. Un article sera transmis aux communes en ce sens pour rappeler ces éléments, ce qui répond à une demande partagée par tous les participants.
- M. FOUET s'interroge sur la priorité qui pourrait être donnée à la réalisation des études de ruissellements programmées par rapport aux travaux inscrits dans le programme de gestion.
 - Antoine MAZIN répond que le PPG a fait l'objet d'une concertation locale avec des engagements des partenaires financiers sur des objectifs. Les études de ruissellements sont programmées et font l'objet de financements distincts. Par ailleurs, le SYMBA a encore d'autres missions telles que les inventaires de zones humides et des recrutements sont en cours.
- M. WICIAK fait part d'une demande auprès des service de l'état concernant l'expertise d'un bras en aval de la route de l'étang aux Touches de Périgny. Il souhaite que des travaux d'entretien y soient réalisés mais cette expertise est un préalable nécessaire.
- M.GOUJEAUD remercie Antoine MAZIN pour l'envoi rapide d'une réponse écrite suite au rendez-vous au moulin de HAIMPS dans la journée. Il demande toutefois une précision sur l'échéance du projet d'aménagement du moulin de HAIMPS.
 - Antoine MAZIN lui répond qu'il est dans la programmation et qu'il devrait être en étude/réalisation dans les 4 ans à venir.

La réunion est clôturée par le Vice-Président à 20h00.



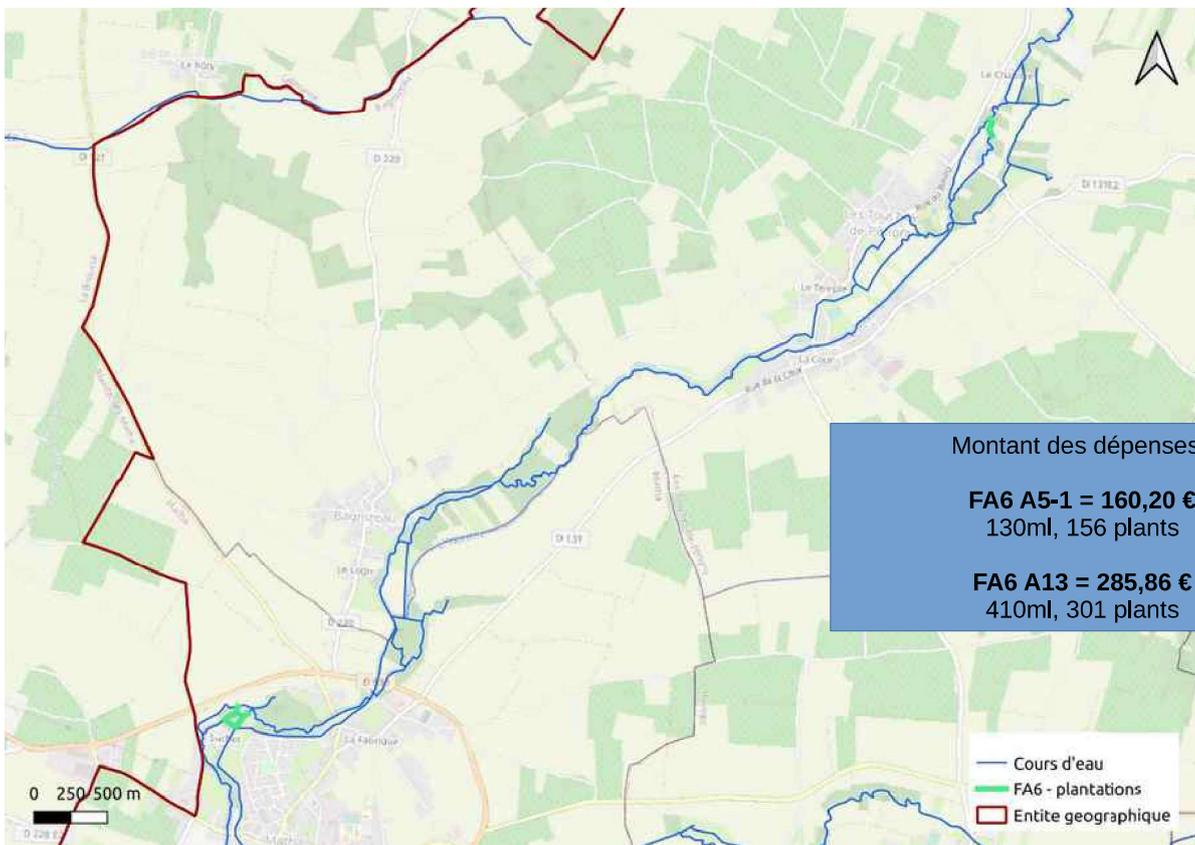
ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE ANTENNE AMONT BRIOU 22/09/2021

- ▶ Point sur les inondations du fleuve Charente
- ▶ **Bilan des travaux effectués**
- ▶ Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels
- ▶ Point sur l'étude de ruissellement à Seigné
- ▶ Présentation des travaux à venir
- ▶ Questions diverses

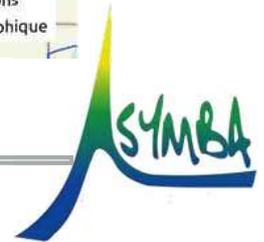
ORDRE DU JOUR

ANTENNE AMONT BRIOU





PLANTATIONS



ANTENNE AMONT BRIOU

SYNTHÈSE DES PÉRIODES D'INTERVENTIONS

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
FA1												
FA2												
FA3												
FA4												
FA5												
FA6												
FA7												
FA8												
FA9												
FA10												
FA12												
FA13												
FA14												
FA15												
FA16												
FA17												

période d'intervention
 interventions proscrites



ANTENNE AMONT BRIOU

- ▶ Point sur les inondations du fleuve Charente
- ▶ Bilan des travaux effectués
- ▶ **Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels**
- ▶ Point sur l'étude de ruissellement à Seigné
- ▶ Présentation des travaux à venir
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR



ANTENNE AMONT BRIOU

Horodateur	Collectivité	NOM Prénom	Commune	Lieu-dit	Rivière	Localisation	DESCRIPTION DU PROBLÈME RENCONTRÉ	DEMANDE DE TRAVAUX SOUHAITÉS	Urgence des travaux
16/11/2020	Mairie THORS	RENAUD Fabrice	THORS	Pont Renoux	Briou	Au niveau du Pont	Deux arbres couchés dans la rivière	entretien courant	
19/11/2020	Mairie CRESSE	MEGRIER Odile	CRESSE		Antenne - Le Fontanioux	1- Du pont des Ames à rejoindre Le Fontanioux 2-Affluent du Fontanioux qui entoure la parcelle AC. 50 3-De l'empelllement de l'Etang en direction "du Pec'hin" (+ urgent) 4- Pont effondré accidentellement par l'exploitant agricole (voir plan et photos)	Nettoyage de la rivière, obstacles divers, branches, troncs		
23/11/2020	Mairie MASSAC	NEAU Monique / ARNAUD Dominique / FILLEUL Michel	MASSAC		Briou	chemin entre le lieu-dit Fontdouce et Massac	Zone sans arbres qui favorise l'invasivité de la rivière et ses berges par "mauvaises herbes" et végétation obstructive	Plantation d'arbres en accompagnement d'une limitation d'un broyage des berges pour recréer un ensemble ombragé	
23/11/2020	Mairie MASSAC	NEAU Monique / ARNAUD Dominique / FILLEUL Michel	MASSAC		Briou	Pont sur le Briou entre la sortie de Massac et Haimps, donnant accès sur la route entre Matha et Aigre - Pont de la prairie - passage engins agricoles et autres	Erosion de la berge en amont du pont - envasement en amont du pont	Renforcement de la berge par pose de grosses pierres (comme fait en aval de ce pont) ou plantation pour arrêter ce phénomène d'érosion	

DEMANDES PONCTUELLES 2020

ANTENNE AMONT BRIOU



Horodateur	Collectivité	NOM Prénom	Commune	Lieu-dit	Rivière	Localisation	DESCRIPTION DU PROBLÈME RENCONTRÉ	DEMANDE DE TRAVAUX SOUHAITÉS	Urgence des travaux
08/07/2021 10:12:03	commune de bazauges	baron jacques	Bazauges	Des Madeleines aux Cherauds	Le Rau		Enherbement du lit de la rivière Lit peu profond. Arbustes récemment plantés perdus dans la végétation Encombrement de la rivière (branches)	En liaison avec les problèmes déçits.	4
25/07/2021 02:46:34	MFR Matha	Sandrine BONNAUD	Matha	Entre MFR et crédit agricole	Bief de l'antenne	Dans le bras entre la MFR et le crédit agricole	Des arbres poussent dans la rivière : à débroussailler	Débroussailler	2
30/07/2021 10:53:23	Les Touches de Périgny	Joël WICIAK (via Alice)	les touches de périgny	lotissement du frêne (à préciser avec Joël)	bief du frêne	entretien (branches dans l'eau et autres) du bras au niveau du lotissement avant que ça arrive au kiosque	branches tombées dans le cours d'eau	enlèvement et entretien	2
03/08/2021 10:05:23	MAIRIE LES TOUCHES DE PERIGNY	WICIAK JOEL	LES TOUCHES DE PERIGNY	La Cour	Bief du Fresne	Il s'agit du cours d'eau en amont du kiosque, le long du lotissement	beaucoup d'embâcles et de la végétation dans le lit de la rivière	Nettoyage	4
19/07/2021 10:03:15	Mairie CRESSE	Odile MEGRIER	CRESSE	Moulin Planchard	Antenne	Déversoir à "Moulin Planchard"	Dégradation de la berge		4
19/07/2021 17:57:00	Mairie BRESDON	Béatrice GEAY	BRESDON	Vinerville	Briou	Source + petit cours d'eau environ petit étang : Lavoir de Vinerville (source) + fossé à suivre	N'a jamais été entretenu depuis des années	Nettoyage et aménagement : visite souhaitée	4
20/07/2021	Mairie Bagnizeau		Bagnizeau		Antenne	Clapet de l'Eglise	embâcle	entretien courant	
20/07/2021	Mairie Bagnizeau		Bagnizeau		Antenne	Clapet de l'Eglise	érosion berge	entretien courant	
13/08/2021	Mairie Saint Ouen La Thene	Pascal DESCHAMPS	Saint Ouen La Thene	Les Rivières	Le Briou	Au niveau du pont	Grosses pierres au fond de la rivière	Nettoyage du fond du Briou	4

DEMANDES PONCTUELLES 2021

ANTENNE AMONT BRIOU



- ▶ Point sur les inondations du fleuve Charente
- ▶ Bilan des travaux effectués
- ▶ Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels
- ▶ **Point sur l'étude de ruissellement à Seigné**
- ▶ Présentation des travaux à venir
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR

ANTENNE AMONT BRIOU



ÉTAT DES LIEUX & CONTEXTE

- Maisons inondées
- PAPI et appel à projet
- Capacités des ouvrages
- Découpage par sous-bassins
- PLUIES
 - Pluie de novembre 2019
 - Pluie décennale
 - Pluie trentennale
 - Coefficients de ruissellements
- AMÉNAGEMENTS
 - Contexte réglementaire et financier
 - Nougeret
 - Fief Chapitre
 - Chez Rangeard
 - les Renardières
 - Villairet
 - le Buisson
- AUTRES ÉTUDES & TRAVAUX

ÉTUDE DE RUISSELLEMENT À SEIGNÉ



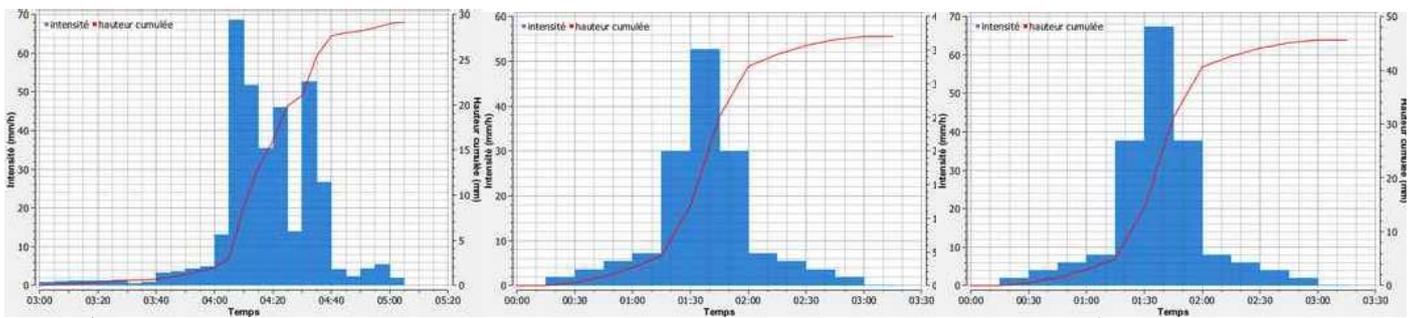
ANTENNE AMONT BRIOU



ÉTUDE DE RUISSELLEMENT À SEIGNÉ



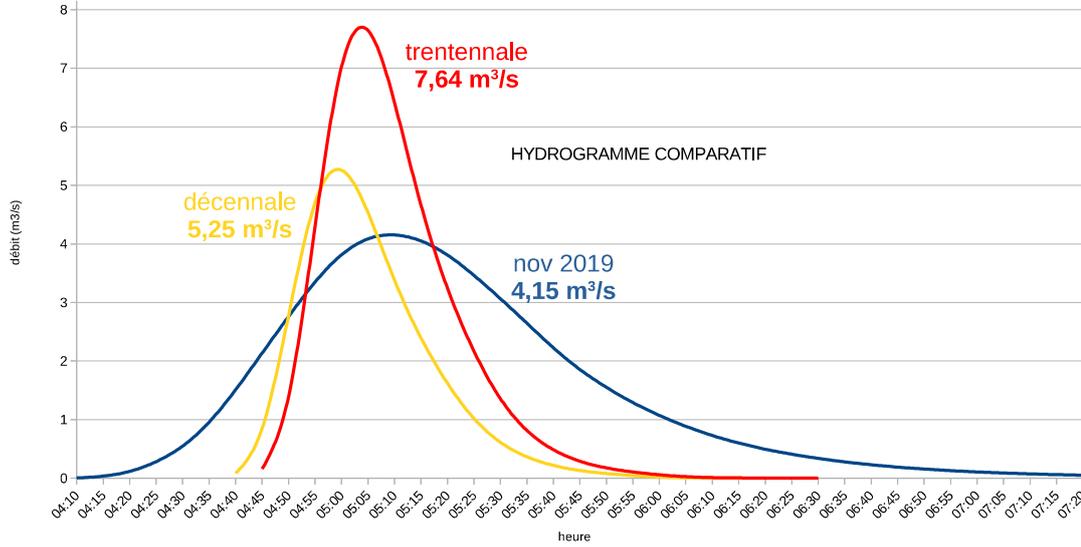
ANTENNE AMONT BRIOU



Nov 2019 : 19,8 mm

P10 : décennale : 29,9 mm

P30 : trentennale : 37,6 mm



TEMPS DE CONCENTRATION
67 minutes

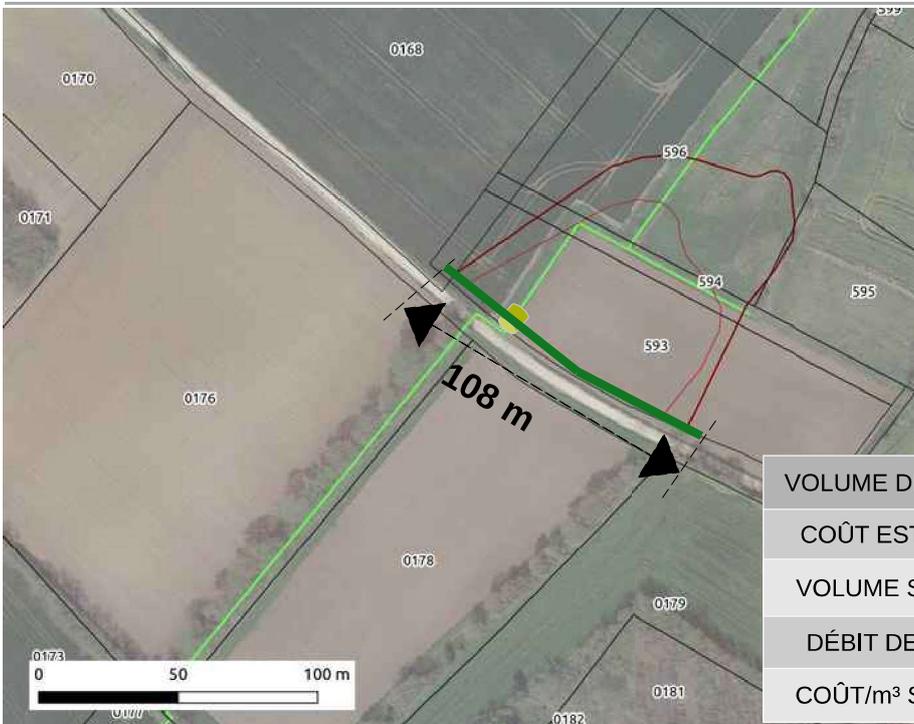
— Nov 2019
— P10 – décennale
— P30 – trentennale

ANTENNE AMONT BRIOU PRÈS DE VILLAIRET



EFFET DE LA RETENUE SUR LA CRUE

	Nov 2019	Décennale 10 ans	Trentennale 30 ans
% des apports du sous bv	100	66	46
% volume Seigné	27	16	11



VOLUME DE TERRE	142 m ³
COÛT ESTIMATIF	9 029 €
VOLUME STOCKÉ	3 600 m ³
DÉBIT DE FUITE	0,962 m ³ /s
COÛT/m ³ STOCKÉ	2,51 €

AMÉNAGEMENTS ANTENNE AMONT BRIOU



CONCERTATION

- Présentation collective
- Réunions individuelles
- Conventionnement

TRAVAUX

- Devis
- Réalisation

ÉTUDE DE RUISSELLEMENT À SEIGNÉ

ANTENNE AMONT BRIOU

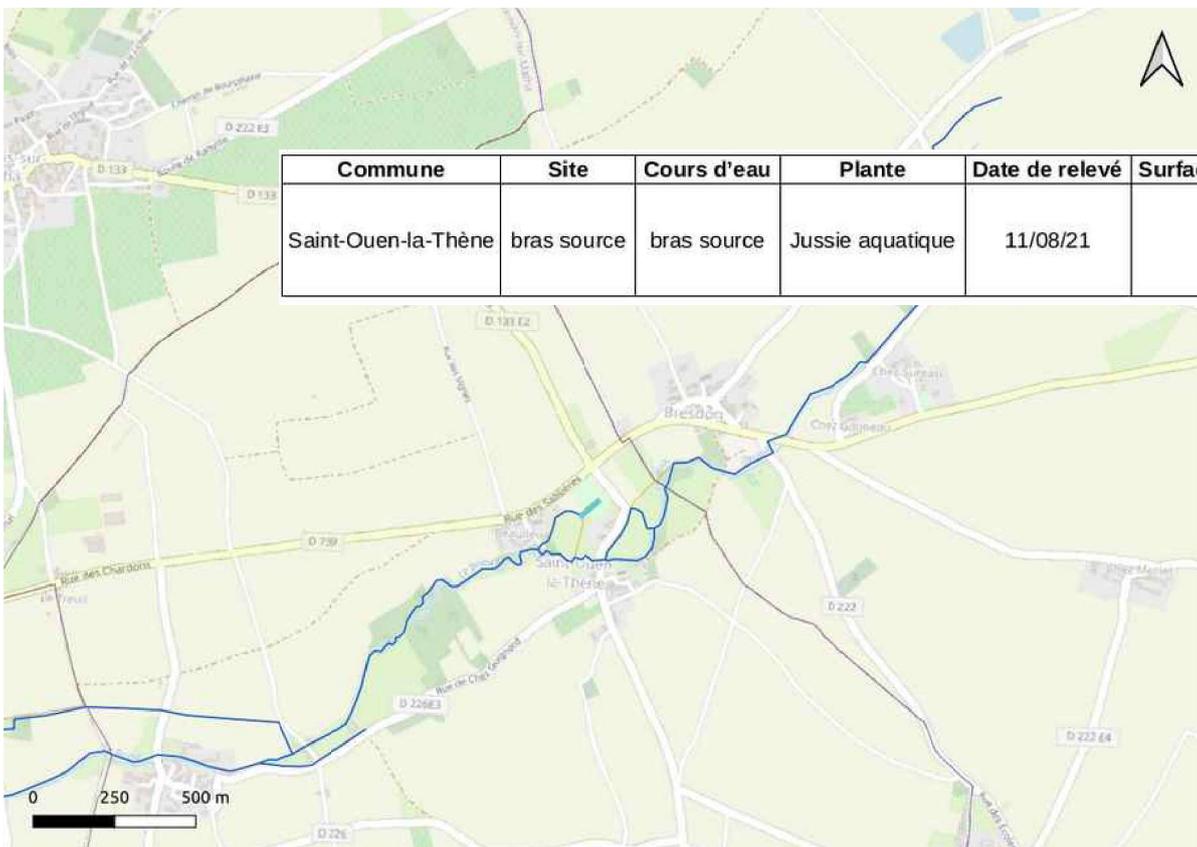


-
- Point sur les inondations du fleuve Charente
 - Bilan des travaux effectués
 - Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels
 - Point sur l'étude de ruissellement à Seigné
 - **Présentation des travaux à venir**
 - Questions diverses

ORDRE DU JOUR

ANTENNE AMONT BRIOU





TRAVAUX SUR PLANTES EXOTIQUES



ANTENNE AMONT BRIOU



ripisylve	présence de plantes exotiques	Briou	B12_et	B12	OB7 – préserver la biodiversité	FA4 – arrachage, écorçage, abatage ou test de techniques	écorçage	erable negundo	mons: erable negundo	29	576
-----------	-------------------------------	-------	--------	-----	---------------------------------	--	----------	----------------	----------------------	----	-----



TRAVAUX SUR PLANTES EXOTIQUES



ANTENNE AMONT BRIOU

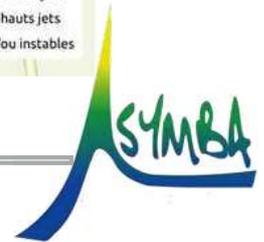
Travaux sur la ripisylve

ripisylve	ripisylve jeune	Echereau	E_nr_3	E	OB8 – assurer la pérennité du peuplement forestier	FA1 – sélectionner et dégager les arbres de hauts jets pour favoriser la strate arborescente	sélection	Fontaine-Chalendray; échereau	1041	1562
-----------	-----------------	----------	--------	---	--	--	-----------	-------------------------------	------	------



TRAVAUX SUR LA RIPISYLVE

ANTENNE AMONT BRIOU



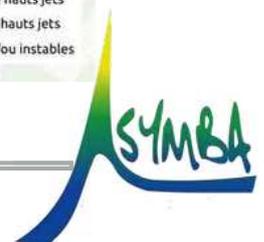
ripisylve	ripisylve vieillissante	Antenne amont	A15_nr_1	A15	OB8 – assurer la pérennité du peuplement forestier	FA2 – sélection et ou recépage des arbres de hauts jets pour installer une strate arbustive	sélection	moulin de jedy	608	1824	
ripisylve	ripisylve vieillissante	Antenne amont	A18_nr_1	A18				recépage et sélection	env. Chabrignac	924	2200
ripisylve	ripisylve vieillissante	Briou	B5_nr_1	B5					tout	2077	5200

ripisylve	quelques embâcles	Antenne amont	A15_nr_2	A15	OB4 – rétablir le libre écoulement	FA3 – sélection et enlèvement des embâcles gênants et/ou instables	enlèvement des embâcles instables	environ jedy	2512	3000
-----------	-------------------	---------------	----------	-----	------------------------------------	--	-----------------------------------	--------------	------	------



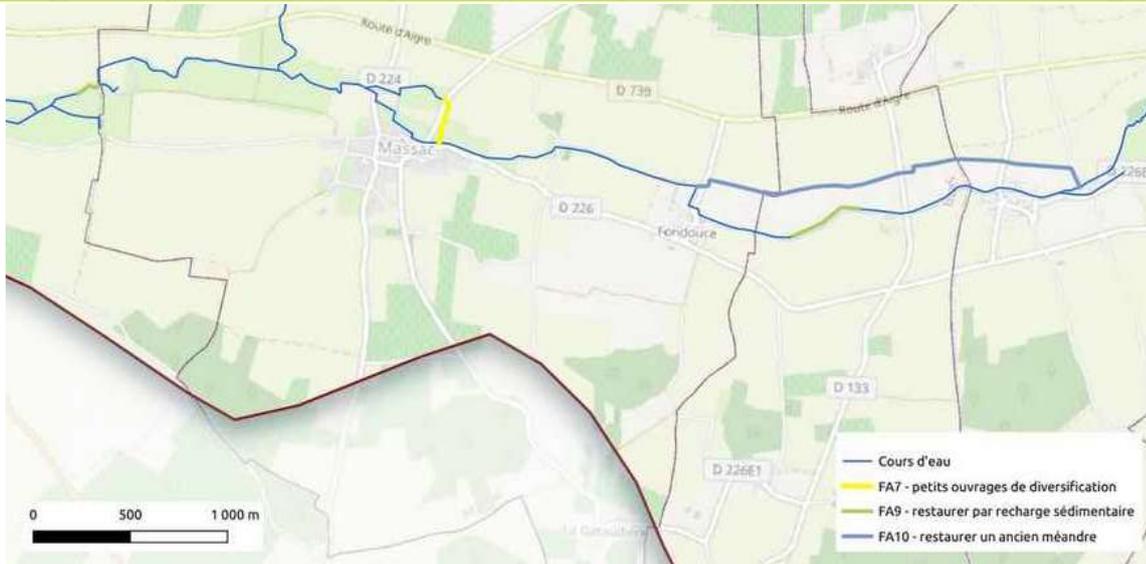
TRAVAUX SUR LA RIPISYLVE

ANTENNE AMONT BRIOU



Travaux d'hydromorphologie

diversité lit mineur	sédimentation et/ou faciès homogènes	Briou	B0_5_nd	B0_5	OB6 – restaurer la dynamique fluviale	FA7 – diversification des habitats	petits ouvrages de diversification	massac cours amont	241	4000
morphologie	modification du tracé historique	Briou	B0_4_nm	B0_4	OB5 – lutter contre l'incision du lit	FA9-1 – restauration par création d'un profil d'équilibre dynamique	création de succession de micro-seuils	moulin blanc	378	6000
morphologie	modification du tracé historique	Briou	B2_nm	B2				grande fosse	122	1600

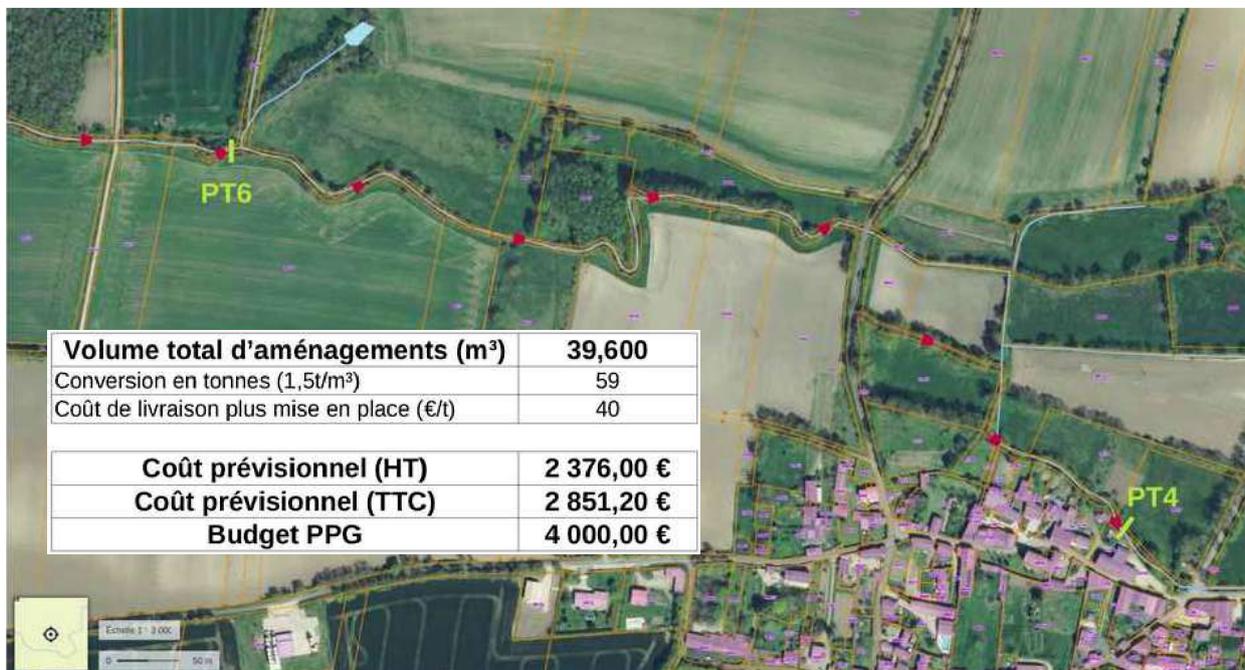


TRAVAUX D'HYDROMORPHOLOGIE

ANTENNE AMONT BRIOU



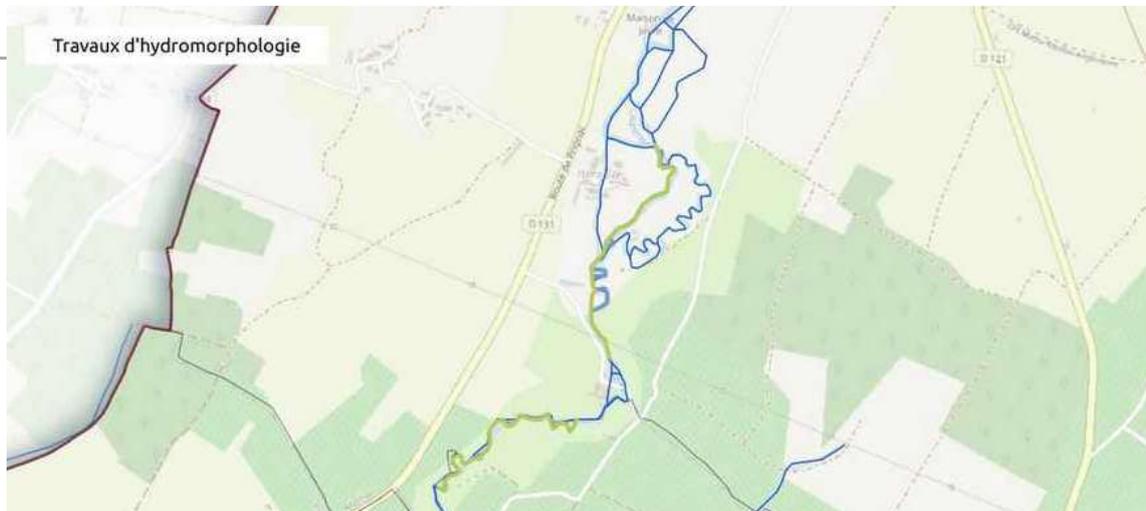
Briou à Massac



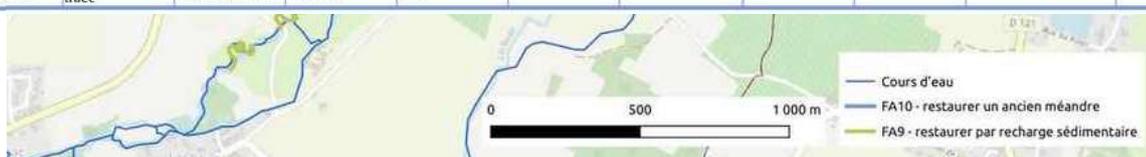
TRAVAUX D'HYDROMORPHOLOGIE

SOLOIRE





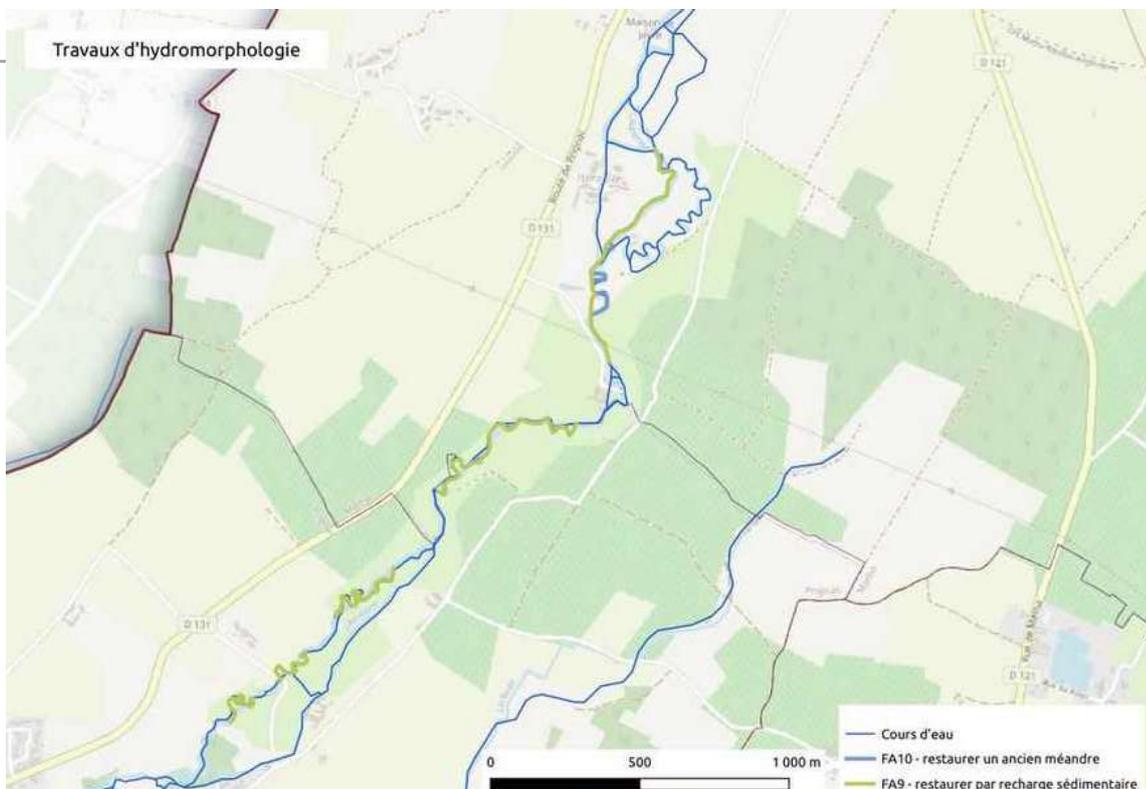
diversité lit mineur	sédimentation et/ou faciès homogènes	Antenne amont	A16_nd_1	A16	OB6 – restaurer la dynamique fluviale	FA10 – restaurer, recréer ou remettre en eau l'ancien cours méandré	favoriser l'écoulement dans le cours principal	méandres héritolle	451	9000
diversité lit mineur	substrat argile	Antenne amont	A16_nd_3	A16						
morphologie	rectification du tracé	Antenne amont	A16_nm	A16						



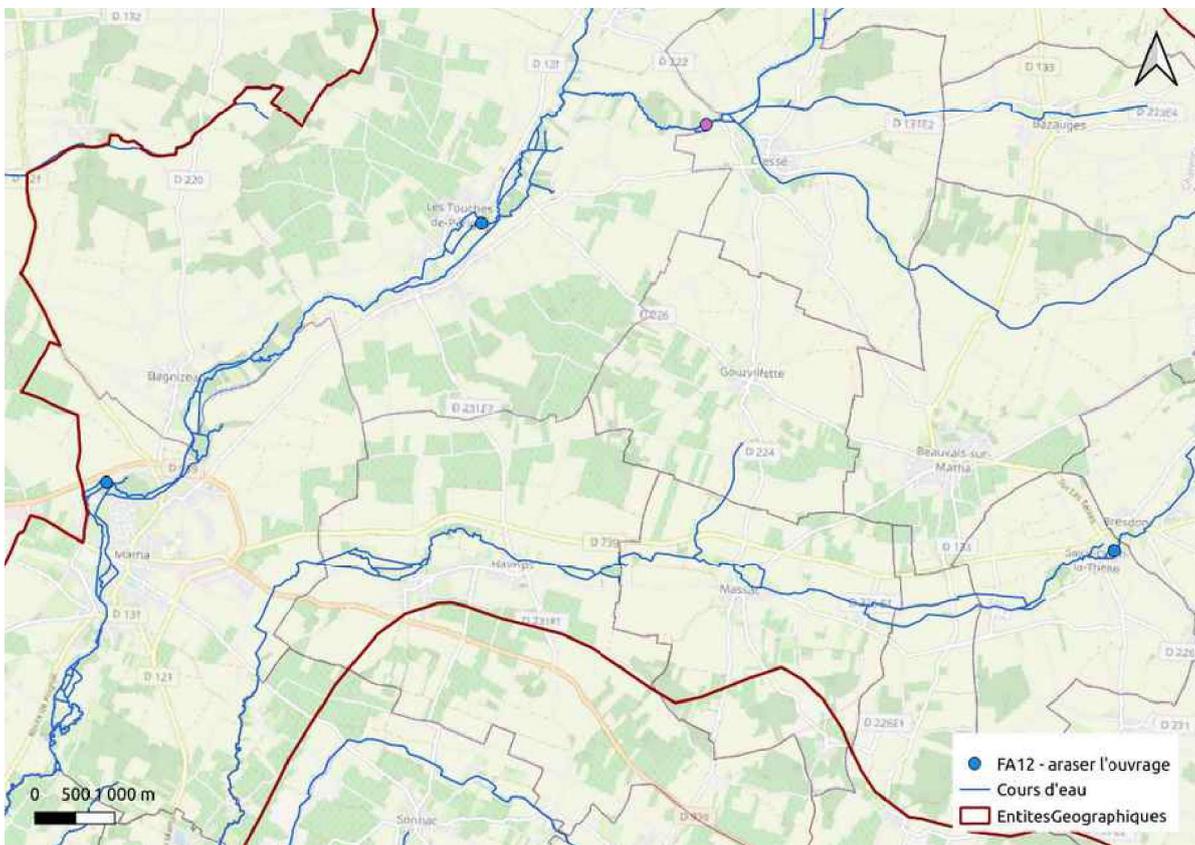
TRAVAUX D'HYDROMORPHOLOGIE



ANTENNE AMONT BRIOU



morphologie	rectification du tracé	Antenne amont	A17_nm	A17	OB5 – lutter contre l'incision du lit	FA9-1 – restauration par création d'un profil d'équilibre dynamique	création de succession de micro-seuils	aval archambaud	1 545	11200
morphologie	rectification du tracé	Antenne amont	A18_nm_1	A18				env. Chabrignac	1025	14400
morphologie	affleurement du substratum	Antenne amont	A16_nd_6	A16		FA9-2 – restauration par recharge sédimentaire passive		héritolle	915	4575



TRAVAUX SUR OUVRAGES – PHASES 1 & 2

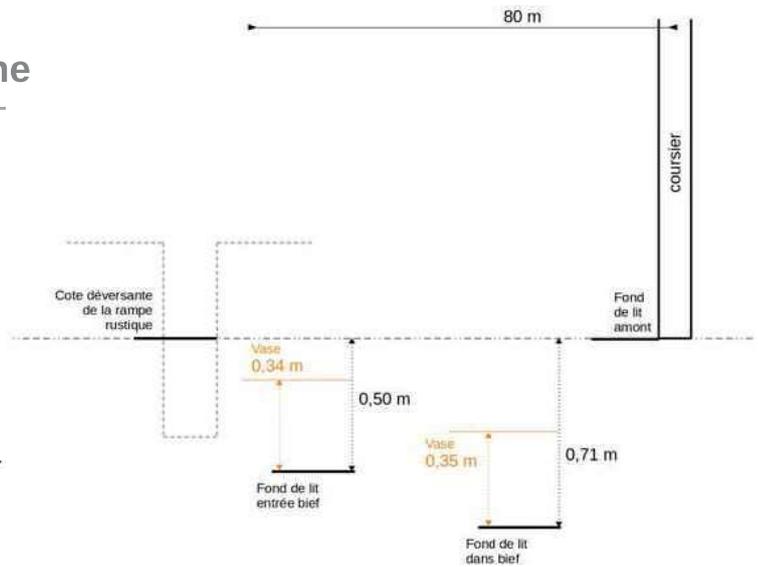


SOLOIRE

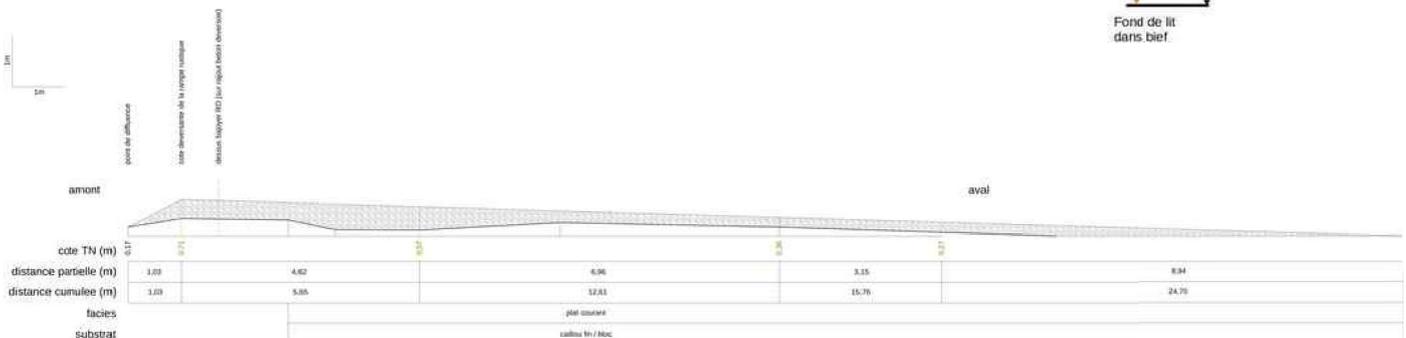
Moulin de Saint-Ouen-la-Thène

Volume total d'aménagements (m³)	25,515
Conversion en tonnes (1,5t/m³)	38
Coût de livraison plus mise en place (€/t)	40

Coût prévisionnel (HT)	1 530,90 €
Coût prévisionnel (TTC)	1 837,08 €



Profil en long PROJET Briou aval ouvrage

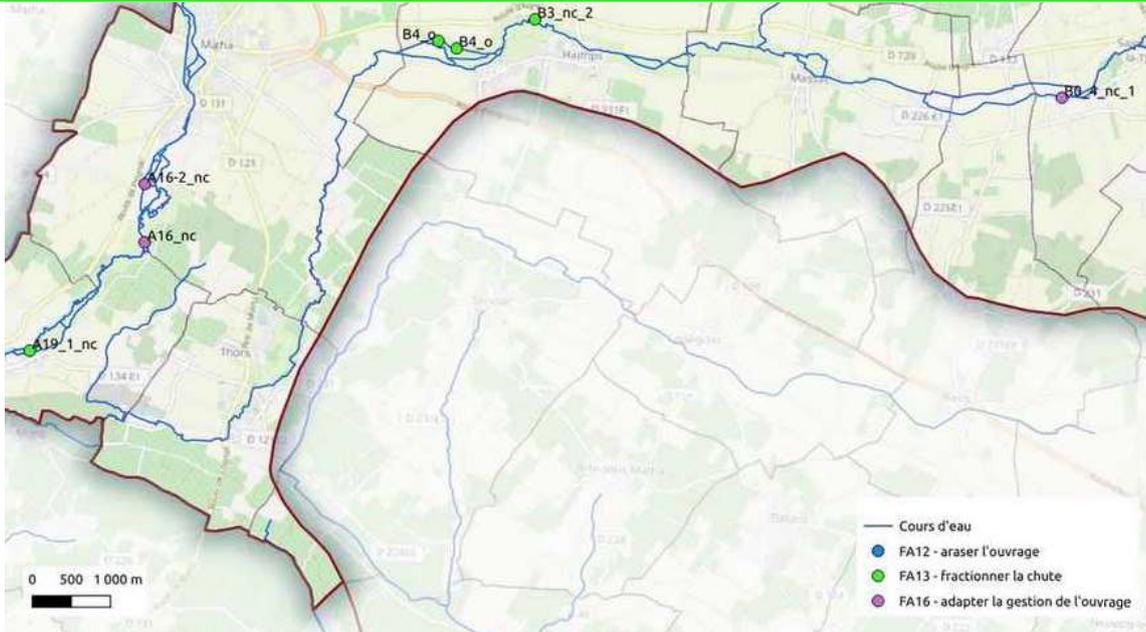


TRAVAUX SUR OUVRAGES – PHASES 1 & 2



SOLOIRE

continuité biologique	franchissement piscicole très difficile + remou sédimentaire avéré	Antenne amont	A19_1_nc	A19-1	OB1 – rétablir la continuité écologique	FA13 – fractionner la chute pour restaurer la continuité écologique	création de succession de micro-seuils	madriers de répartition du moulin de la chaume	1	5000
continuité biologique	remou sédimentaire avéré	Briou	B3_nc_2	B3	OB3 – rétablir la transparence sédimentaire			madriers prairie de l'alleu	1	300
continuité biologique	ouvrage en mauvais état	Briou	B4_o	B4	OB1 – rétablir la continuité écologique			madriers fontaine du merle blanc	1	300



TRAVAUX SUR OUVRAGES – PHASE 3

ANTENNE AMONT BRIOU



TRAVAUX SUR OUVRAGES – PHASE 3

ANTENNE AMONT BRIOU



BILAN DU PREVISIONNEL

Type d'intervention	Statut	Montant
diversification FA7	concertation (B0-5)	4 000 €
hydromorphologie FA9	étude	37 775 €
hydromorphologie FA10	étude	9 000 €
ripisylve FA1/FA2/FA3	prospection travaux	13 786 €
ripisylve FA6	prospection concertation travaux	9 650 €
invasives FA4/FA8	prospection travaux	684 €
travaux sur ouvrage (ph1&2)	travaux (B0-2)	5 000 €
FA12 / FA13	étude (A1, A6-1, A13-1)	34 400 €
travaux sur ouvrage (ph3)	étude (A19-1, B3, B4)	5 600 €
FA12 / FA13		
ponctuel	prospection travaux	14 541 €
FA15		
TOTAL		134 436 €



- ▶ Point sur les inondations du fleuve Charente
- ▶ Bilan des travaux effectués
- ▶ Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels
- ▶ Point sur l'étude de ruissellement à Seigné
- ▶ Présentation des travaux à venir
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR

ANTENNE AMONT BRIOU





COMPTE-RENDU RÉUNION D'ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE DANDELLOT - SAUDRENNE

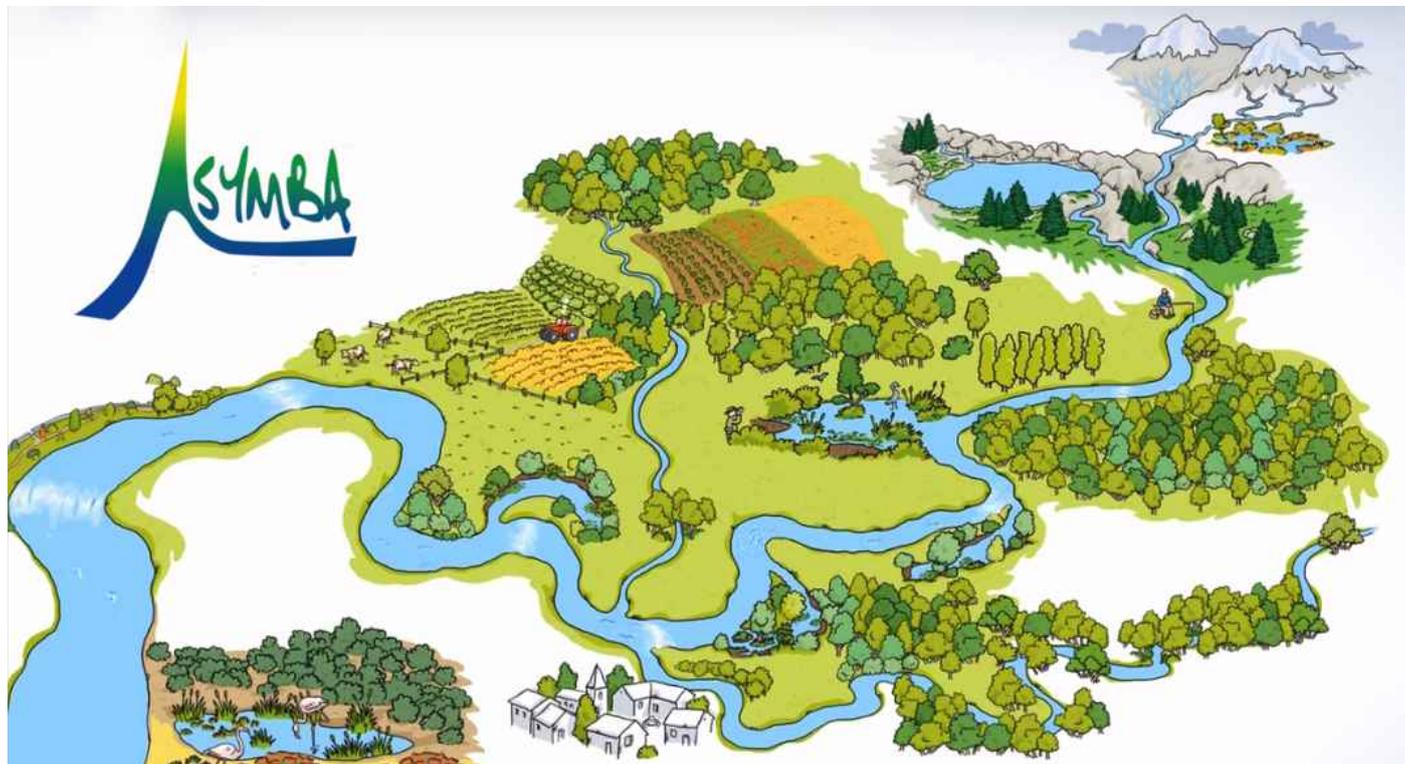
Le 21/09/2021 18:00 à Aujac

Présents :

- Gérard LAMIRAUD, délégué titulaire pour la commune de Courcerac, vice président du SYMBA
- Jacky CROIZET, référent titulaire pour la commune d'Aujac
- Michel BUREAU, référent suppléant pour la commune d'Aujac
- Bruno SOGUES, délégué titulaire pour la commune d'Aujac
- Jean-Claude CAILLAULT, délégué titulaire pour la commune d'Authon-Ébeon
- Patrick GOUINAUD, référent titulaire pour la commune de Bercloux
- Pierre ARNAUD, maire de Blanzac-Lès-Matha
- Serge BERNET, maire de La Brousse
- Sammie TALLERIE (technicienne rivières SYMBA)

Demandes et informations ponctuelles et questions diverses :

- M. BERNET, informe la technicienne de rivière que le moulin de l'étang situé sur la commune de la Brousse sur le cours de la Saudrenne a été vendu. Il faudra donc envisager de rencontrer les nouveaux propriétaires avant de réaliser les aménagements au niveau de l'ouvrage de répartition entre le cours bas et le bief. De plus, il informera Sammie TALLERIE de la prochaine date de conseil municipal pour qu'une présentation de ces travaux puisse avoir lieu.
- M. CAILLAULT, demande quelle est la réglementation concernant l'entretien de fossé, est ce au propriétaire ou à la commune ?
 - La technicienne informe que dans le cas d'un fossé ou d'un cours d'eau, le propriétaire à l'obligation d'entretien sur sa parcelle. En revanche il convient de vérifier si ce fossé n'a pas été inventorié en cours d'eau par les services de la DDTM17. Le lien d'accès à la carte en ligne lui sera envoyé par mail (http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/116/ML_Cours_d_eau_hors_marais017_L93.map)
- M. GOUINAUD, indique que la Guienne entre Authon et Bercloux au lieu-dit Chez Duranceau est encombrée par la ripisylve dense et embroussaillée. Sammie TALLERIE indique qu'elle l'avait aussi constaté lors des relevés d'assecs au niveau du pont du lieu-dit et que ce tronçon était programmé en entretien courant pour la phase 3.
- La technicienne a également été informée que l'Auriou entre chez Gaudin et Bardon présente plusieurs fuites qu'il conviendrait de colmater. Une visite de ce secteur sera réalisée.

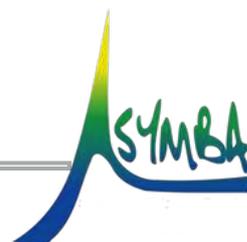


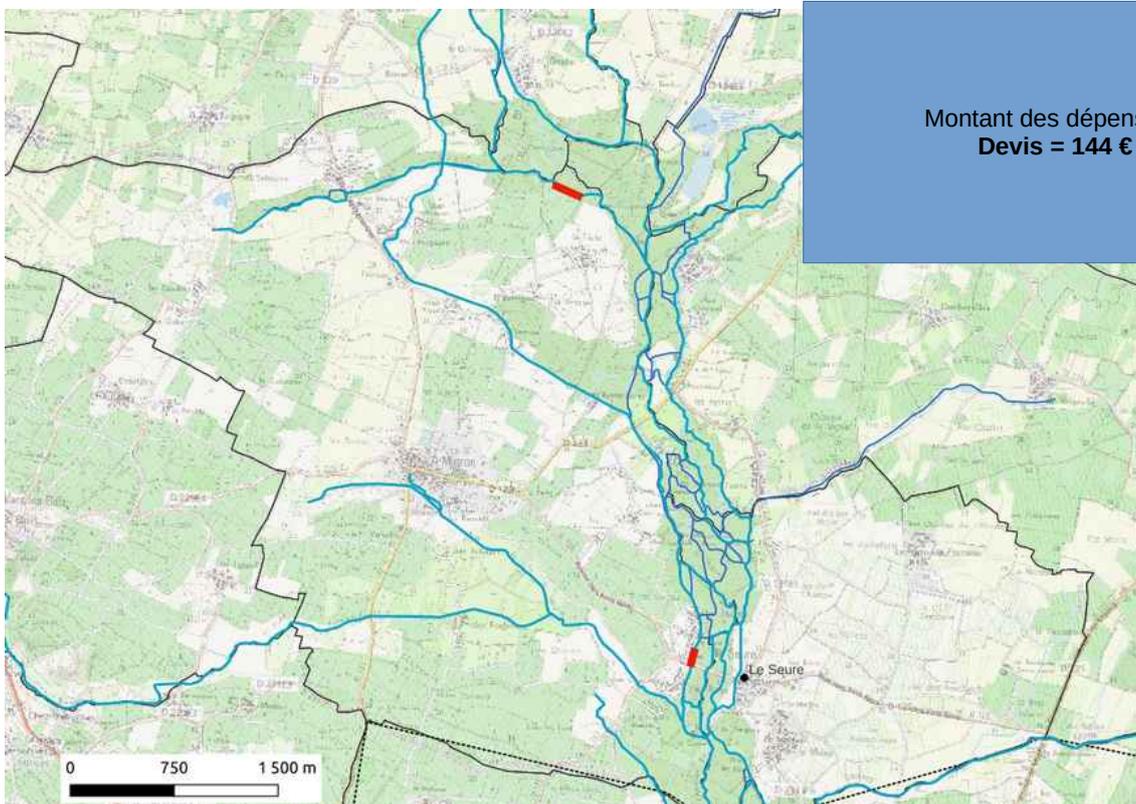
ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE DANDELOT-SAUDRENNE 21/09/2021

- ▶ Point sur la crue du fleuve Charente
- ▶ **Bilan des travaux effectués**
- ▶ Présentation des travaux à venir
- ▶ Étude de ruissellement
- ▶ Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR

DANDELOT SAUDRENNE

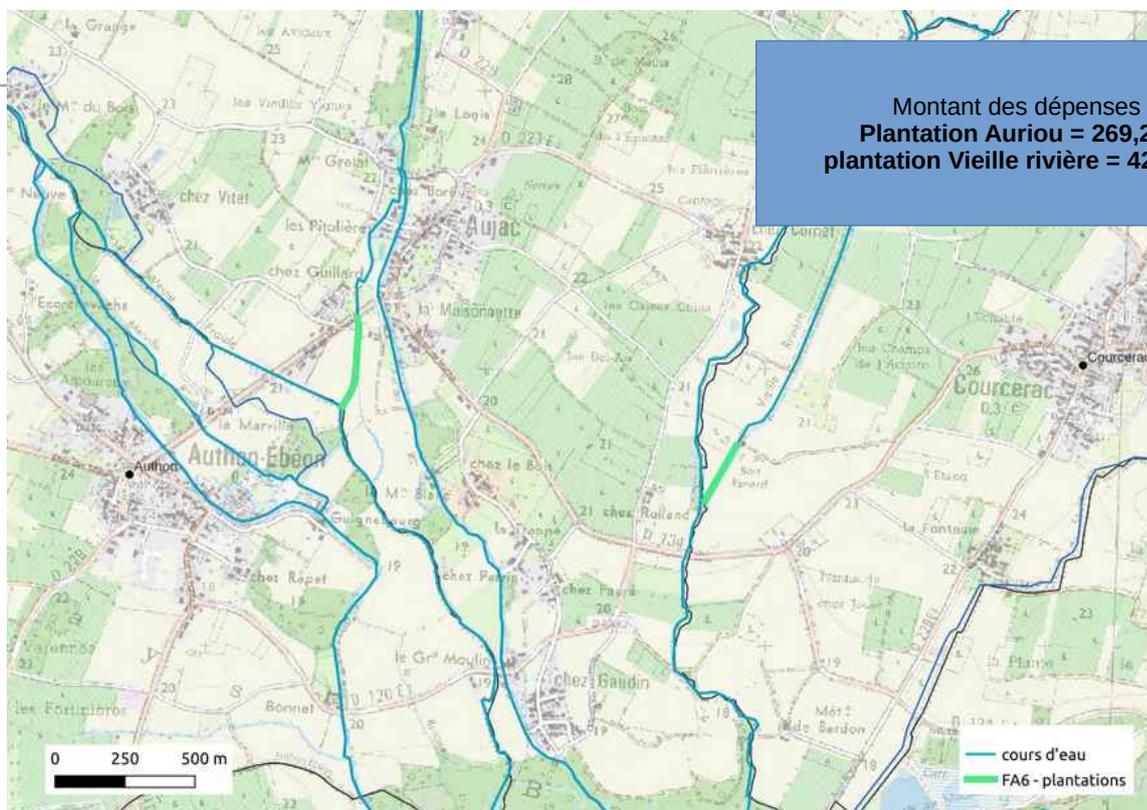




Montant des dépenses :
Devis = 144 €

TRAVAUX SUR PLANTES EXOTIQUES

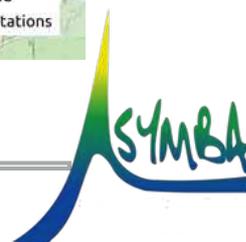
DANÉLOT-SAUDRENNE



Montant des dépenses :
Plantation Auriou = 269,20 €
plantation Vieille rivière = 427,35 €

TRAVAUX SUR LA RIPISYLVE

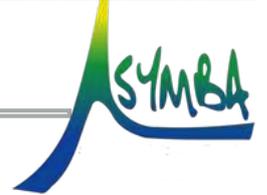
DANÉLOT-SAUDRENNE



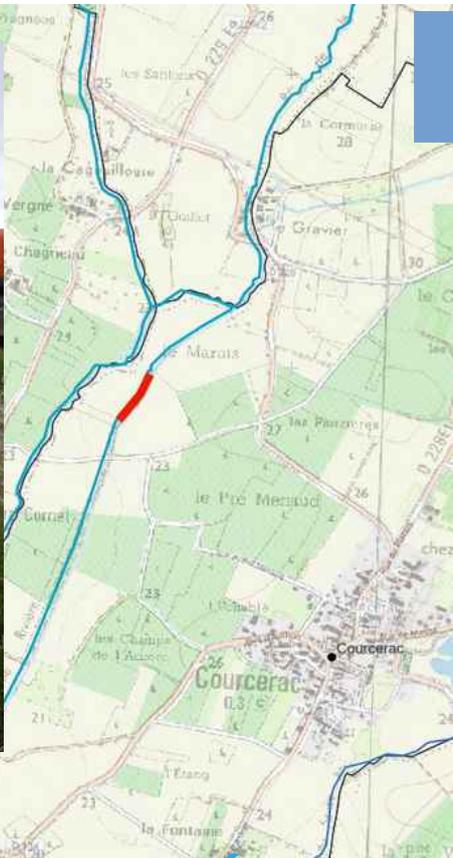
ENTRETIEN A PRÉVOIR



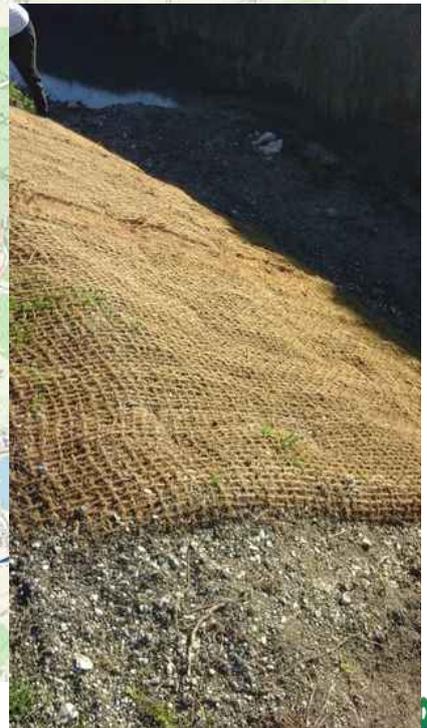
TRAVAUX SUR LA RIPISYLVE



DANDELLOT-SAUDRENNE



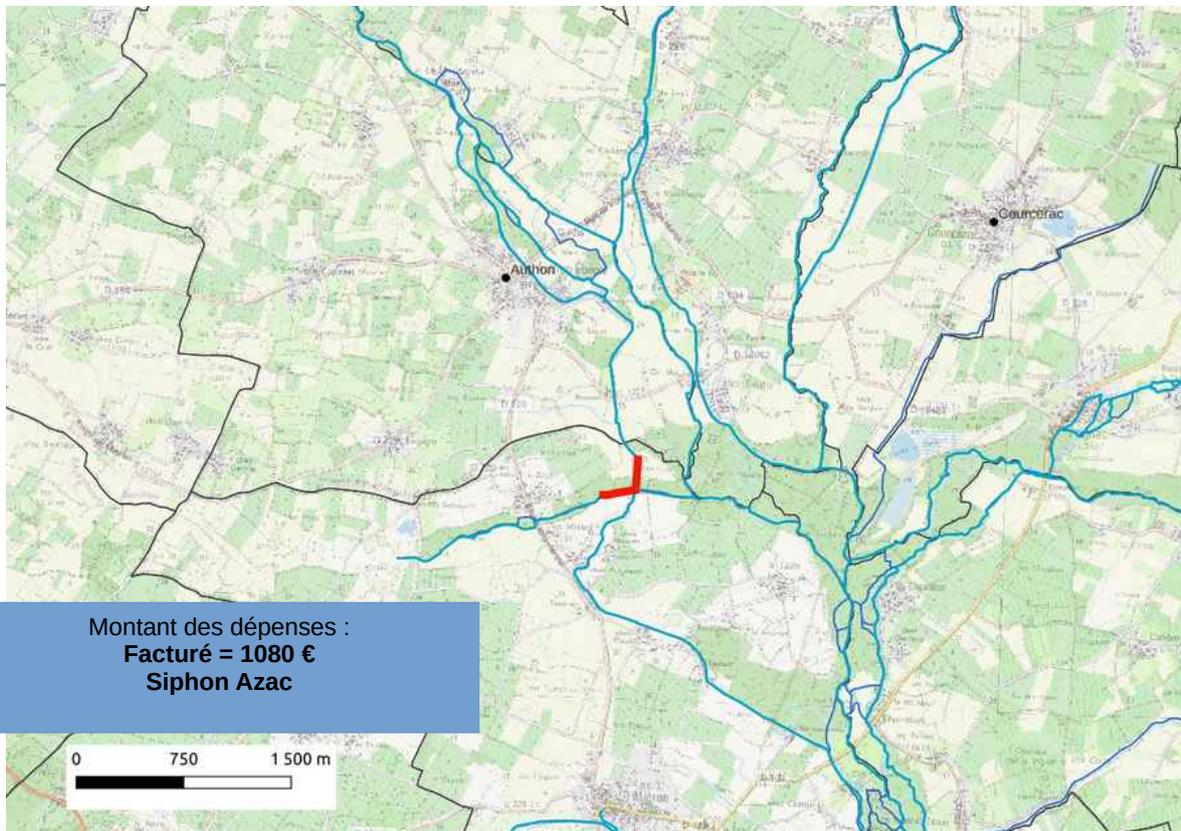
Montant des dépenses :
Facturé reprise de berge = 210 €
Facturé pose géotextile = 324 €



TRAVAUX EFFECTUÉS

DANDELLOT-SAUDRENNE





Montant des dépenses :
Facturé = 1080 €
Siphon Azac

TRAVAUX EFFECTUÉS

DANDELOT-SAUDRENNE



TRAVAUX EFFECTUÉS

DANDELOT-SAUDRENNE





TRAVAUX EFFECTUÉS

DANDELLOT-SAUDRENNE



DANDELLOT-SAUDRENNE



SYNTHÈSE DES PÉRIODES D'INTERVENTIONS

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
FA1												
FA2												
FA3												
FA4												
FA5												
FA6												
FA7												
FA8												
FA9												
FA10												
FA12												
FA13												
FA14												
FA15												
FA16												
FA17												

 période d'intervention
 interventions proscrites

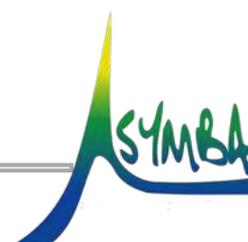


DANDELOT-SAUDRENNE

- ▶ Point sur la crue du fleuve Charente
- ▶ Bilan des travaux effectués
- ▶ **Présentation des travaux à venir**
- ▶ Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR

DANDELOT SAUDRENNE



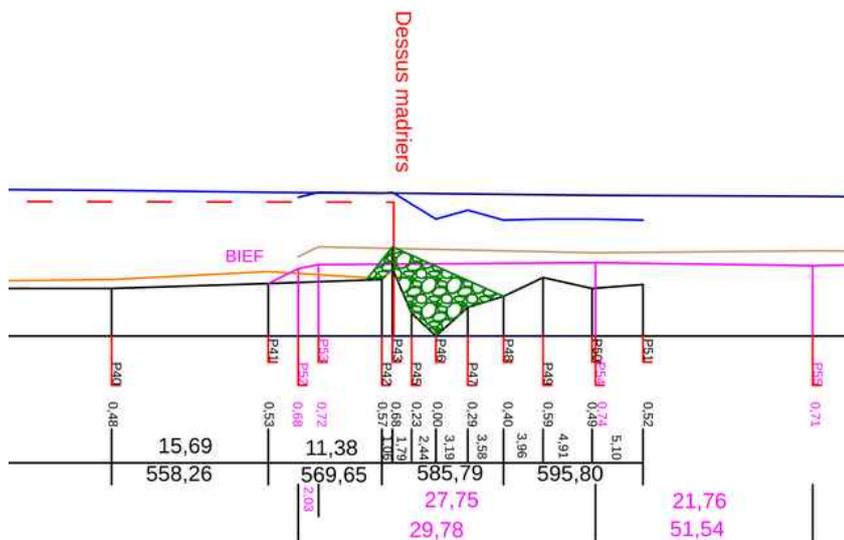
Saudrenne



PH2 : TRAVAUX DE DIVERSIFICATION SYMBA

DANDELOT-SAUDRENNE

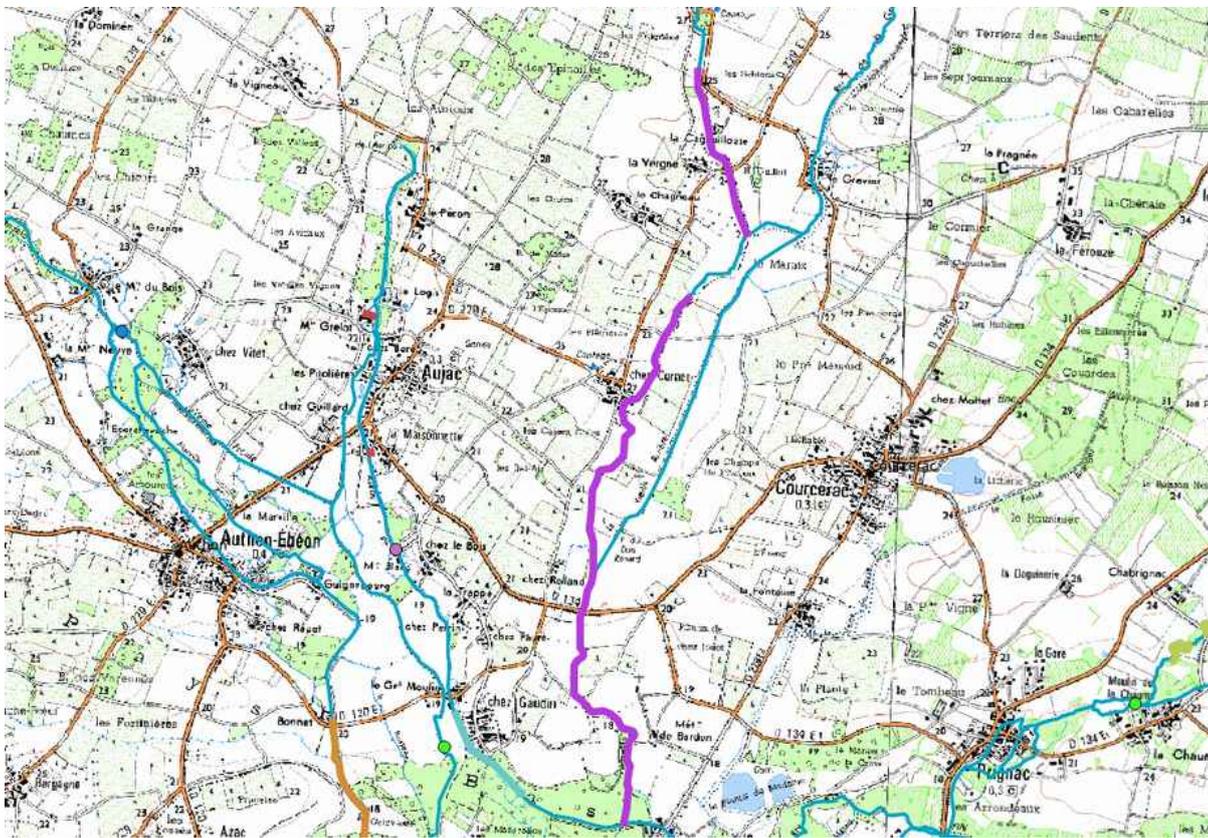
Saudrenne – Moulin de l'étang



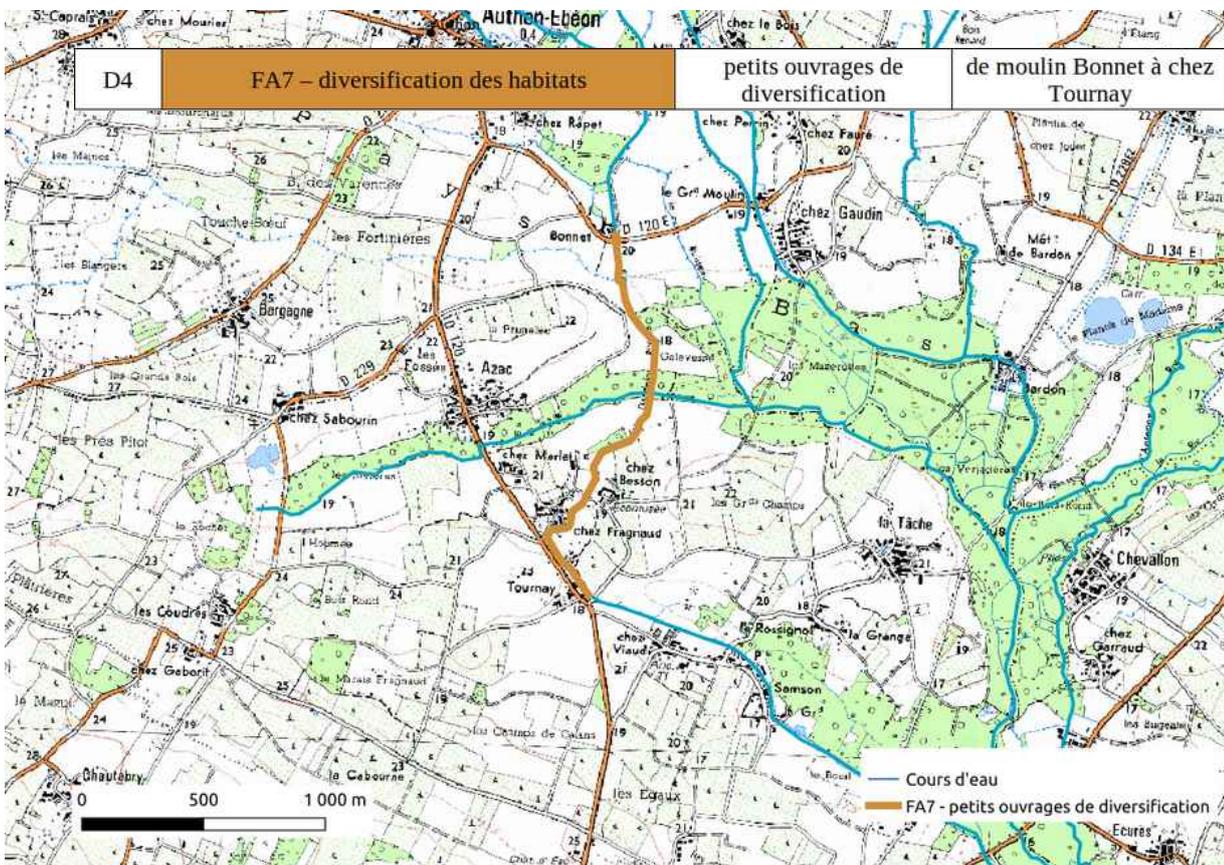
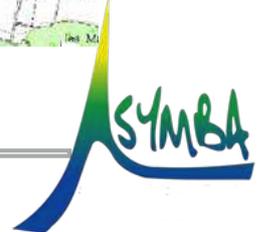
SAUDRENNE – moulin de l'étang

TRAVAUX SUR OUVRAGE PHASE 2 SYMBA

DANDELOT-SAUDRENNE



S12	FA15 – entretenir la ripisylve	sélection	tout	865
S14	FA1 – sélectionner et dégager les arbres de hauts jets pour favoriser la strate arborescente	sélection	tout	4667
GU1	FA15 – entretenir la ripisylve	entretien courant	tout	3237
GU2	FA15 – entretenir la ripisylve	entretien courant	tout	1105
	FA15 – entretenir la ripisylve	entretien courant	tout	6374



D4	FA7 – diversification des habitats	petits ouvrages de diversification	de moulin Bonnet à chez Tournay	20100
----	------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	-------

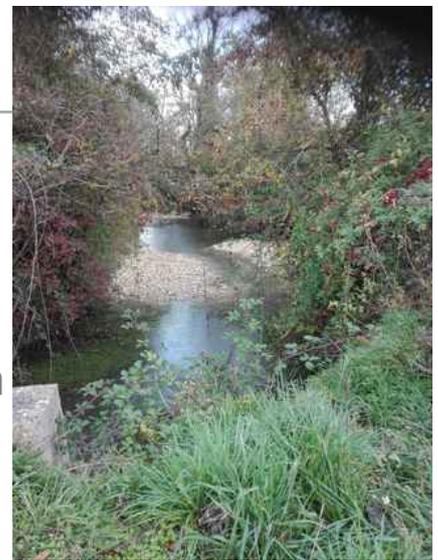
TRAVAUX D'HYDROMORPHOLOGIE

DANDELLOT-SAUDRENNE

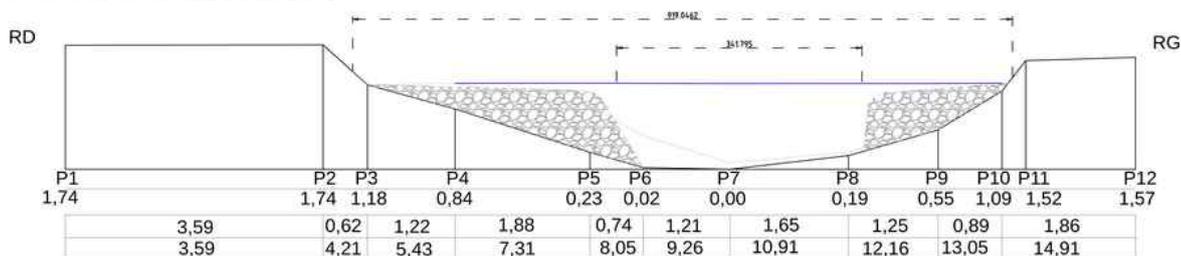


Dandelot- diversification des habitats

- 1600 mètres de linéaire à diversifier
- 14 banquettes de 8 mètres de long
- Volume total de matériaux = 293 m³
- Aménagements réalisés en calcaire 6-120 mm
- Coût prévisionnel = 20 100 €
- COPIL local : 14/09/21

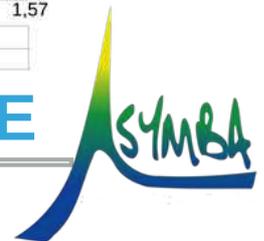


Profil en travers n°2 - PROJET Banquette



TRAVAUX D'HYDROMORPHOLOGIE

DANDELOT-SAUDRENNE



Dandelot- diversification des habitats – Appel à projet Renaturation



DANDELOT-SAUDRENNE

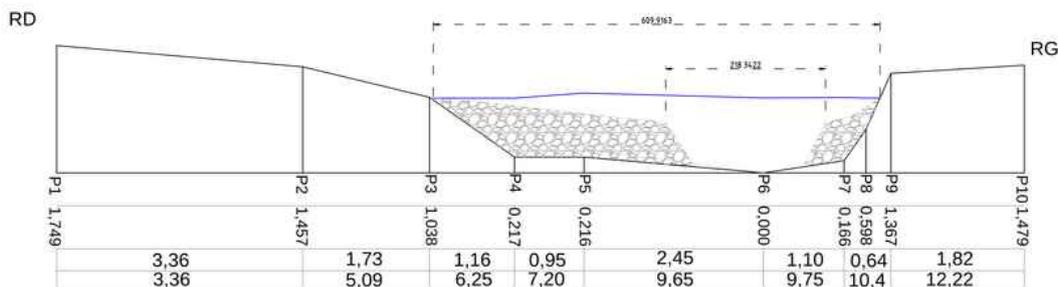


Dandelot- diversification des habitats

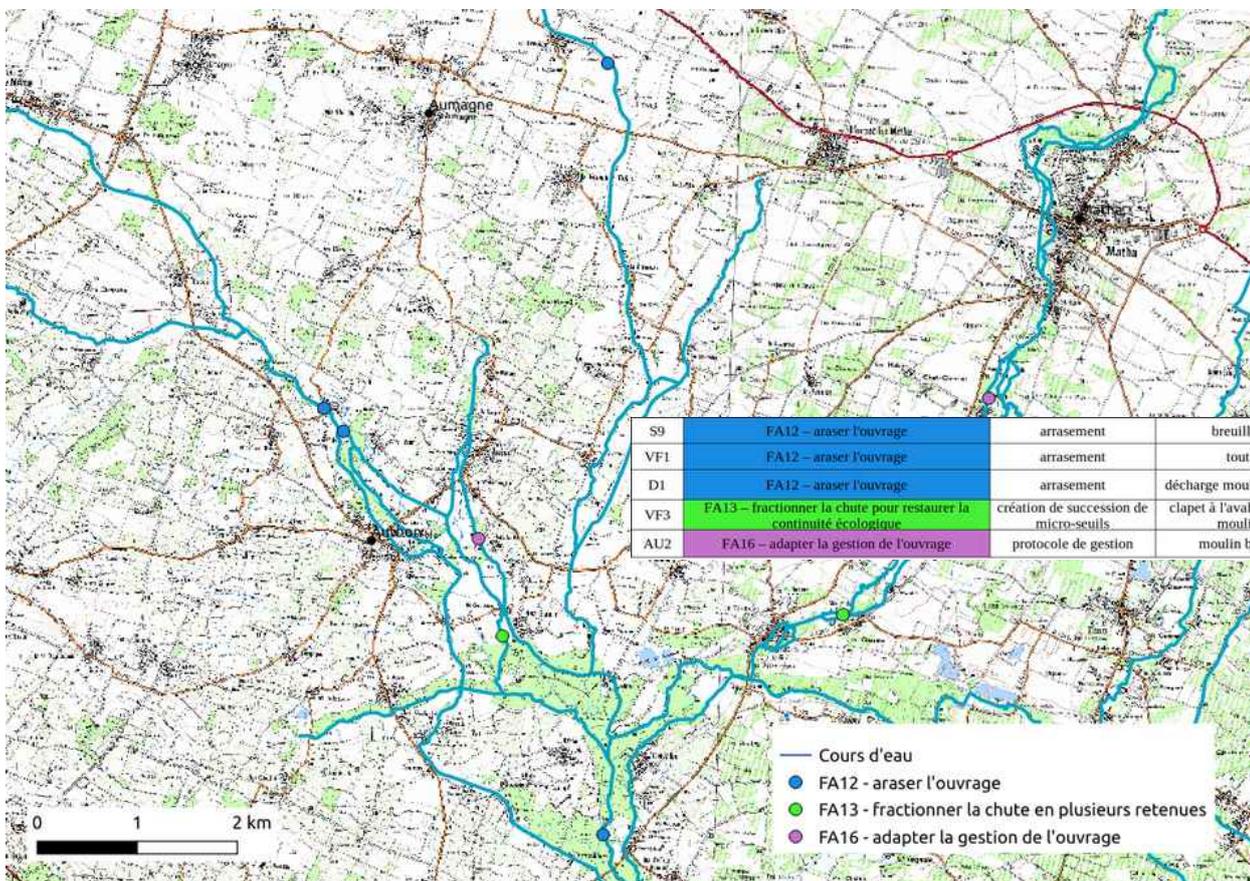
- 400 mètres de linéaire à diversifier
- 12 banquettes de 8 mètres de long
- Volume total de matériaux = 220 m³
- Aménagements réalisés en calcaire 6-120 mm
- Coût estimatif : 15 067€
- COPIL local : 23/09/21



PT1 - PROJET BANQUETTE



DANDELOT-SAUDRENNE



TRAVAUX SUR OUVRAGES

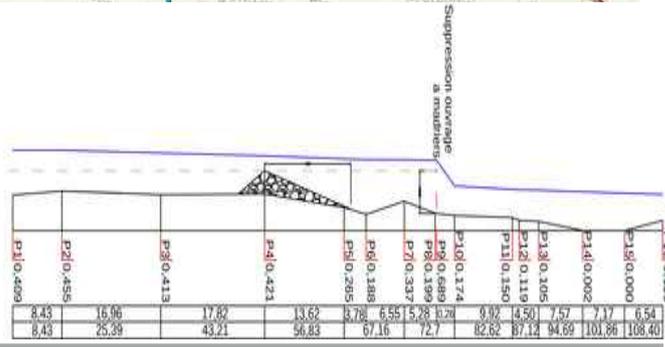
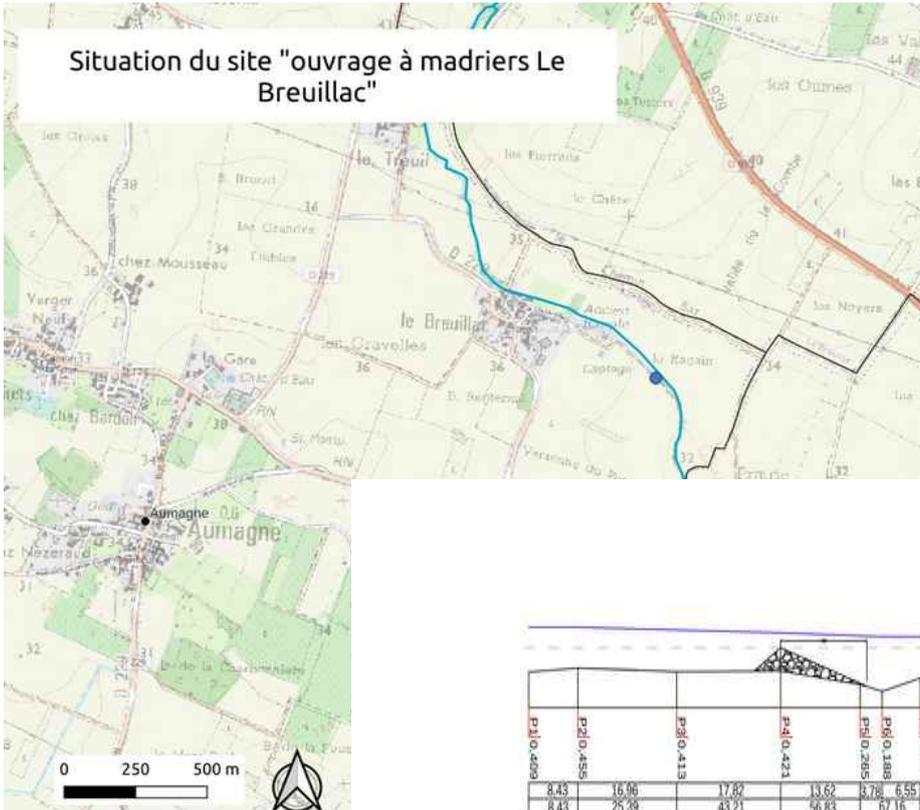
DANDELOT-SAUDRENNE



Saudrenne – S9 Le Breuillac

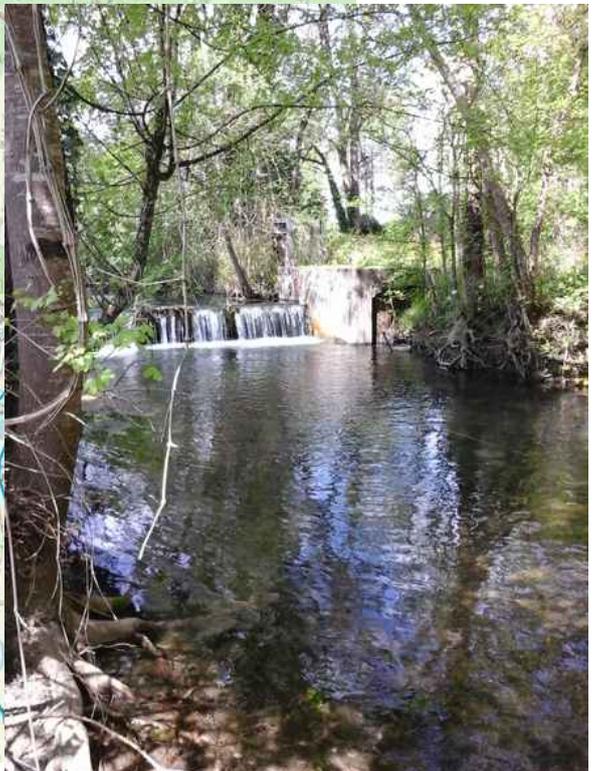


Situation du site "ouvrage à madiers Le Breuillac"



DANDELLOT-SAUDRENNE

Veine Froide – VF1 Clapet répartition Dandelot Saudrenne



TRAVAUX SUR OUVRAGES

DANDELLOT-SAUDRENNE



-
- ▶ Point sur la crue du fleuve Charente
 - ▶ Bilan des travaux effectués
 - ▶ Présentation des travaux à venir
 - ▶ **Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels**
 - ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR

CORAN BOURRU



-
- ▶ Point sur la crue du fleuve Charente
 - ▶ Bilan des travaux effectués
 - ▶ Présentation des travaux à venir
 - ▶ Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels
 - ▶ **Questions diverses**

ORDRE DU JOUR

CORAN BOURRU





DROITS ET DEVOIRS DES RIVERAINS DE COURS D'EAU

Un Plan de Gestion des Rivières a été élaboré et mis en application par le SYMBA¹ afin de restaurer et entretenir les cours d'eau de l'ensemble des bassins de l'Antenne, de la Soloire et du Coran. Cette programmation permet d'organiser les interventions dans le temps, de coordonner les travaux et de pouvoir bénéficier de financements externes : Agence de l'Eau, Région et Départements.

Le travail réalisé par le SYMBA ne se substitue pas aux droits et aux devoirs des propriétaires riverains.

Le propriétaire riverain dispose d'un droit de propriété : lorsqu'un cours d'eau délimite deux propriétés, chaque riverain est propriétaire de la berge et du fond du lit du cours d'eau jusqu'à sa moitié. Il bénéficie par ailleurs d'un droit d'usage de l'eau limité aux besoins domestiques (arrosage, abreuvement, prélèvement < à 1000 m³/an) à condition de préserver un débit minimum pour l'équilibre du cours d'eau.

En contrepartie, le propriétaire riverain a l'**obligation d'entretenir régulièrement le cours d'eau** (Art. L215-14 du Code de l'Environnement) afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Cet entretien régulier se traduit par des **actions légères, ponctuelles et régulières** :

- enlèvement des embâcles et débris flottants ou non
- élagage ou recépage de la végétation des rives (ripsylve)

Il est important de faire **attention aux périodes d'interventions**.

Les embâcles (accumulation de bois morts) d'origine naturelle peuvent constituer un support pour la faune (zone de repos piscicole, support de ponte, source d'alimentation,...) et sont à conserver. En règle générale peuvent être enlevés ceux localisés qui représentent un risque d'aggravation de crue, d'érosion de berge, de perturbation d'ouvrage ou d'accumulation de déchets.



Une ripisylve fonctionnelle est composée de diverses essences locales, adaptées aux milieux, avec une diversité dans les âges et les strates (arborescentes et arbustives). Son entretien régulier contribue à la richesse et à l'équilibre du milieu. Ces interventions doivent **se limiter à des coupes sélectives** : arbres instables, exploitables ou appartenant à des espèces non autochtones voire envahissantes (robinier faux acacia, érable négundo,...). Le **système racinaire est prépondérant dans le maintien des berges**, il faut donc proscrire les coupes à blanc, le sur-entretien par broyage et enlèvement systématique ainsi que le dessouchage. Le désherbage chimique et l'usage de pesticides est strictement interdit. Les résineux et peupliers ne maintiennent pas les berges du fait de leur système racinaire traçant (horizontal). Les protections ou enrochements sauvages accentuent les inondations et aggravent les crues.

Par ailleurs, afin de contribuer à la préservation de la biodiversité des cours d'eau, le SYMBA encourage une gestion des ouvrages qui **privilégie les écoulements du cours naturel** dont la richesse biologique est plus intéressante que le cours artificiel bien souvent envasé.

Toute opération dans le lit ou sur les berges du cours d'eau, autre que l'entretien régulier, est soumise à une procédure administrative au titre de la loi sur l'eau.

Le SYMBA est à l'écoute de vos **demandes**, propositions de **travaux**, problèmes ou questions et se propose de vous accompagner dans vos projets en bords de rivière. Les techniciens peuvent se déplacer sur le terrain pour une meilleure analyse de la situation et vous conseillent sur les aspects réglementaires, techniques et financiers.

¹SYMBA, 4 place du château d'eau, 17160 MATHA // 05 45 59 62 84 // www.symba.fr





COMPTE-RENDU RÉUNION D'ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE ANTENNE AVAL

Le 14/09/2021 18:00 à Javrezac

Présents :

- M. ANTIER référent titulaire de la commune de Burie
- M. ALLAFORT Directeur de Services techniques de la commune de Cognac
- M. AUTRET Vice président du SYMBA en charge de l'entité géographique Antenne Aval
- M. ROUDIER, référent suppléant de la commune de Le Seure
- Mme ROBBE référente titulaire de la commune de Mesnac
- M. HILLAIRET référent suppléant de la commune de Monsieur
- M. GRAVELLE maire de St Laurent de Cognac

La réunion est ouverte par M. le Vice-Président Michel Autret à 18h.

Antoine MAZIN déroule l'ordre du jour au travers de la présentation en pièce jointe.

Demandes et informations ponctuelles et questions diverses :

- Mme ROBBE signale que le référent suppléant de la commune de Mesnac (M. CARMAGNOLA) n'a pas reçu l'invitation à la réunion. L'information sera communiquée au secrétariat du SYMBA pour modification éventuelle de la liste d'invitations.
- M. GRAVELLE signale qu'il n'est pas dans la liste des destinataires de messages dans le cadre du DLAC.
 - Antoine MAZIN vérifie et confirme, ce sera signalé pour modification.

Par ailleurs, pour la crue de 2021, environ 50 bâtis ont été inondés sur la commune de St Laurent, ils n'ont pas dû être intégrés au compte total de l'antenne aval. Une modification sera faite en ce sens.

- M. ROUDIER signale des embâcles au niveau de la pile de pont sur l'Antenne au Sure ainsi qu'en amont de Chez Tricart. Une visite sur site est à prévoir par les techniciens du SYMBA. Il signale également de la jussie sur Le Seure au niveau du pont de l'Antenne et sur le canal.
 - Antoine MAZIN répond que des travaux d'arrachage sont prévus sur l'Antenne. La jussie sur le canal doit être prospectée pour prévoir des travaux. Compte tenu de la période déjà avancée dans la saison, ces travaux risquent de ne pas pouvoir être réalisés cette année.

Antoine MAZIN présente 2 articles qui ont été rédigés par le SYMBA qui peuvent être intégrés aux bulletins municipaux. Le premier aborde les missions du SYMBA, le second l'entretien des rivières et les responsabilités des propriétaires riverains.

L'ensemble des participants se disent intéressés pour que ces articles leur soient envoyés afin qu'ils puissent les diffuser dans leurs prochains bulletins.

- M. GRAVELLE fait part d'une pollution à St Laurent de Cognac dont l'origine a été trouvée suite à des enquêtes en collaboration avec la CdA de Grand Cognac. Il s'agissait de niveaux importants de cuivre dans l'eau au niveau de la station de traitement de la commune. Il s'est finalement avéré que la pollution provenait de la corrosion de plusieurs installations d'adoucisseurs chez des particuliers. Ils avaient vraisemblablement été installés par le même professionnel et se sont révélés défectueux.

La réunion est clôturée par M. le Vice-Président à 19h55.



ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE
ANTENNE AVAL
14/09/2021

- ▶ Point sur les inondations du fleuve Charente
- ▶ **Bilan des travaux effectués**
- ▶ Présentation des travaux à venir
- ▶ Point sur les demandes ponctuelles
- ▶ Travaux à venir
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR

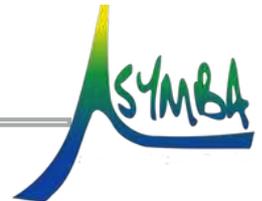
ANTENNE AVAL



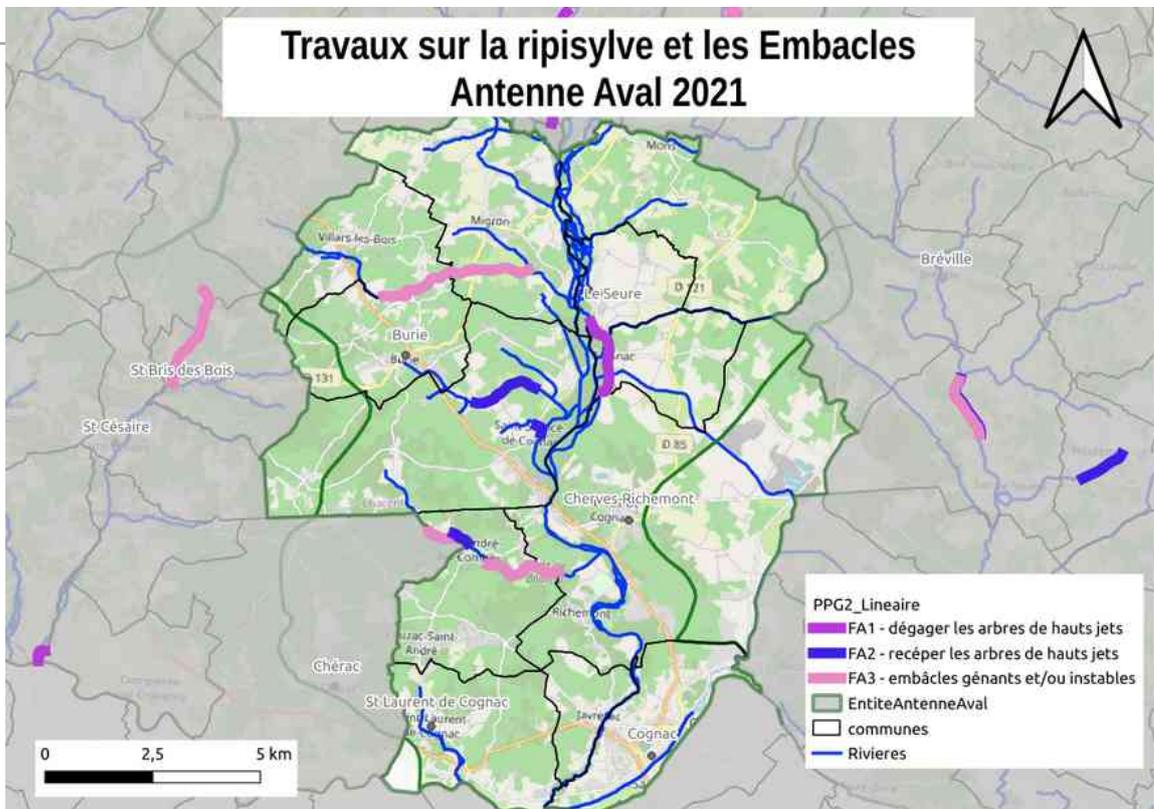
SYNTHÈSE DES PÉRIODES D'INTERVENTIONS

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
FA1												
FA2												
FA3												
FA4												
FA5												
FA6												
FA7												
FA8												
FA9												
FA10												
FA12												
FA13												
FA14												
FA15												
FA16												
FA17												

période d'intervention
 interventions proscrites



ANTENNE AVAL

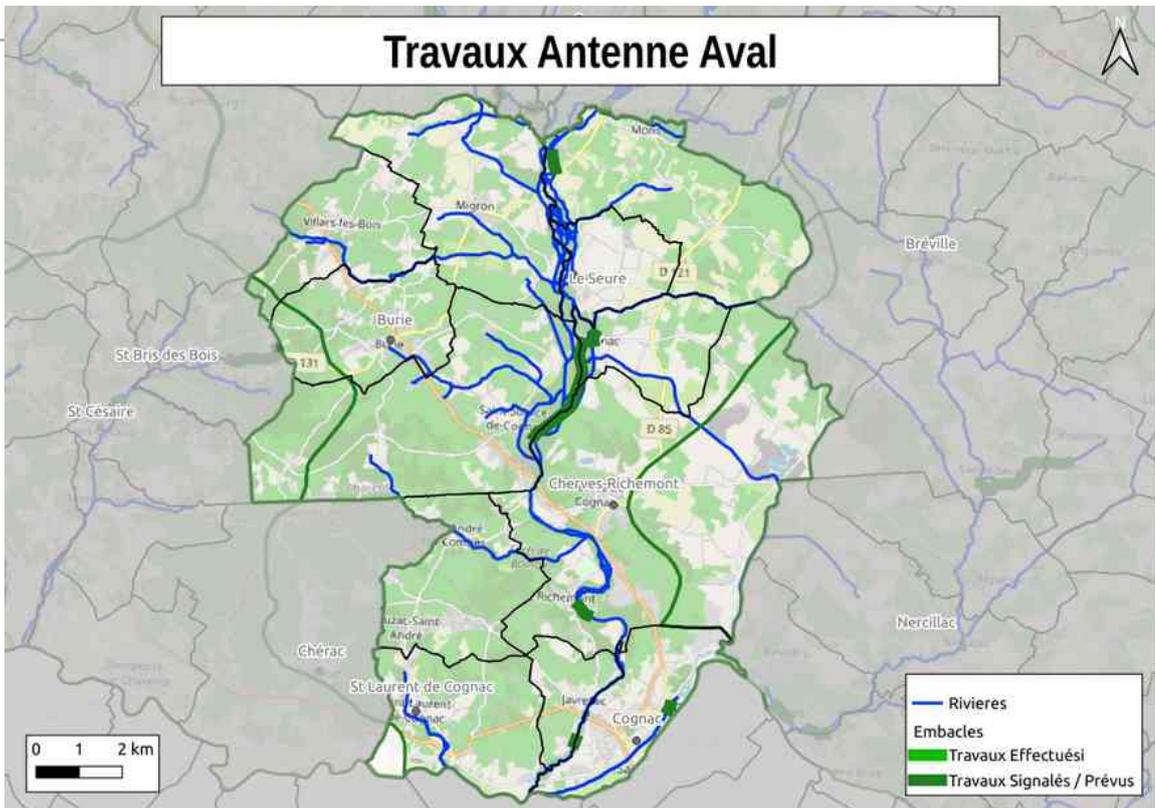


TRAVAUX RIPISYLVE

ANTENNE AVAL



Travaux Antenne Aval

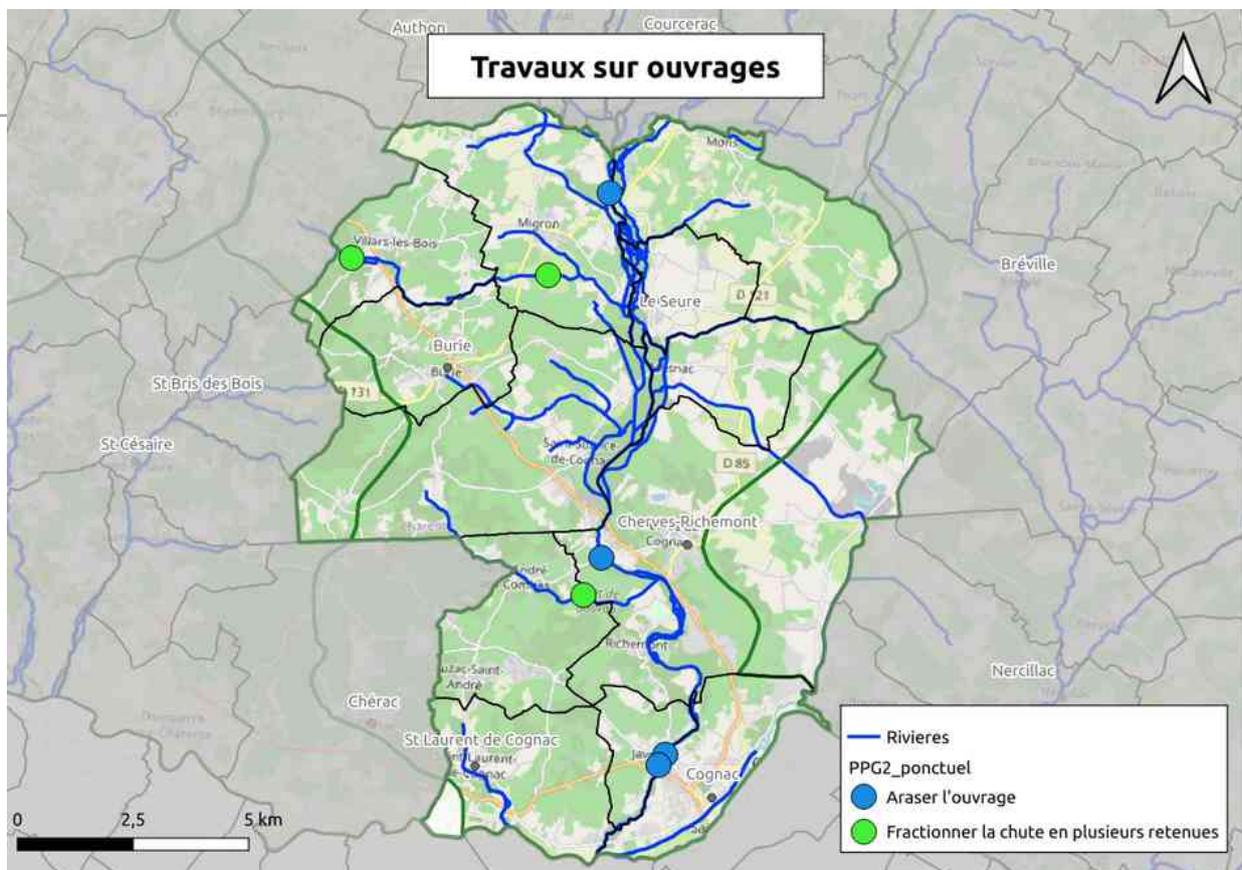


TRAVAUX RIPISYLVE

ANTENNE AVAL



Travaux sur ouvrages



TRAVAUX SUR OUVRAGES

ANTENNE AVAL

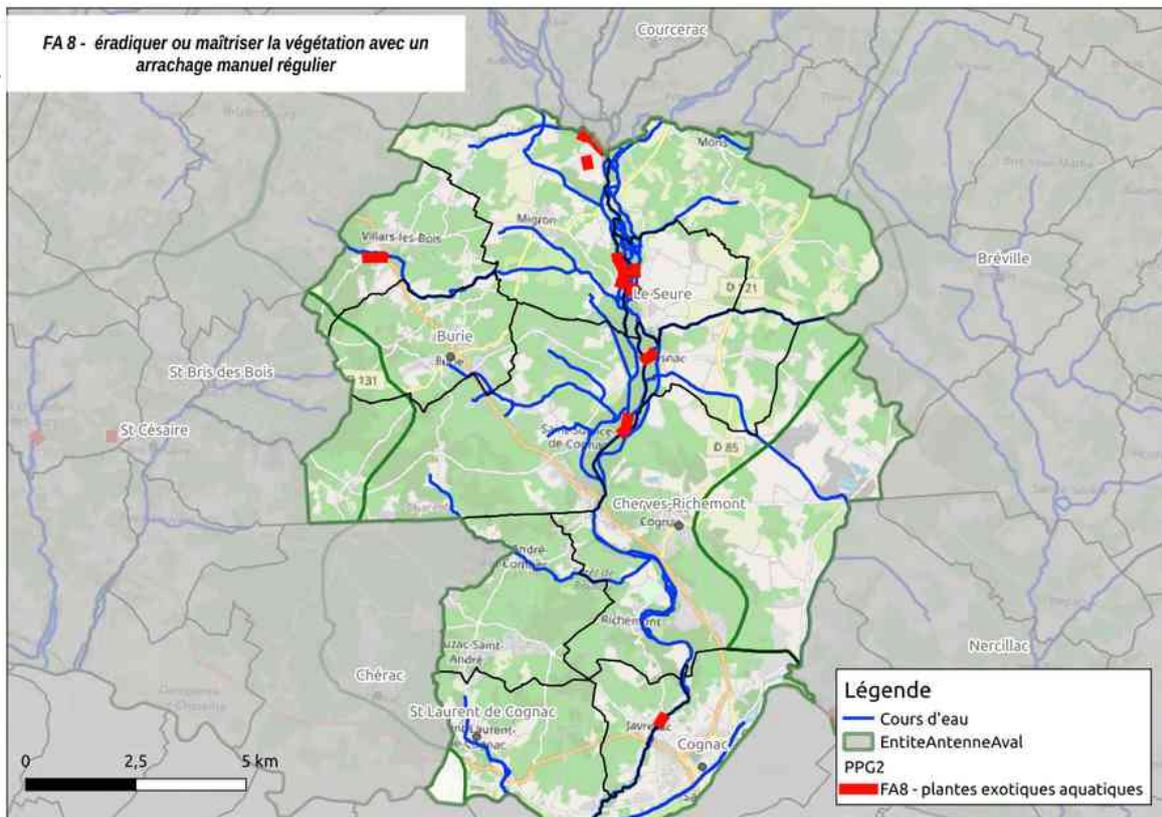


- Point sur les inondations du fleuve Charente
- Bilan des travaux effectués
- **Présentation des travaux à venir**
- Point sur les demandes ponctuelles
- Travaux à venir
- Questions diverses

ORDRE DU JOUR



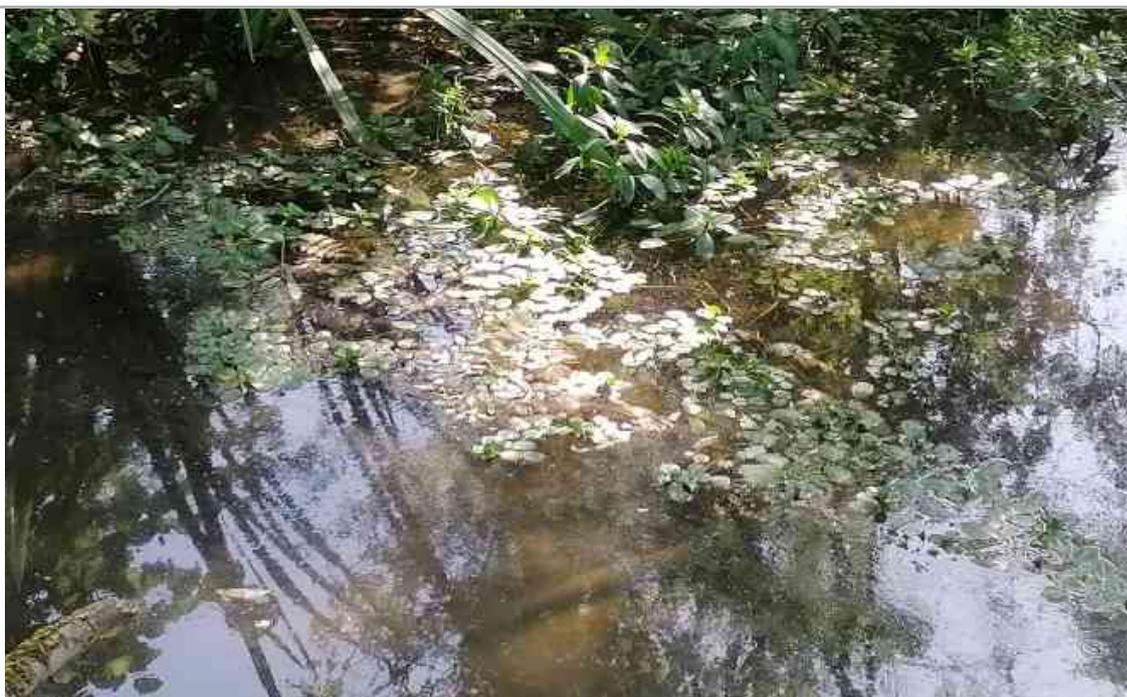
ANTENNE AVAL



TRAVAUX SUR PLANTES EXOTIQUES



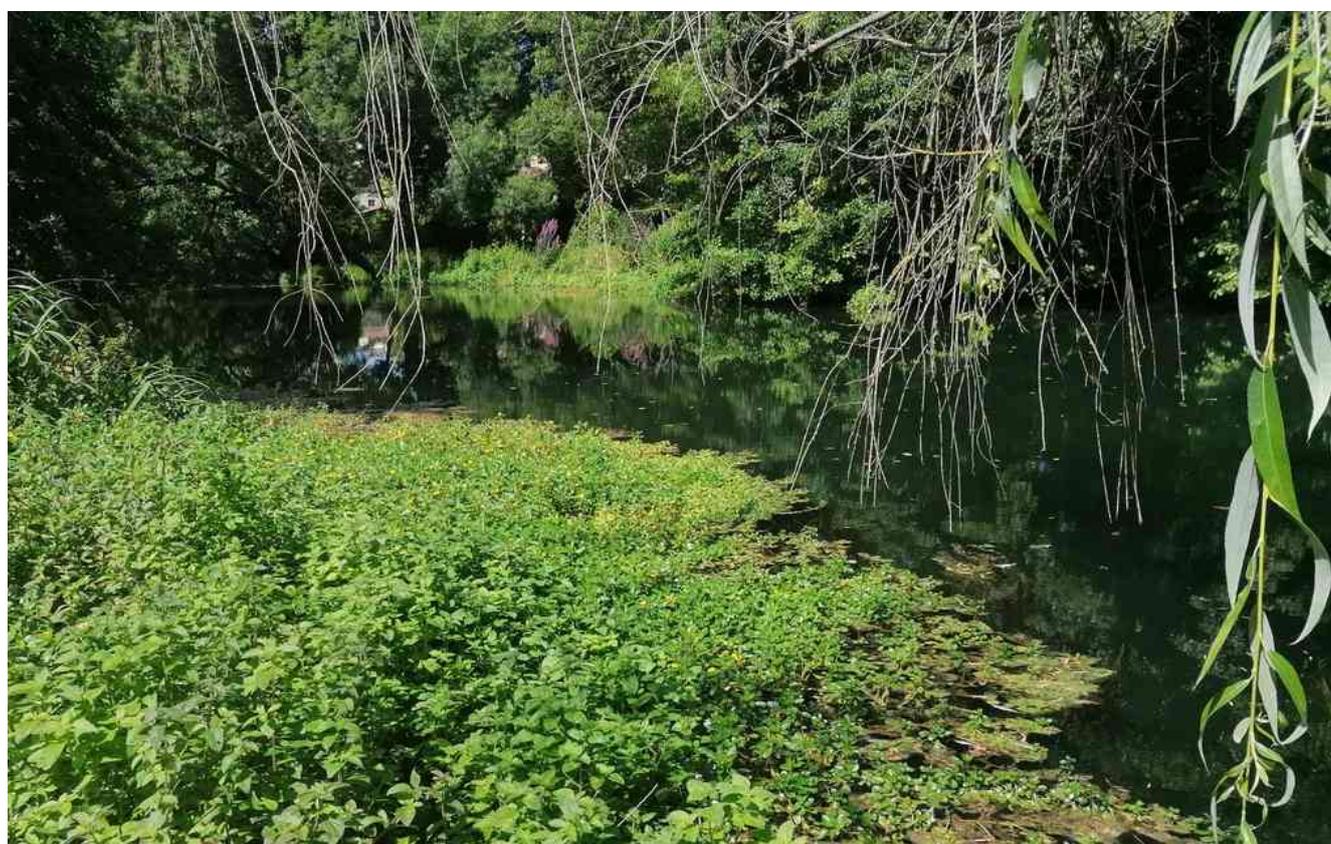
ANTENNE AVAL



TRAVAUX SUR PLANTES EXOTIQUES



ANTENNE AVAL



TRAVAUX SUR PLANTES EXOTIQUES



ANTENNE AVAL

Relevé Plantes envahissantes Juillet 2021

Commune	Site	Cours d'eau	Plante	Date de relevé	Surface d'herbiers (m2)	Position (RG RD Lit)
Javrezac	Moulin de Javrezac	Antenne	Jussie	19/07/21	31	RG
Le Seure	La Coudraie	Coudraie	Jussie	19/07/21	9	RD et RG

TRAVAUX SUR PLANTES EXOTIQUES



ANTENNE AVAL

- ▶ Point sur les inondations du fleuve Charente
- ▶ Bilan des travaux effectués
- ▶ Présentation des travaux à venir
- ▶ **Point sur les demandes ponctuelles**
- ▶ Travaux à venir
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR



ANTENNE AVAL

ville de Cognac	bourinet gerald	626731552	geraldbourinet@ville-cognac.fr	cognac	st jacques	catal jean simon	dentière l'ancien crûdi agricole, accès sur la rue du port Brimond	saule pleureux sur la berge qui c'est séparé en plusieurs morceaux. De très gros branchages sont en travers du canal et retiennent tous les objets flottant. L'extraction nécessitera le débroussaillage de la berge.	décapage et évacuation du bois présent dans le canal	
MESNAC	GOIS DIDIER	084178795	commune.mesnac@wanadoo.fr	MESNAC		Antenne	LA RIVIERE DE CHAZOTTE LE CANAL LE VEYRON	Entretien des bords de rivière	Malgré la réticence de vos services, je demande et renouvelerai ma demande régulièrement afin que l'entretien et le nettoyage des accumulations naturelles de matériaux apportés par l'eau (matériaux rocheux issus de l'érosion, branches mortes, plantes aquatiques, feuilles mortes, sédiments, bois flottés, troncs d'arbres et reste de coupes forestières) soient réalisés.	
Monsy Migron	Denis CORBINAUD (via Julien)	546250453	julien.grigoniu@symba.fr	Monsy Migron	Port Besson	"Veine Ferrière"	depuis l'ancienne voie de chemin de fer Pétusac-Migron jusqu'à Port Besson	arbres en travers empêchant toute navigation	dégager les arbres	

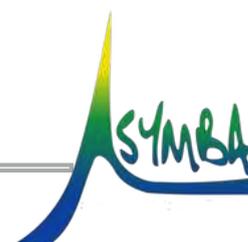
ANTENNE AVAL

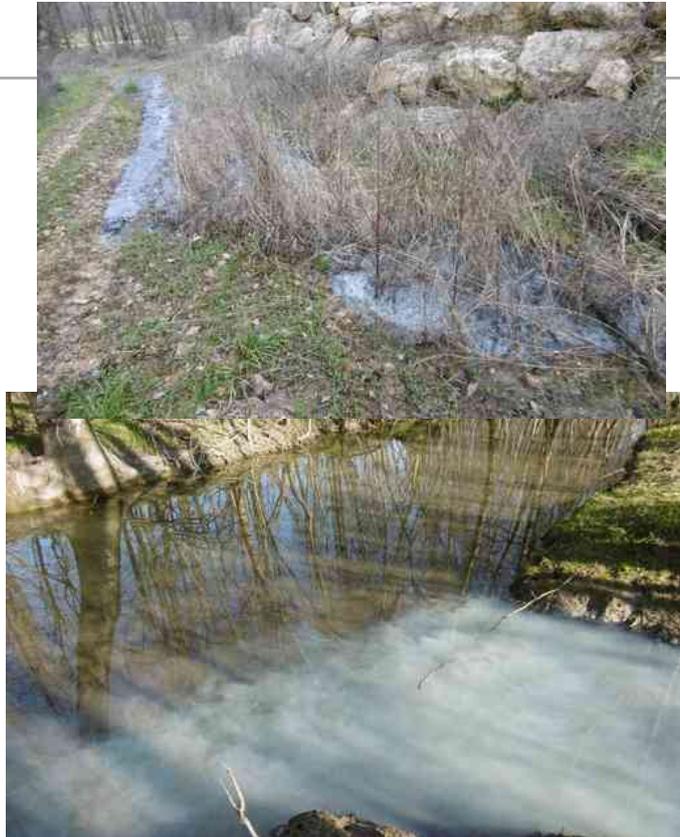


- ▶ Point sur les inondations du fleuve Charente
- ▶ Bilan des travaux effectués
- ▶ Présentation des travaux à venir
- ▶ Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR

ANTENNE AVAL





POLLUTION CHERVES RICHEMONT



ANTENNE AVAL



DROITS ET DEVOIRS DES RIVERAINS DE COURS D'EAU

Un Plan de Gestion des Rivières a été élaboré et mis en application par le SYMBA¹ afin de restaurer et entretenir les cours d'eau de l'ensemble des bassins de l'Antenne, de la Soloire et du Coran. Cette programmation permet d'organiser les interventions dans le temps, de coordonner les travaux et de pouvoir bénéficier de financements externes : Agence de l'Eau, Région et Départements.

Le travail réalisé par le SYMBA ne se substitue pas aux droits et aux devoirs des propriétaires riverains.

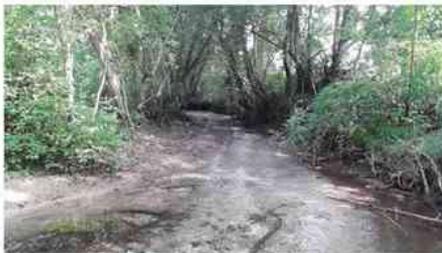
Le propriétaire riverain dispose d'un droit de propriété : lorsqu'un cours d'eau délimite deux propriétés, chaque riverain est propriétaire de la berge et du fond du lit du cours d'eau jusqu'à sa moitié. Il bénéficie par ailleurs d'un droit d'usage de l'eau limité aux besoins domestiques (arrosage, abreuvement, prélèvement < à 1000 m³/an) à condition de préserver un débit minimum pour l'équilibre du cours d'eau.

En contrepartie, le propriétaire riverain a l'obligation d'entretenir régulièrement le cours d'eau (Art. L215-14 du Code de l'Environnement) afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Cet entretien régulier se traduit par des actions légères, ponctuelles et régulières :

- enlèvement des embâcles et débris flottants ou non
- délagage ou recépage de la végétation des rives (ripisylve)

Il est important de faire attention aux périodes d'interventions.

Les embâcles (accumulation de bois morts) d'origine naturelle peuvent constituer un support pour la faune (zone de repos piscicole, support de ponte, source d'alimentation,...) et sont à conserver. En règle générale peuvent être enlevés ceux localisés qui représentent un risque d'aggravation de crue, d'érosion de berge, de perturbation d'ouvrage ou d'accumulation de déchets.



Une ripisylve fonctionnelle est composée de diverses essences locales, adaptées aux milieux, avec une diversité dans les âges et les strates (arbuscules et arborées). Son entretien régulier contribue à la richesse et à l'équilibre du milieu. Ces interventions doivent se limiter à des coupes sélectives : arbres instables, exploitables ou appartenant à des espèces non autochtones voire envahissantes (robinier faux acacia, érable négundo,...). Le système racinaire est prépondérant dans le maintien des berges, il faut donc proscrire les coupes à blanc, le sur-entretien par broyage et enlèvement systématique ainsi que le dessouchage. Le désherbage chimique et l'usage de pesticides est strictement interdit. Les résineux et peupliers ne maintiennent pas les berges du fait de leur système racinaire traçant (horizontal). Les protections ou enrochements sauvages accentuent les inondations et aggravent les crues.

Par ailleurs, afin de contribuer à la préservation de la biodiversité des cours d'eau, le SYMBA encourage une gestion des ouvrages qui privilégie les écoulements du cours naturel dont la richesse biologique est plus intéressante que le cours artificiel bien souvent envasé.

Toute opération dans le lit ou sur les berges du cours d'eau, autre que l'entretien régulier, est soumise à une procédure administrative au titre de la loi sur l'eau.

Le SYMBA est à l'écoute de vos demandes, propositions de travaux, problèmes ou questions et se propose de vous accompagner dans vos projets en bords de rivière. Les techniciens peuvent se déplacer sur le terrain pour une meilleure analyse de la situation et vous conseiller sur les aspects réglementaires, techniques et financiers.





COMPTE-RENDU RÉUNION D'ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE CORAN BOURRU

LE 13/09/2021 18:30 À SAINT CÉSAIRE

Présents :

- Mireille ANDRE , délégué titulaire pour la commune de Saint Césaire, vice présidente du SYMBA
- Jean-Luc GRAVELLE, référent titulaire pour la commune de Chanier
- Francis MARCHAND, référent supplément pour la commune de La Chapelle des Pots
- Yann DE PENQUER, référent titulaire pour la commune de Saint Sauvant
- Pierre-Yves PENICAUT, référent titulaire pour la commune de Saint Bris des Bois
- Anthony LEGALLAIS, référent suppléant pour la commune de Saint Bris des Bois
- Sammie TALLERIE (technicienne rivières SYMBA)

Demandes et informations ponctuelles et questions diverses :

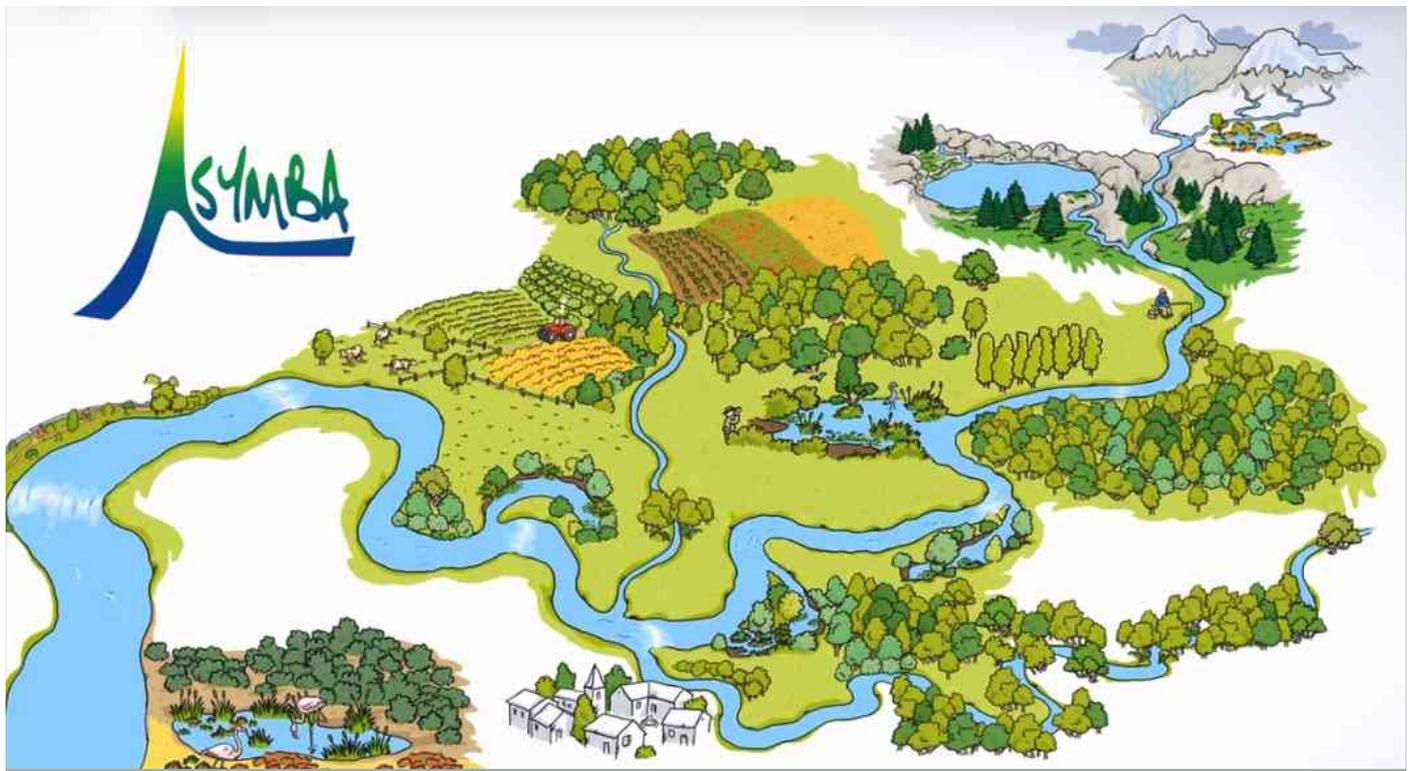
- M LEGALLAIS indique que les ruissellements de novembre 2019, ont particulièrement impacté le lieu-dit de Chez Jaguenaud et qu'il serait intéressant que ce secteur soit intégré à l'étude de ruissellement de Vénérand.
 - La technicienne de rivière lui propose qu'une rencontre ait lieu sur site pour qu'il puisse lui expliquer comment se sont déroulés les ruissellements lors de l'évènement de 2019.
- Mme ANDRE signale que la passerelle en bois du département en aval de la pisciculture n'a toujours pas été réparée. Sammie TALLERIE lui indique qu'une relance sera faite par mail à la personne déjà rencontré à ce sujet.
- M. DE PENQUER, souhaite réaliser une visite de terrain sur le Pidou pour pouvoir montrer à la technicienne des aménagements réalisés par un propriétaire privé sur le cours d'eau. Un rendez-vous est fixé dans la semaine.
- M. LEGALLAIS, signale que le bief alimentant la roue du petit moulin à l'entrée de saint Bris des Bois sur la Fontdouce est envasé et que par conséquent de moins en moins d'eau alimente la roue. Sammie TALLERIE, indique qu'elle passera sur site lors du relevé des assecs dans la semaine.

Le lien de consultation des suivis sur l'état des cours d'eau de l'Agence de l'eau Adour Garonne demandé en réunion est le suivant :

Pour le Coran : http://adour-garonne.eaufrance.fr/massedeau?id=FRFRR332_15

Pour le Bourru : http://adour-garonne.eaufrance.fr/massedeau?id=FRFRR332_16

- Mme ANDRE, indique à Sammie TALLERIE, que l'article sur l'étang de la Brèche a paraître dans le bulletin municipal comme convenu serait à préparer avant le mois de décembre.



ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE CORAN BOURRU

13/09/2021

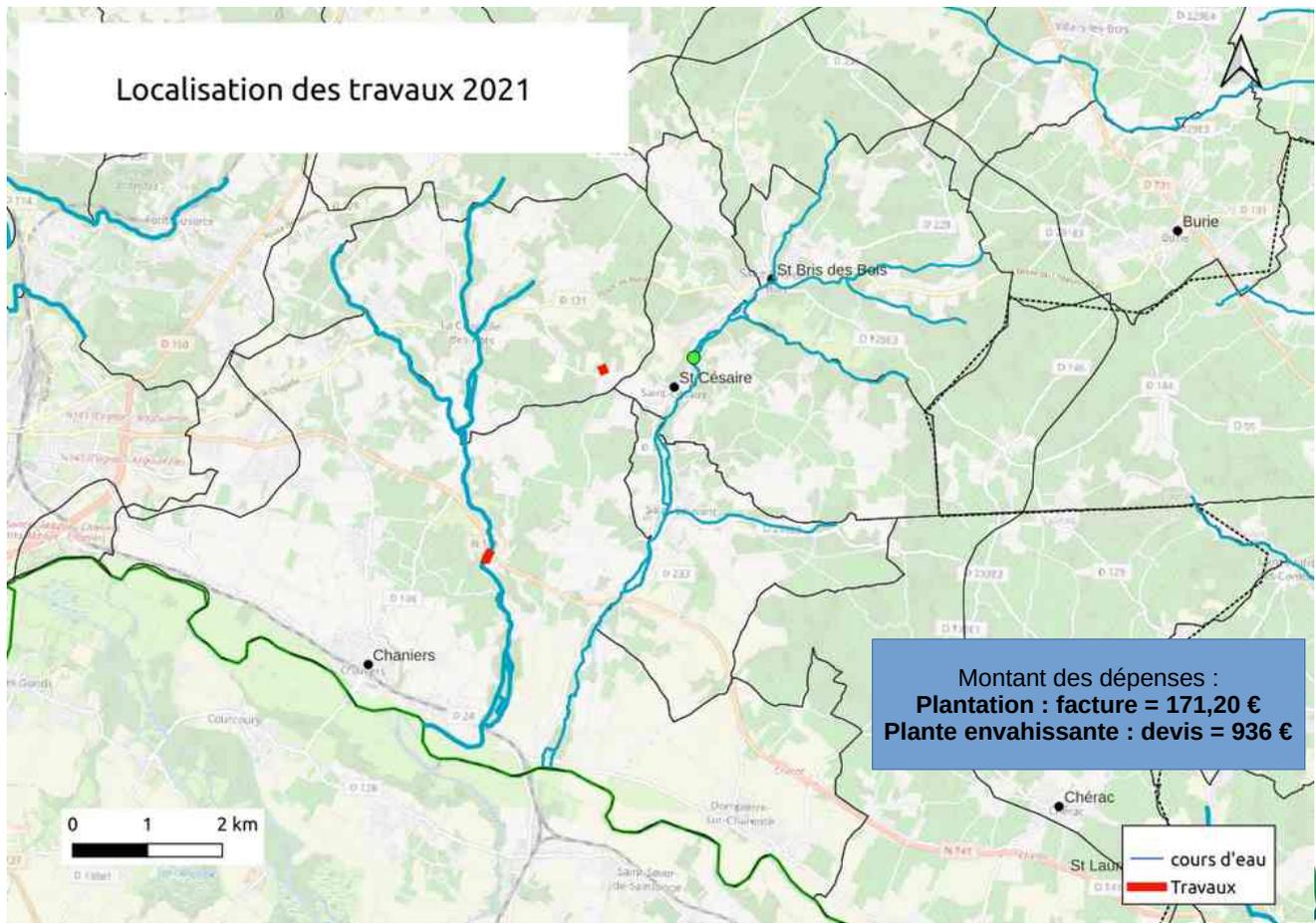
- ▶ Point sur la crue du fleuve Charente
- ▶ **Bilan des travaux effectués**
- ▶ Présentation des travaux à venir
- ▶ Étude de ruissellement
- ▶ Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR

CORAN BOURRU



Localisation des travaux 2021



CORAN BOURRU

SYNTHÈSE DES PÉRIODES D'INTERVENTIONS

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
FA1												
FA2												
FA3												
FA4												
FA5												
FA6												
FA7												
FA8												
FA9												
FA10												
FA12												
FA13												
FA14												
FA15												
FA16												
FA17												

 période d'intervention
 interventions prosrites

CORAN BOURRU



- ▶ Point sur la crue du fleuve Charente
- ▶ Bilan des travaux effectués
- ▶ **Présentation des travaux à venir**
- ▶ Étude de ruissellement
- ▶ Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR

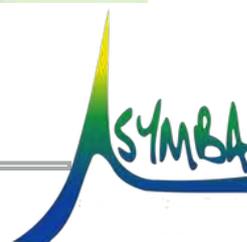


CORAN BOURRU



TRAVAUX DE LA PHASE 2

CORAN BOURRU

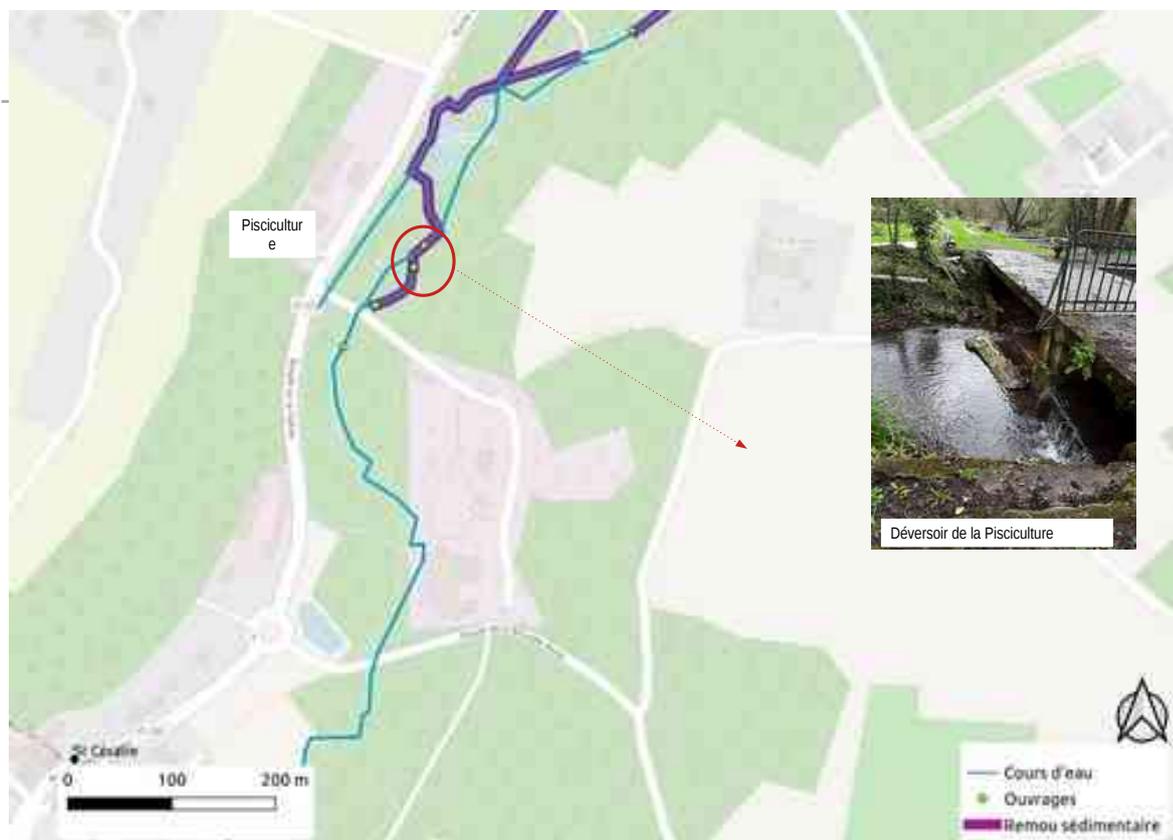




Ouvrage répartition Moulin Neuf

TRAVAUX DE LA PHASE 2

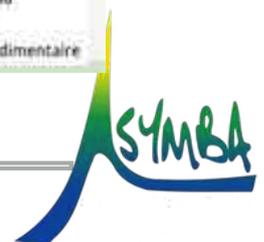
CORAN BOURRU



Déversoir de la Pisciculture

TRAVAUX DE LA PHASE 2

CORAN BOURRU





CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES (CCAP)

OBJET DU MARCHÉ

MISE EN CONTINUITÉ DE L'ÉTANG DE LA BRÈCHE
MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE

MODE DE PASSATION

Procédure adaptée en application des dispositions du Code de la commande publique

MAITRISE D'OUVRAGE

SYMBA
Représenté par Monsieur le Président
4 Place du Château d'eau 17100 MATHA
Téléphone : 05.46.33.62.64
Courriel : symba@syntba.fr

Une offre retenue : SEGI

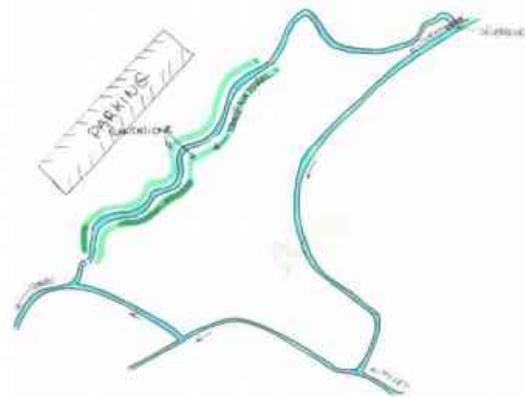
TRAVAUX DE LA PHASE 2

CORAN BOURRU



Figure 1: Etang de la Brèche à l'état initial

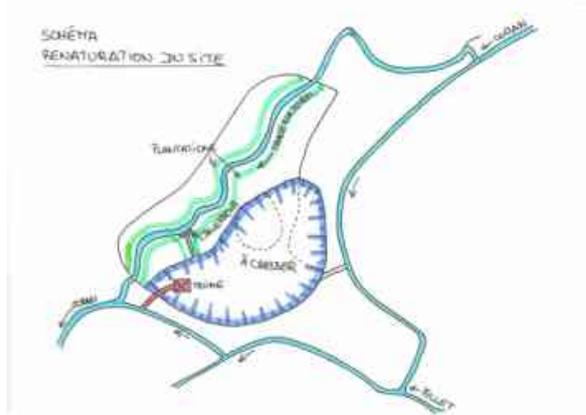
- **Tranche ferme** : Renaturation du Coran et mise en continuité de l'étang
- **SCÉNARIO A** : Renaturation du Coran avec effacement de l'étang



CORAN BOURRU



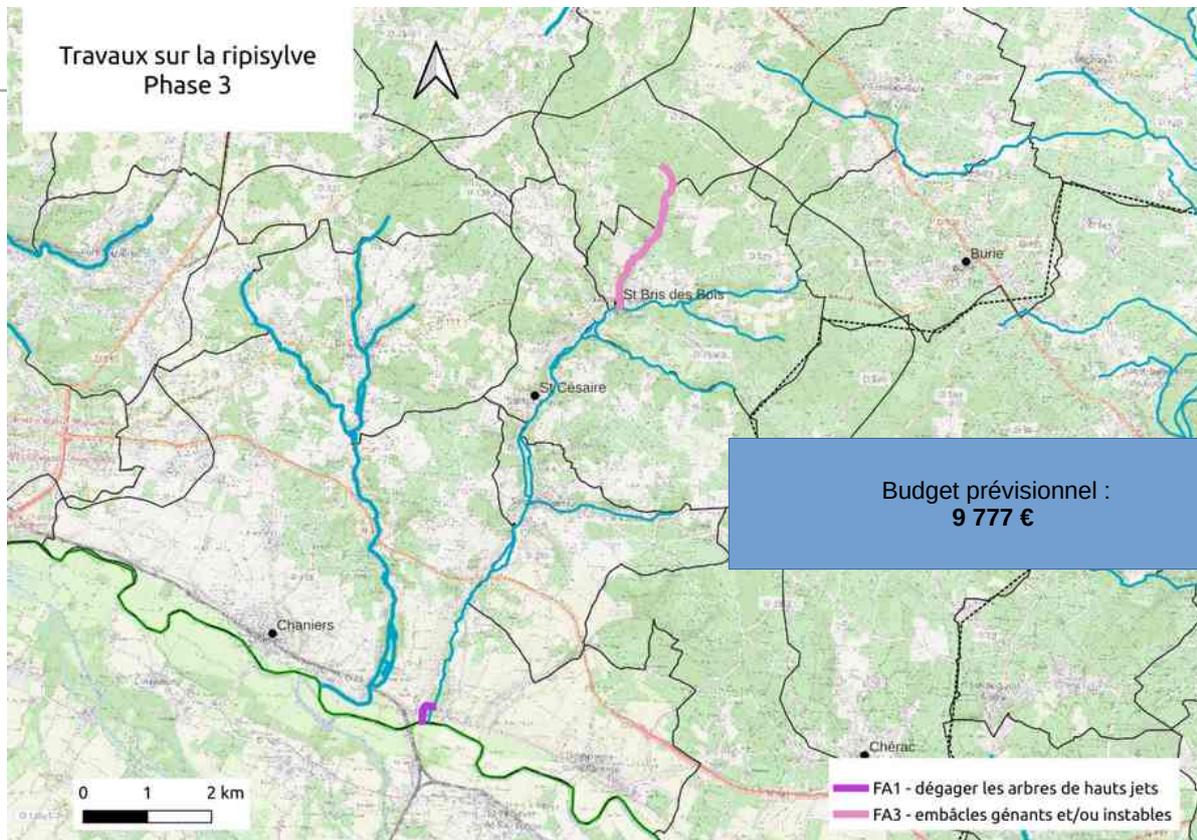
- SCÉNARIO B : Renaturation du Coran avec modification de l'étang déconnecté du cours principal



- SCÉNARIO C : Maintien de l'étang



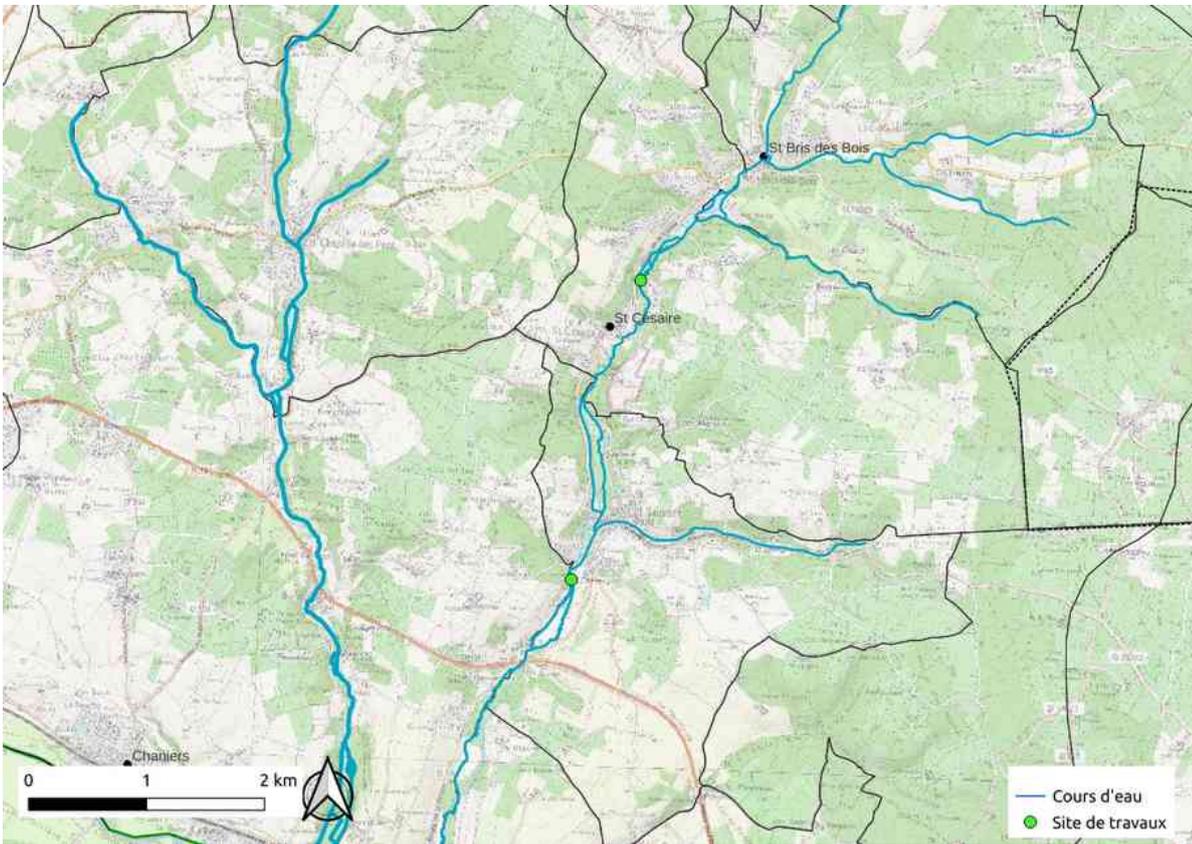
OU



TRAVAUX SUR LA RIPISYLVE

CORAN BOURRU





TRAVAUX DE MISE EN CONTINUITÉ

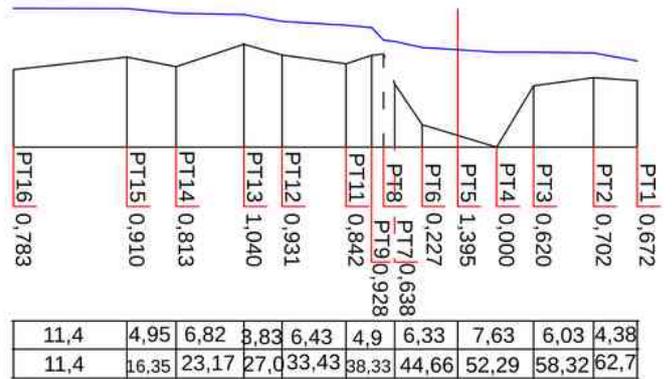


CORAN BOURRU

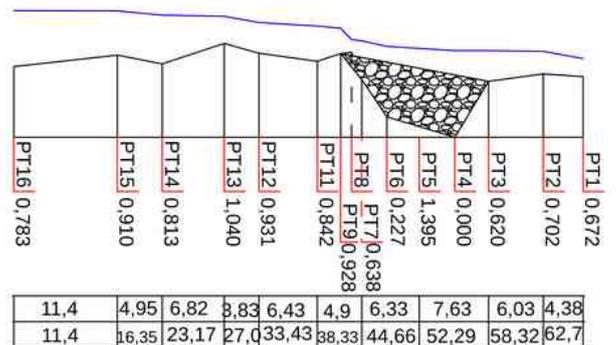
Vanne verticale, chemin de la carrière

Profil en long - ETAT INITIAL

Budget prévisionnel : 1700€
Volume matériaux : 22 m³

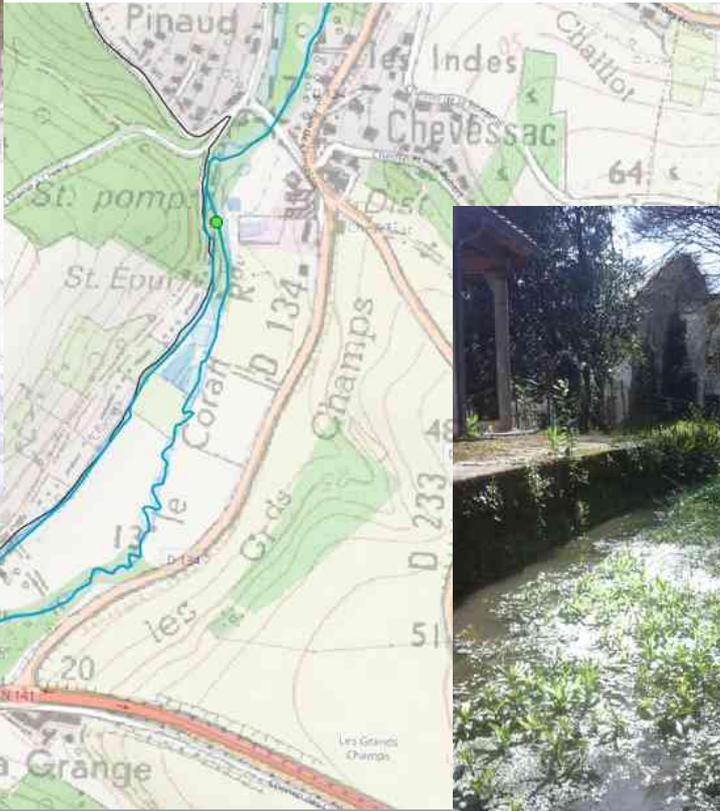


Profil en long - PROJET



CORAN BOURRU

Moulin de Coran



CORAN BOURRU

Moulin de Coran



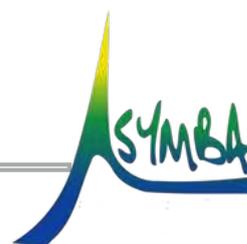
Obligation réglementaire : liste 2
Budget prévisionnel : 3 000€



CORAN BOURRU

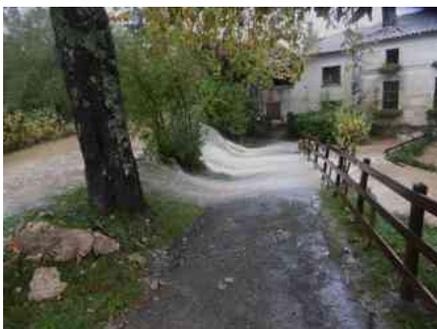
-
- Bilan des travaux effectués
 - Présentation des travaux à venir
 - **Étude de ruissellement**
 - Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels
 - Questions diverses

ORDRE DU JOUR



CORAN BOURRU

INONDATIONS NOV. 2019

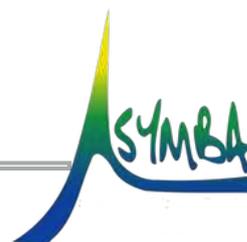


Vénérand - 03/11/2019



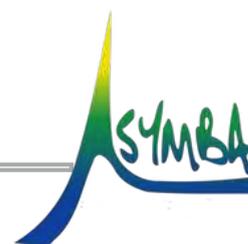
La Chapelle des pots - 03/11/2019

CORAN BOURRU



Étude de ruissellement : contexte et chronologie

	PAPI	Appel à projet de restauration des zones humides de têtes de bassins versants
Nov 2019		CRUE
	EPTB : 1ere version PAPI d'intention	
Jan 2020		lancement AAP zones humides
Mai 2020		SYMBA : note d'intention
Juil 2020		Entente pour l'eau : dossier retenu
Sept 2020	SYMBA : validation convention PAPI	SYMBA : dépôt du projet définitif
Nov 2020	EPTB : Signature convention PAPI (7 partenaires)	Entente pour l'eau : dossier retenu
		SYMBA : COTECH inventaire des ZH
Jan 2021		SYMBA : COPIL Présentation
Fev 2021	DDT(M) : COTECH financements	
Mai 2021	SYMBA : COTECH méthodologies des études	SYMBA : signature prestations LPO, CEN, FMA



CORAN BOURRU

Étude de ruissellement : planning

PRÉVISIONNEL : 2020 – 2021 – 2022

Proposition de 2021 à 2023

2021 :

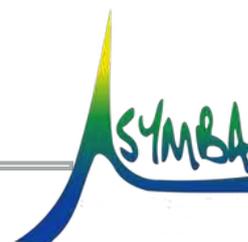
Gravelle (Seigné)
Bourru (Chapelle-des-Pots)
Rochefollet (Vénérand)

2022 :

Ru de Bazauges
Ru de Saint-Laurent

2023 :

Coran
Échereau
Bramerit (Ecoyeux)



CORAN BOURRU

Étude de ruissellement : méthodologie

1. **Identification des enjeux** (en lien avec les élus et riverains concernés)
2. Caractérisation de la pluie, établissement du hyétogramme
3. Étude du bassin : périmètre, superficie, pente, chemin hydraulique le plus long, occupation des sols, nature pédologique des sols



CORAN BOURRU

Étude de ruissellement : méthodologie

1. Identification des enjeux (en lien avec les élus et riverains concernés)
2. **Caractérisation de la pluie**, établissement du hyétogramme
3. **Étude du bassin** : périmètre, superficie, pente, chemin hydraulique le plus long, occupation des sols, nature pédologique des sols



MONTANA A COGNAC						
	5 ans	10 ans	20 ans	30 ans	50 ans	100 ans
Montana a=	7,784	11,058	15,599	19,116	24,648	34,763
Montana b=	0,757	0,793	0,829	0,851	0,879	0,918

Durée (mn) = **132**
 P (mm) = **24,5** 29,4 35,0 38,6 43,6 51,2

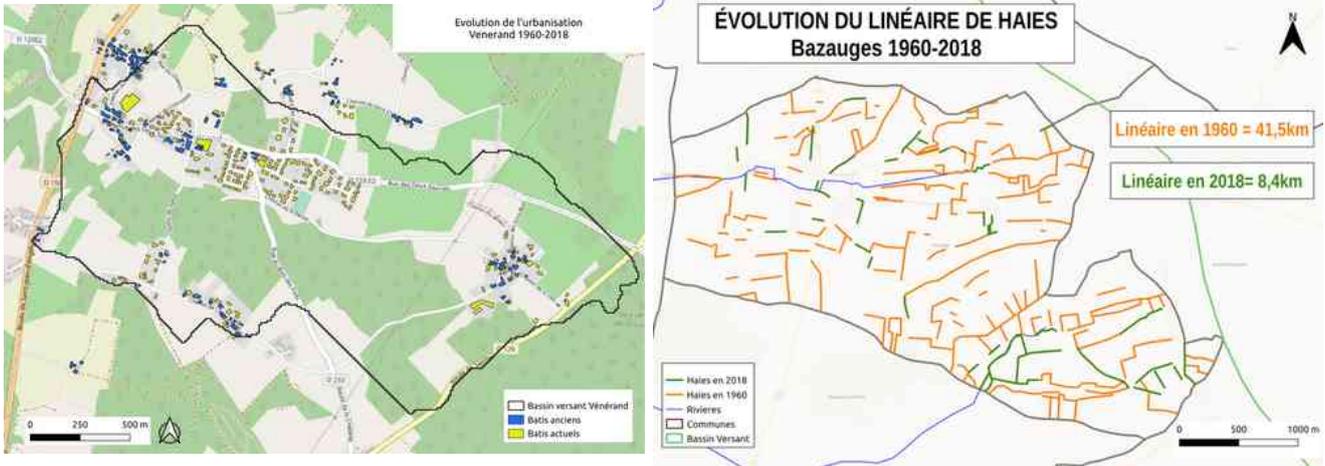
* modifier la durée (=temps de concentration du bassin versant) dans la case rouge ci-dessus.
 Les calculs se font automatiquement : $P = a \cdot t^{(1-b)}$

Heures	1h	2h	3h	4h30	6h	12h	18h	24h
Minutes	60	120	180	270	360	720	1080	1440
P5ans (mm)	21,0	24,8	27,4	30,2	32,3	38,3	42,2	45,2
P10ans (mm)	25,8	29,8	32,4	35,2	37,4	43,2	46,9	49,8
P20ans (mm)	31,4	35,4	37,9	40,6	42,7	48,1	51,5	54,1
P30ans (mm)	35,2	39,0	41,4	44,0	46,0	50,9	54,1	56,5
P50ans (mm)	40,4	44,0	46,2	48,5	50,2	54,6	57,4	59,4
P100ans (mm)	48,6	51,5	53,2	55,0	56,3	59,6	61,6	63,1



Étude de ruissellement : méthodologie

4. Lorsque nous avons des repères/signalements : **évaluation des modifications du territoire** depuis 50 ans (urbanisation, changement d'occupation des sols)

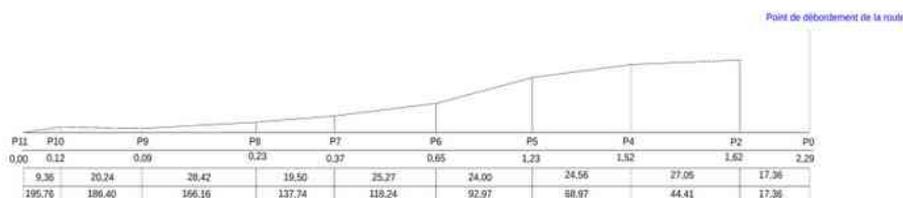


CORAN BOURRU

Étude de ruissellement : méthodologie

5. Localisation des zones de ruissellement préférentiel pouvant être aménagées par des structures douces de ralentissement
6. Étude hydromorphologique des cours fortement modifiés pouvant faire l'objet d'une restauration (reméandrage, recharge, réouverture,...)
7. Étude d'une solution d'écrêtement

Relevé topographique sur le site d'étude :

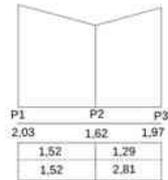


CORAN BOURRU

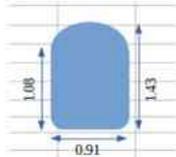
Étude de ruissellement : méthodologie

5. Localisation des zones de ruissellement préférentiel pouvant être aménagées par des structures douces de ralentissement
6. Étude hydromorphologique des cours fortement modifiés pouvant faire l'objet d'une restauration (reméandrage, recharge, réouverture,...)

Le profil en travers du fossé réalisé au niveau du point P2 (ci-dessus) a une capacité de plein bord de 0,467 m³/s.



L'ouvrage sous la départementale D150:



L'ouvrage a une capacité comprise entre 2,646 m³/s (méthode Loi d'orifice) et 2,872 m³/s (méthode Manning strickler).

Q LEKAN BV Vénérand	1.44
volume de crue (m ³)	25932

	Q estimé
sous méthode Loi d'orifice	2.646
méthode Manning strickler	2.872

	Q estimé
l du	0.456

Volume ruisselé sur le temps de concentration du 03/11	9676,8
--	--------

Volume	17781.12
	19299.84

Volume	3064.32
--------	---------

La départementale a une capacité suffisante pour évacuer le volume d'eau ruisselé du 03/11.

CORAN BOURRU

Étude de ruissellement : méthodologie

7. Étude d'une solution d'écêtement :

- Localisation du site potentiel
- Étude de l'occupation des sols, calcul du coefficient de ruissellement
- Calcul du débit de pointe
- Détermination d'une cote de retenue, du volume mobilisable
- Détermination d'un débit de fuite (modélisations/recherches sur les haies ?)
- Évaluation financière de la réalisation et de l'entretien de l'ouvrage
- Analyse multi-critères permettant d'évaluer l'opportunité de réaliser l'ouvrage au regard des enjeux

Étude de ruissellement : financement

Plan de financement : (voir pour HT/TTC)

Agence de l'Eau Adour-Garonne	50 %	15 660 €
État FPRNM	33 %	12 157 €
SYMBA	24 %	9 023 €
TOTAL		36 840 €

Missions

174 j de travail (sur 3 ans) en régie SYMBA soit env. 22j par site

1 étude géotechnique en prestation 4 600€ H.T. (la Chapelle-des-Pots)

CORAN BOURRU

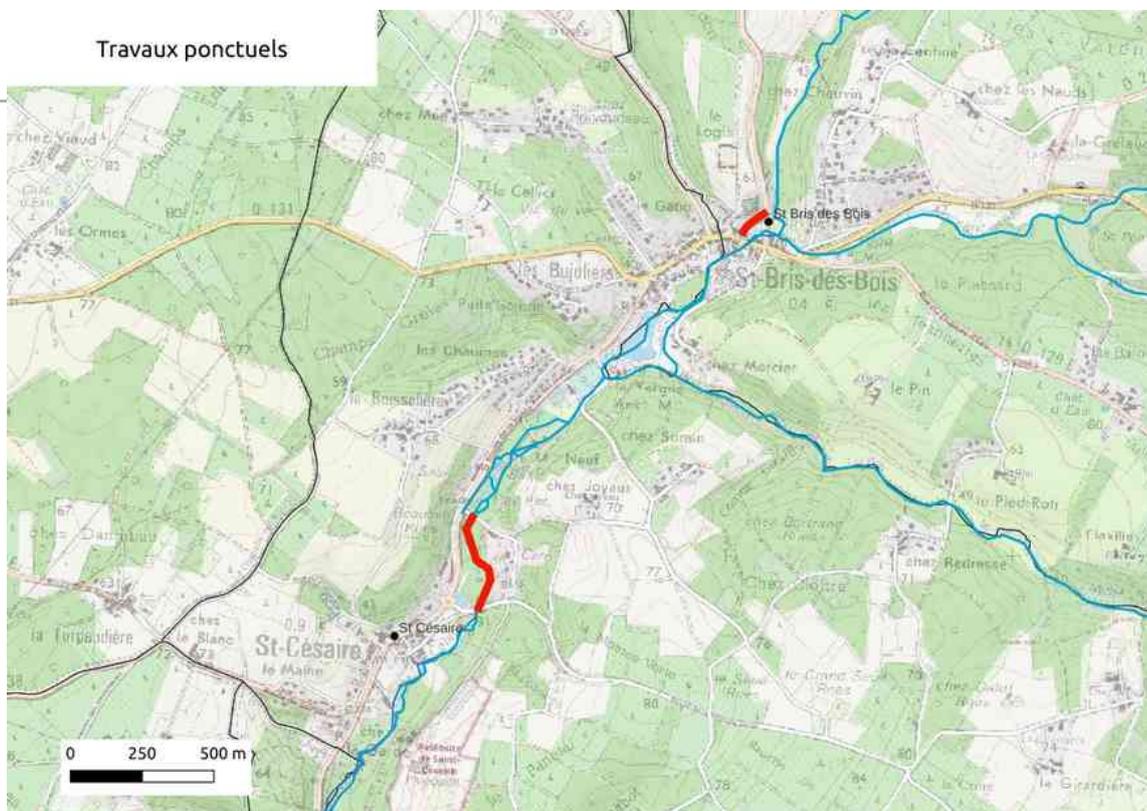
- ▶ Point sur la crue du fleuve Charente
- ▶ Bilan des travaux effectués
- ▶ Présentation des travaux à venir
- ▶ Étude de ruissellement
- ▶ **Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels**
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR

CORAN BOURRU



Travaux ponctuels



TRAVAUX EMBACLES SIGNALÉS

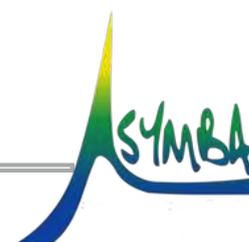
CORAN BOURRU



- ▶ Point sur la crue du fleuve Charente
- ▶ Bilan des travaux effectués
- ▶ Présentation des travaux à venir
- ▶ Étude de ruissellement
- ▶ Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR

CORAN BOURRU





COMPTE-RENDU RÉUNION D'ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE DU PABAN AU BRAMERIT

Le 21/09/2021 18:00 à Port d'Envaux

Présents :

- M.SEGUIN référent titulaire de la commune d'Annepont
- M.THUAU référent suppléant de la commune d'Annepont
- Mme BARBRAUD référente suppléante de la commune d'Écoyeux
- M.FOUCHER maire de Grandjean
- Mme MOURET référente suppléante de la commune de Juicq
- M.VINET référent suppléant de la commune de Le Douhet
- M.LIMOUZIN référent titulaire de la commune de Les Gonds
- M.BORDET référent titulaire de la commune de Port d'Envaux
- Mme GUILLOT référente suppléante de la commune de Port d'Envaux
- M.BARBIER référent titulaire de la commune de St Vaize
- M.TAPON référent titulaire de la commune de St Georges des Coteaux
- Mme CABAUP référente suppléante de la commune de St Hilaire de Villefranche

La réunion est ouverte par M. le Vice-Président Stéphane TAILLASSON à 18h qui demande un tour de table afin que chacun se présente.

Antoine MAZIN déroule ensuite l'ordre du jour au travers de la présentation en pièce jointe.

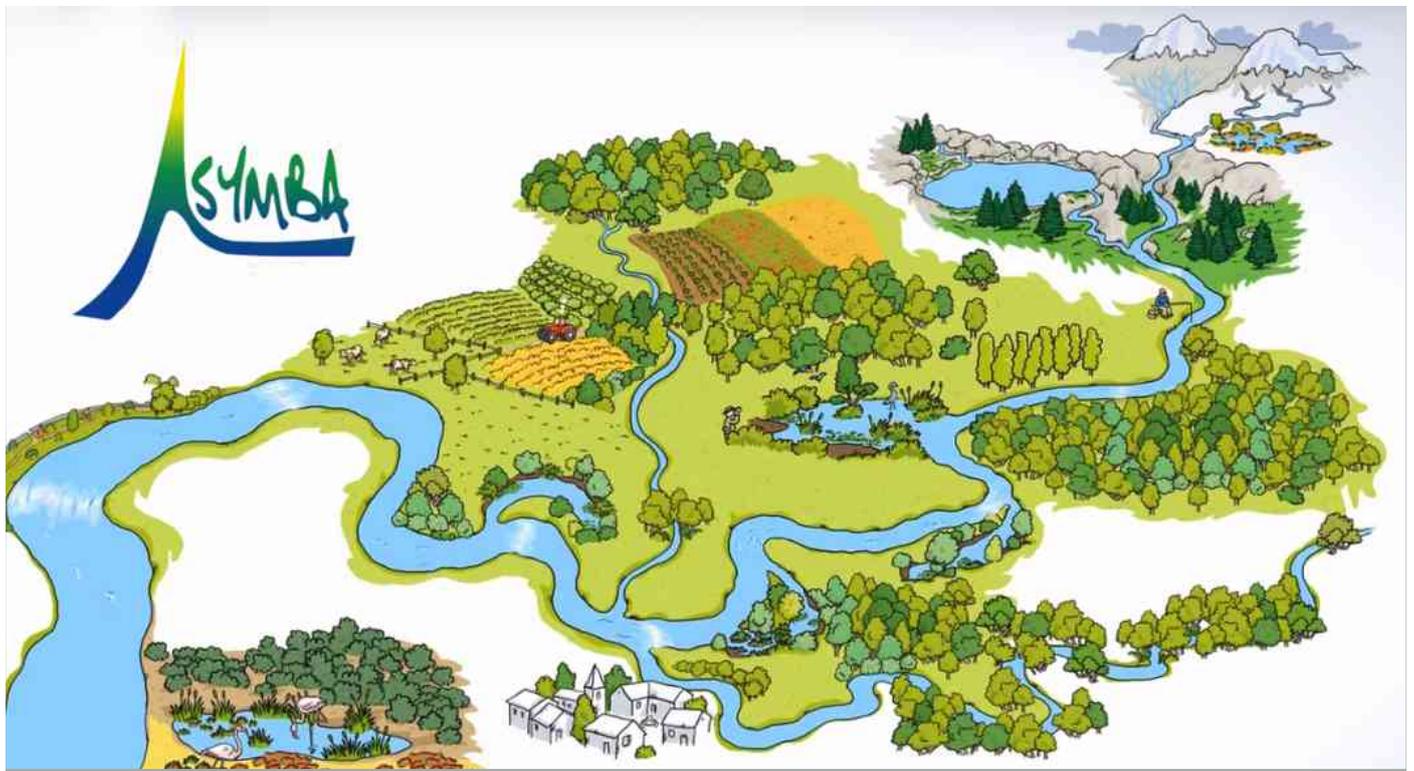
Demands et informations ponctuelles et questions diverses :

- M. FOUCHER se demande si les référents de sa commune reçoivent bien les invitations car ils ne sont pas présents et ne lui ont pas du tout parlé de cette réunion. Une vérification sera faite auprès du secrétariat du SYMBA.
- M. BARBIER signale un changement d'écoulement principal qu'il a constaté à l'aval du Brandet. L'eau est retournée dans le fond de vallée, elle s'écoulait jusqu'alors sur un bras créé en décalé qui constitue la limite communale avec Taillebourg. Il ne sait pas si c'est une bonne chose ou non et sollicite un avis du SYMBA.
 - Antoine MAZIN répond qu'a priori il est bon que l'eau s'écoule dans son lit naturel à l'origine car il constitue en général un habitat plus riche du point de vue biologique. Il faut toutefois effectuer une visite sur site pour évaluer au mieux ces changements.
- M. LIMOUZIN demande s'il est possible d'envoyer une trame de questionnaire sur les crues à la mairie de Les Gonds car ils ont eu de nombreux problèmes au cours de l'inondation, même si l'essentiel était en dehors du territoire du SYMBA. Il signale au total 70 maisons impactées pour

environ 30 inondées. Ils ont par ailleurs eu des problèmes au niveau de pompes de relevages qui disjonctent et qui sont coupées en préventif par EAU17 sans prévenir la commune ou les habitants. Il signale également de la jussie dans les mares de tonnes du delta de la Seugne. Antoine MAZIN l'invite à le signaler au SYMBAS qui est le syndicat GEMAPI compétent sur ce secteur.

- M. FOUCHER informe que les services de l'état vont mener une campagne de diagnostics sur les pont communaux à Grandjean. Ils permettront d'avoir une vision claire de leur état et des priorités de travaux à mettre en place par la commune.
Il signale également des embâcles en amont du pont du moulin de la Chaussée ainsi que derrière Fontbelle et la voie de chemin de fer. Une visite du SYMBA est à prévoir.
- Mme BARBRAUD signale du sable en aval du pont d'Écoyeux. Antoine MAZIN connaît le site, il n'a pas connaissance de cette accumulation. Elle peut-être normale suite aux crues de cet hiver et ne gêne pas les écoulements. Un visite sur site est tout de même à prévoir pour un point de contrôle.
- M. LIMOUZIN signale de gros bois sur l'étier de Paban en amont de la route nationale. Antoine MAZIN répond que des travaux étant prévus par ailleurs sur le secteur plus en aval, ces bois là seront intégrés après visite.
- M. BARBIER demande un léger nettoyage de quelques branchages accumulés sur un bras secondaire du Rochefollet sur sa partie aval.
Il s'interroge également sur le fonctionnement du Brandet qui lui semble non fonctionnel en amont de la route.
- Mme MOURET s'excuse car elle doit partir et demande l'envoi d'un compte-rendu de réunion.
- Mme CABAUD demande un retour écrit suite à la visite effectuée Chez Bouinaud. Antoine MAZIN s'excuse pour cet oubli, un envoi sera fait dès que possible.
- M. SEGUIN demande si les travaux de curage partiel du bief des Gachigniads auront une suite.
 - Antoine MAZIN répond qu'ils seront étudiés tel que prévu dans le compte rendu qui avait été envoyé aux communes de Juicq et Annepont. Ce sont des travaux compliqués car ils demandent un dossier réglementaire spécifique.

La réunion est clôturée par M. le Vice-Président à 20h15.

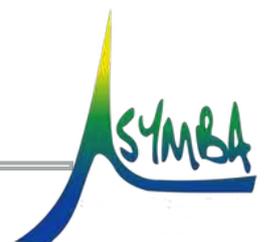


ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE DU PABAN AU BRAMERIT 21/09/2021

- ▶ Point sur les inondations du fleuve Charente
- ▶ **Bilan des travaux effectués**
- ▶ Présentation des travaux à venir
- ▶ Point sur les demandes ponctuelles
- ▶ Travaux à venir
- ▶ Questions diverses

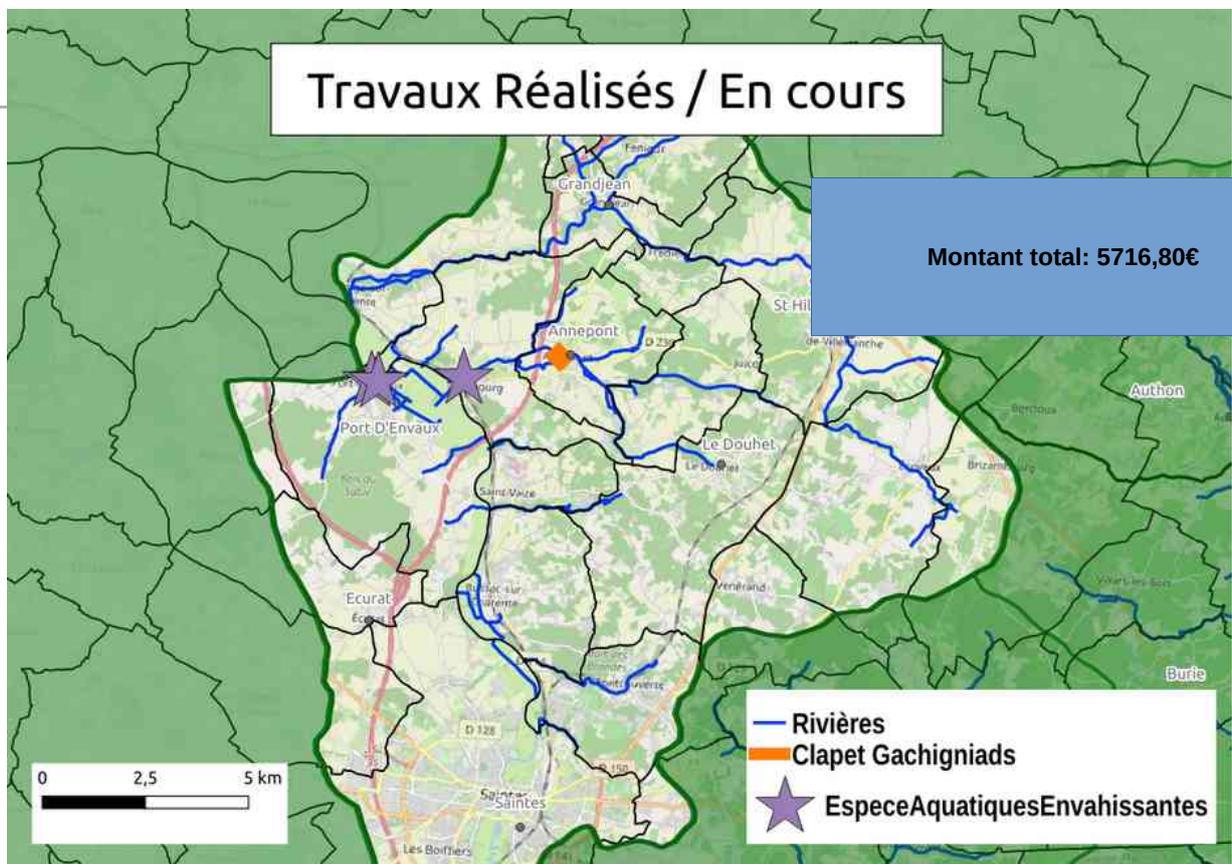
ORDRE DU JOUR

SOLOIRE



Travaux Réalisés / En cours

Montant total: 5716,80€



TRAVAUX SUR OUVRAGES

DU PABAN AU BRAMERIT

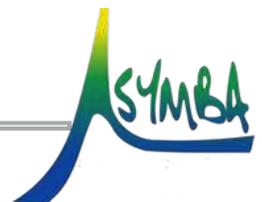


SYNTHÈSE DES PÉRIODES D'INTERVENTIONS

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
FA1												
FA2												
FA3												
FA4												
FA5												
FA6												
FA7												
FA8												
FA9												
FA10												
FA12												
FA13												
FA14												
FA15												
FA16												
FA17												

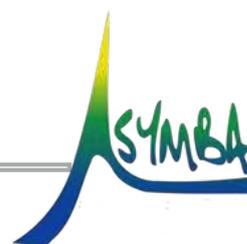
 période d'intervention
 interventions proscrites

DU PABAN AU BRAMERIT



-
- Point sur les inondations du fleuve Charente
 - Bilan des travaux effectués
 - **Présentation des travaux à venir**
 - Point sur les demandes ponctuelles
 - Travaux à venir
 - Questions diverses

ORDRE DU JOUR



DU PABAN AU BRAMERIT



TRAVAUX SUR PLANT

DU PABAN AU BRAMERIT

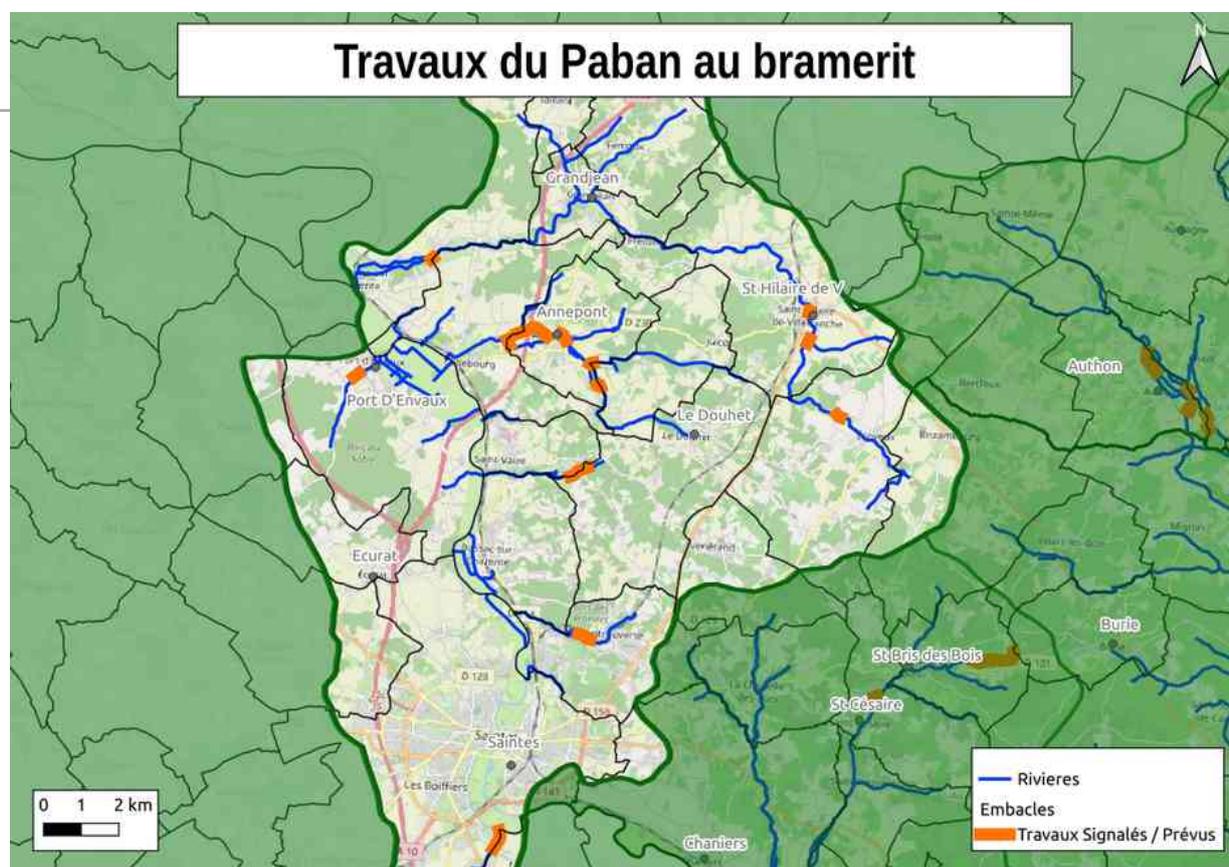
Relevé Plantes envahissantes Juillet 2021

Commune	Site	Cours d'eau	Plante	Date de relevé	Surface d'herbiers (m2)	Position (RG RD Lit)
Port d'Envaux	Pré valade	Fontmorte	Egeria	19/07/21	71	RG
Port d'Envaux	Pré valade	Fontmorte	Jussie	19/07/21	55	RD et RG
Taillebourg	Route de St Savinien	Ruteliere	Jussie	19/07/21	3	RG (terrestre)

TRAVAUX SUR PLANTES EXOTIQUES



DU PABAN AU BRAMERIT



TRAVAUX SUR LA RIPISYLVE



DU PABAN AU BRAMERIT

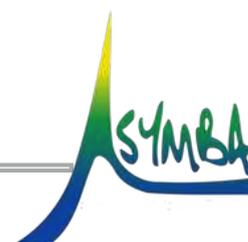
- ▶ Point sur les inondations du fleuve Charente
- ▶ Bilan des travaux effectués
- ▶ Présentation des travaux à venir
- ▶ **Point sur les demandes ponctuelles**
- ▶ Travaux à venir
- ▶ Questions diverses

ORDRE DU JOUR



DU PABAN AU BRAMERIT

Horodateur	Collectivité	NOM Prénom	Commune	Lieu-dit	Rivière	Localisation	DESCRIPTION DU PROBLÈME RENCONTRÉ	DEMANDE DE TRAVAUX SOUHAITÉS	Urgence des travaux
18/03/2021 15:53:47	commune de Fontcouverte 17	GARDEN BRUNO	Fontcouverte	route de l'escambouille	l'escambouille	rive droite du ruisseau	apparition de ronciers très dense	rafraîchissement de la rive droite, vu avec le technicien de rivière Mr A Mazip	2
12/07/2021 15:29:44	Mairie de Bussac sur charente	Alain DESTREGUIL	Bussac sur charente	Le Rochefollet	cours d'eau se jetant dans la charente	Moulin de Rochefollet	envasement important	désenvasement	2
12/07/2021 15:36:15	Mairie de Bussac sur charente	Alain DESTREGUIL	Bussac sur charente	chemin du cimetière	cours d'eau en amont et en aval de l'étang envasé, se jette dans la charente		envasement important provoquant des inondations	désenvasement	2



DU PABAN AU BRAMERIT

-
- ▶ Point sur les inondations du fleuve Charente
 - ▶ Bilan des travaux effectués
 - ▶ Présentation des travaux à venir
 - ▶ Recueil des demandes de travaux, signalements ponctuels
 - ▶ **Questions diverses**

ORDRE DU JOUR

DU PABAN AU BRAMERIT



- ▶ **Questions diverses**
 - Articles de communication
 - Demandes complémentaires
 - ...

DU PABAN AU BRAMERIT

